

## MM. Bertrand et Lesage dans la mêlée

# Bagot: UN et libéraux se font une lutte très serrée

### Lesage met l'UN au défi de rejeter le séparatisme

de notre envoyé spécial.

ACTON VALE (Bagot) — Plus de 1.000 personnes — partisans ou curieux — ont assisté hier après-midi au dernier grand meeting libéral dans Bagot où le candidat-maire Henri Boisvert, "un gars du comté", a bon espoir de battre mercredi le ministre de l'éducation, MM. Jean Lesage et Alcide Courcy, entourés d'une quinzaine de députés libéraux et d'un bataillon d'organiseurs, ont engagé la foule à chasser M. Jean-Guy Cardinal qu'ils tiennent responsable de la crise de l'éducation, et par voie de conséquence, puisqu'il est ministre de l'Union nationale, de toutes les difficultés économiques, sociales et agricoles du Québec.

"Les gens de chez nous, qui ne sont pas bêtes et qui ont le nez sain, a dit M. Boisvert, ont tout de suite préféré l'odeur naturelle d'un Boisvert à la senteur étrangère d'un Cardinal."

Après avoir énuméré les principales réalisations de son administration à la mairie d'Acton Vale et réfuté les accusations de ses adversaires, M. Boisvert, songeant toujours à M. Cardinal qu'il compare à un "cheveu sur la soupe", n'hésite pas à déclarer: "Quand son éminence à moustache aux gants de kid en aura fait autant pour une partie du comté, il sera plus justifié de parler de son grand intérêt pour Bagot."

Avant d'entendre Alcide Courcy, l'un des derniers grands orateurs ruraux du Québec, qui a notamment fustigé pour le plus grand plaisir de l'assemblée, l'emploi abusif que fait M. Cardinal des "calibres de grands mots" la foule a écouté avec attention le discours de M. Jean Lesage qui s'est rigoureusement abstenu d'évoquer dans Bagot la question controversée du projet de loi sur le respect des droits scolaires des minorités.

Le chef du parti libéral s'est plutôt attaché à montrer que le Québec est en proie à plusieurs crises: celle de l'éducation, celle du chômage, celle de l'agriculture, celle du marasme économique, celle de la pénurie des investissements; toutes crises qu'il attribue au "climat d'instabilité politique et d'insécurité qui règne au Québec".

Dans le secteur de l'éducation, a dit M. Lesage, le ministre manque de leadership et entre "dans la valse de l'hésitation". Avec lui, dit-il, on ne sait pas où on va.

La cause la plus profonde de tous les maux dans l'éducation, souligne M. Lesage, c'est que la jeunesse, constatant que le chômage augmente et que les débouchés sont rares sur le marché du travail, ne sait pas ce qu'elle fera en sortant des collèges; elle se demande ce qui l'attend dans la vie et elle s'agite.

Et si le chômage augmente sans cesse, poursuit M. Lesage, c'est que les investisseurs ne viennent plus au Québec. C'est normal, explique-t-il à l'assemblée. Leur capital doit fructifier. "Si vous aviez de l'argent, le placeriez-vous au Congo ou au Biafra?" Quels investissements avons-nous eus au Québec depuis 1966, demande l'orateur, qui signale que le besoin de capitaux se fait surtout sentir dans l'industrie secondaire, lourde et semi-lourde.

"Tant que le gouvernement du Québec ne déclarera pas un beau jour de déclarer à l'unanimité de ses membres qu'il n'a que faire du séparatisme et qu'on peut vivre ici dans un climat de liberté et de respect des droits, personne ne viendra investir au Québec!" Tel

Voir page 6: Jean Lesage



■ Les Rough Riders d'Ottawa ont déjoué les calculs des experts de langue française, samedi à Toronto, en triomphant en Coupe Grey. Ils ont infligé une défaite de 24 à 21 aux Stampeders de Calgary, au terme d'un match spectaculaire au possible. Calgary n'a pas connu le succès dans cette classe depuis 1948. C'est le premier ministre Pierre Elliott Trudeau qui a fait le botté d'ouverture du match... et il n'a éclipse aucun record. Le premier ministre a joué de malchance, son botté de onze verges étant bloqué accidentellement

par un cameraman. M. Trudeau s'était soumis à un entraînement spécial, dans les jours précédant le match, en vue de supplanter le record déjà établi dans cette classe par l'ancien gouverneur général du Canada, Lord Alexander. Le sort a voulu que ce soit un homme de presse, sans doute "conservateur", qui fasse échec aux aspirations du premier ministre qui, néanmoins, a semblé posséder un coup de pied foudroyant. Voir nos informations en page 9.

(Téléphoto PC)

### Bertrand s'engage à protéger les droits de la majorité

SAINT-LIBOIRE (Bagot) (par Michel Roy) — M. Jean-Jacques Bertrand, qui participait hier soir à une grande assemblée électorale en faveur de M. Jean-Guy Cardinal, a indiqué que son gouvernement veut établir une politique de la langue qui garantisse non seulement les droits de la minorité, mais aussi ceux de la majorité, droits "qui ont été foulés au pied durant près de 100 ans".

Entouré d'une quinzaine de ses ministres, le chef du gouvernement a déclaré, devant plus de 1.500 personnes: "Il faudra que nos compatriotes de langue anglaise réalisent que, pour rester français, nous devons rattraper presque 100 ans de retard... Il y a des extrémistes d'un côté comme de l'autre, ceux qui disent No French et ceux qui disent No English... Mais entre ces deux extrêmes, nous voulons plus d'ordre, plus de paix, plus de bonne entente... Nous ne disons pas cela seulement du bout des lèvres."

M. Bertrand s'est engagé à respecter l'engagement de principe qu'avait pris M. Daniel Johnson dans sa dernière conférence de presse, la veille de sa mort, au sujet du respect des droits de la minorité. "C'est un engagement que nous réaliserons, a-t-il dit, mais en tenant compte du fait que nous ne pouvons pas corriger une situation centenaire du jour au lendemain... Nous y arriverons en garantissant des étapes raisonnables qui vont tenir compte à la fois des droits de la minorité et de la majorité."

"Pour tout cela, il faut de la compréhension, de la raison, du dialogue... Qu'on s'éloigne des préjugés raciaux, du fanatisme, du racisme! Et qu'on veuille bien comprendre que le Québec n'a aucun rêve impérialiste!"

D'autre part, M. Bertrand, de même que MM. Bellemare, Jean-Noël Tremblay et Cardinal qui l'avaient précédé à la tribune, a insisté sur l'unité et la discipline qui règnent dans le gouvernement de l'Union nationale dont les membres, a-t-il dit, sont des hommes libres, libres d'exprimer et de faire valoir leurs opinions. Le premier ministre a dit qu'il croyait à la direction collégiale et qu'il ne voulait pas imposer ses décisions.

Ces déclarations et explications indiquent que le projet de loi sur le respect des droits scolaires de la minorité non francophone projeté de loi dont M. Bertrand a différé la présentation, aura probablement une portée beaucoup plus large.

Par ailleurs, M. Pelletier a réaffirmé que l'insertion dans la constitution canadienne d'une charte des droits de l'homme demeure un élément prioritaire dans la politique générale du gouvernement canadien.

Il a souligné que dans cette charte des droits de l'homme devraient être compris, dans l'esprit du gouvernement canadien, les droits linguistiques des Canadiens francophones et anglophones selon la proposition fédérale faite aux provinces l'hiver dernier lors de la première réunion de la conférence constitutionnelle permanente des chefs de gouvernement, qui doit se réunir de nouveau à Ottawa dans deux semaines.

"Une telle charte, a insisté le ministre, dissiperait des inquiétudes" comme celles manifestées dans l'affaire Saint-Léonard, à Montréal, par des parents soucieux de regagner le droit pour leurs enfants de recevoir une instruction en anglais.

Voir page 6: Immigrants



Les élections générales se sont déroulées dans le calme, hier, au Venezuela. Des mesures de sécurité très strictes avaient été prises pour éviter tout incident (ici un électeur est fouillé avant de pénétrer dans un bureau de scrutin) et on ne signalait hier soir aucun acte de violence, si ce n'est quelques coups de feu tirés dans la nuit de samedi à dimanche, en banlieue de Caracas. Le nombre des votants, dans tout le pays, paraissait très élevé et plus important que lors des élections générales du 1er décembre 1963. Les résultats complets ne devaient être connus que ce matin. (Téléphoto AP)

### dans ce numéro

■ Le projet de fédération professionnelle des journalistes se précise. La mission itinérante remettra son rapport final le 15 décembre. (Page 3).

■ Au sixième congrès du Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle, les parents réclament le droit de parole au conseil d'administration. (Page 3).

■ En page 4, Vincent Prince fait quelques réflexions sur les bombes et les actes de violence au Québec.

■ Le conflit de Domtar: les négociations retombent au point mort. (Page 6)

### La commission présidentielle soumet son rapport:

## La police de Chicago sévèrement blâmée

WASHINGTON (AFP) — Le rapport de la commission d'enquête présidentielle sur les violents incidents qui ont marqué, en août dernier, la convention du parti démocrate à Chicago a été publié hier dans la capitale fédérale américaine. Le moins que l'on puisse en dire est qu'il est loin d'être tendre pour la police de Chicago qu'il accuse de s'être livrée délibérément à des voies de faits non seulement sur les journalistes, mais d'avoir été en proie à un sentiment de vengeance qui lui a fait oublier totalement les ordres de ses supérieurs.

Le rapport va même jusqu'à dire qu'en face des manifestations pacifistes il y a eu une "émeute de la police" (a police riot) et que la responsabilité de presque la totalité des scènes de violence incombe à cette dernière. Toutefois le rapport, qui cite une foule de témoignages émanant tant des policiers que des jeunes pacifistes et des journalistes, souligne que l'attitude de la police a sans aucun doute été provoquée par les injures, insultes et obscénités proférées par les jeunes gens et qui ont créé un climat favorable à une répres-

Voir page 6: Chicago

## Offensive politique du FNL au Sud-Vietnam

PARIS (AFP) — La bataille politique est engagée au Vietnam. En donnant l'ordre à ses troupes d'"éliminer à tous les niveaux" les structures administratives du gouvernement de Saigon, le Front national de libération — plus que renverser ce gouvernement qu'il a toujours qualifié de "fantoche" — veut en effet s'assurer une position de force indiscutable en

vue du règlement diplomatique général qui se jouera bientôt à la table de conférence de Paris.

On en est conscient à Saigon, où l'on reconnaît qu'après l'offensive du Têt en février, les deux tiers du pays ont été couverts en six mois par les commissions politiques vietcong chargées d'organiser des élections dans les territoires con-

trôlés par le front, en même temps, qu'une administration parallèle était mise en place au niveau des villages et des districts, voire, dans quelques cas, de la province. Depuis six mois, l'encadrement politique des populations par le Vietcong avait été accéléré, l'emprise de l'administration parallèle raffermie et les trou-

Voir page 6: Le FNL

Voir page 6: Bertrand

## Ottawa entend abolir les privilèges reconnus aux immigrants britanniques

par Gérard Alarie, de la PC

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a révélé hier soir que le gouvernement fédéral se propose de supprimer par voie législative certains privilèges spéciaux dont jouissent actuellement les immigrants britanniques au Canada.

Il a annoncé dans une cause devant les députés à la conférence canadienne sur les droits de l'homme que le gouvernement entend présenter aux Communes "à la première occasion" un livre blanc proposant une refonte de la législation canadienne sur la citoyenneté.

Il a déclaré que s'il est admis que tous les individus, une fois qu'ils sont devenus citoyens canadiens, sont égaux devant la loi, il doit en être de même pour les immigrants au Canada.

"Nous devons modifier nos lois pour que tous les immigrants soient traités également," a-t-il dit.

L'un des privilèges spéciaux anciens, mais toujours existant, des immigrants britanniques au Canada est qu'ils sont habilités à voter dans des élections fédérales et à prendre part comme candidats à un poste électif fé-

déral après un an de résidence au pays.

Un autre privilège des immigrants britanniques sur tous les autres immigrants porte qu'après cinq ans de résidence ils obtiennent la citoyenneté canadienne moyennant seulement une lettre au ministre de la citoyenneté et le paiement de \$5, tandis que les autres immigrants doivent encourir les dépenses d'argent et de temps d'une comparution devant une cour de la citoyenneté.

Déjà, M. Robert Stanbury, député libéral aux Communes et adjoint parlementaire du secrétaire d'Etat, a présenté à la chambre le 20 septembre dernier un projet de loi d'initiative privée proposant l'abolition de ces privilèges reconnus seulement aux immigrants britanniques. Le projet de loi a fait l'objet d'un débat aux Communes et il a été renvoyé pour un examen plus poussé au comité parlementaire des privilèges et élections.

### ■ au gré du temps

#### La route nationale

Nous n'avons plus désormais à Québec qu'un seul corps législatif, l'Assemblée nationale.

D'aucuns se posent la question de savoir si cet adjectif n'indique pas un sursaut martial du nationalisme, voire l'adoption officielle d'une doctrine dans laquelle, depuis Maurras, on a accoutumé de voir pour une nation le droit de pratiquer une politique dictée par la seule considération de sa puissance, de son autorité et de sa durée et s'opposant violemment à tout désordre qui altérerait la glorification de ces valeurs.

Ceux que le mot "national" réveille s'interrogent sur leur avenir.

Coincés entre deux consciences morales, l'universalisme et ce nationalisme offensif, il leur faudra trouver une voie.

Ils devront choisir entre être Canadien national ou être Canadien pacifique.

Louis-Martin TARD



Gaétan Paris

### Gaétan Paris est mort d'une asphyxie

La mort soudaine et inattendue de Gaétan Paris est due à une asphyxie provoquée par l'aspiration dans les poumons de contenu gastrique. Il n'y a aucun indice que le décès ait été provoqué par une crise cardiaque. Le rapport d'autopsie ne révèle aucun phénomène de rejet ou d'infection.

En ces termes, un porte-parole de l'Institut de cardiologie de Montréal a précisé les causes de la disparition du célèbre opéré.

Quelques heures avant sa mort, Gaétan Paris qui se trouvait à son domicile s'était plaint de manque d'appétit et de nausées. Pris à deux reprises de vomissements, les matières que son estomac avait rejetées se sont introduites

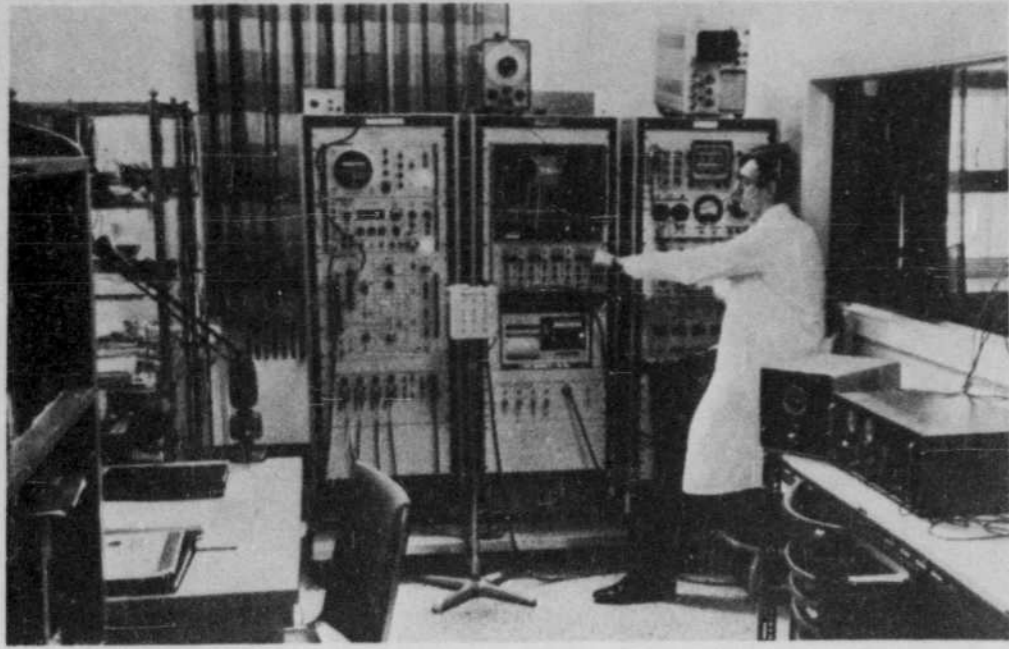
Voir page 6: Gaétan Paris



Le professeur René Cassin, lauréat du Prix Nobel de la paix pour 1968, que l'on voit ici en compagnie de Mme Thérèse Casgrain au moment de son arrivée à l'aéroport de Dorval, sera le principal orateur de la conférence canadienne sur les droits de l'homme qui se tient présentement au Château Laurier, à Ottawa. Il parlera à l'issue du banquet que le gouvernement du Canada offrira à 19h 30, sous la présidence de M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat. La conférence a

d'ailleurs été inaugurée hier soir à 20h 30 par un discours de M. Pelletier. Les sujets au programme des colloques sont: le rôle de l'ombudsman, les droits de la femme, les droits des Indiens, les droits culturels et linguistiques, le droit à l'instruction, les facteurs qui régissent la main-d'œuvre et l'économie, le bien-être social et les droits de l'homme, la constitution canadienne et les droits de l'homme.

(Photo Le Devoir par Keystone)



Au cœur du nouveau service de recherches de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, le laboratoire d'électrophysique. Les données recueillies seront analysées et gardées en mémoire par un ordinateur.

## À Saint-Jean-de-Dieu Un centre de recherche unique: le service Georges Villeneuve

par Louis-Martin Tard

Au nom du Dr Cloutier, ministre de la santé du Québec, le Dr Gilles Lortie, directeur régional des services psychiatriques pour la région de Montréal, a coupé le traditionnel ruban, inaugurant officiellement hier à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu le service Georges Villeneuve.

Il s'agit d'un service de recherches unique au Canada. Ce sont les locaux dont on faisait solennellement l'ouverture, car le service en tant que tel existe depuis 1965, date à laquelle le Dr Lucien Panaccio, décédé, avec l'appui du conseil d'administration du grand hôpital spécialisé, de créer une nouvelle section consacrée à la recherche clinique; les docteurs J.-M. Bordeleau, actuellement surintendant général de l'hôpital et Léon Tétrault, pharmacologue, en furent nommer

co-directeurs. En 1966, ils avaient six spécialistes sous leur direction; aujourd'hui le personnel du service compte 25 personnes et en janvier 1969, ce chiffre atteindra 40.

Le service Villeneuve occupe un étage du pavillon Bourget, qui était autrefois un local "à sécurité maximum" pour l'admission des patients. Les architectes et décorateurs en ont fait un lieu propice au travail de groupe, à la recherche et aux soins, car le centre dispose d'une section clinique où pourront, selon les besoins des recherches, être hospitalisés 16 patients, dans des chambres modernes et coquettes, pourvues de salles de séjour et d'une salle à manger au luxe fonctionnel.

On trouve aussi dans cette section un laboratoire d'électrophysique doté d'un appareillage très moderne. C'est un don de la compagnie pharmaceutique Ciba qui a permis cette réalisation; sa contribution s'est ajoutée à celle du ministère de la santé et le total frise les 250.000 dollars.

Le service Villeneuve groupe cinq divisions: recherches en psychopharmacologie, en psychiatrie clinique, études

opérationnelles, électrophysiologie, diététique; il collabore avec le service de psychologie, de réadaptation, de psychiatrie communautaire.

Il offre un service de consultation aux équipes de recherches des autres hôpitaux et se préoccupe d'enseigner à des cours donnés par les praticiens de ce service à l'hôpital même, et dans différentes universités et établissements de formation médicale. Les étudiants en psychopharmacologie, techniques physiques de traitement, psychopathologie apprennent aussi cette discipline essentielle, la méthodologie de la recherche. Faire de la recherche ne suffit pas, il faut enseigner à faire de la recherche dans ce domaine neuf, ou l'utilisation d'ordinateurs électroniques, selon des techniques bien au point, permet de mesurer des faits aussi subjectifs que l'anxiété, comme s'il s'agissait de réalités fort objectives tel le taux d'hormones dans le sang.

Traitement des malades, enseignement, recherche sont les objectifs du centre Villeneuve.

Pourquoi ce nom? La directrice générale de l'hôpital, sœur Gilberte Villeneuve l'a rappelé dans son allocution. Le nom choisi n'a rien à voir avec le sien; c'est celui du Dr Georges Villeneuve, qui pendant 24 ans fut le surintendant médical de Saint-Jean-de-Dieu et jusqu'à sa mort, en 1918, fut un infatigable chercheur, clinicien et écrivain médical. On lui devait cet hommage, donner son nom au nouveau centre.

# Les Franco-Manitobains s'interrogent

## 2 - Un directeur spécial devrait être mis sur pied pour aider au développement d'entreprises canadiennes-françaises

SAINT-BONIFACE, Manitoba (Le Devoir) — Conscient de l'importance de l'économie pour le milieu franco-manitobain et du peu d'intérêt que celui-ci porte à la question; conscient également des transformations industrielles qui se répercuteront nécessairement sur la société rurale, le comité de l'économie de la Commission du Rallye a été amené à faire plusieurs constatations. Il a reconnu, notamment que:

1) la jeunesse délaisse les centres ruraux en raison du manque de débouchés et des avantages économiques et culturels qu'elle croit pouvoir trouver en ville;

2) le manque d'information et d'éducation explique l'insuffisance des revenus et des investissements;

3) nos compatriotes ont une confiance limitée dans leurs propres directeurs et gérants;

4) une formation technique s'impose afin de constituer des unités agricoles et autres entreprises commerciales viables;

5) il nous faut développer nos ressources humaines.

Le rapport du comité de l'économie résume d'ailleurs sa pensée à ce propos dans cette phrase: "Le manque d'orientation, d'éducation académique et technique, le manque également d'initiative... que l'on rencontre chez les adultes sont les raisons principales pour lesquelles les Canadiens français du Manitoba détiennent des positions inférieures.

Aussi le comité recommande-t-il qu'il ait un directeur économique dans la structure du nouvel organisme.

### Les buts du directeur économique

Ce directeur économique dont serait dotée la nouvelle organisation des Franco-Manitobains devrait avoir pour but l'expansion économique de la population franco-manitobaine. Le directeur serait responsable dans les domaines suivants:

1) Financement du nouvel organisme.

2) Formation des Franco-Manitobains dans le domaine économique:

a) — cours sociaux économiques;

b) — cours d'investissement;

c) — cours de développement économique urbain;

d) — cours de développement économique rural et agricole.

3) Diffusion de l'information économique pour la population franco-manitobaine:

a) — circulaires à nos hommes d'affaires;

b) — information économique par l'entremise des journaux;

c) — utilisation de la radio et de la télévision quand celles-ci peuvent servir de canaux d'information pour stimuler et sensibiliser la jeunesse.

4) Etablissement d'une Corporation franco-manitobaine qui agirait dans les domaines suivants:

a) — aide à l'établissement des Franco-Manitobains dans l'industrie et les maisons d'affaires, tant au point de vue du crédit que de l'aide professionnelle;

b) — Achat et vente des maisons d'affaires et de fermes.

5) Formation, conjointement avec les institutions financières françaises, d'une société de fiducie franco-manitobaine.

Cette société agirait dans les domaines suivants:

a) — successions;

b) — comptes de gestion;

c) — fiducies philanthropique, charitable, etc.;

d) — fiducie coopérative.

6) Développement économique de la population franco-manitobaine par l'encouragement à l'industrie et aux maisons d'affaires. Le rôle du directeur économique serait de:

a) — conseiller;

b) — promouvoir l'établissement de commerces;

c) — faire des études sur les possibilités d'établir des industries et des maisons d'affaires dans nos villes et villages;

d) — établir et tenir à jour un bilan complet des industries et maisons d'affaires franco-manitobaines;

e) — promouvoir l'établissement de clubs d'hommes d'affaires et d'hommes de profession.

7) — Développement de l'agriculture franco-manitobaine.

Les 7, 8 et 9 juin dernier, les Franco-Manitobains tenaient, à Saint-Boniface, ce qu'ils ont eux-mêmes appelé le "Rallye du Manitoba français". C'était une sorte d'"états généraux" de la communauté francophone de cette province. On y a procédé à un diagnostic de la condition actuelle du groupe dans divers secteurs, notamment dans les domaines politique, économique et scolaire. Mais on a surtout voulu explorer les voies de l'avenir, en prévoyant les redressements à effectuer dans ces mêmes secteurs. Le Rallye se réunit de nouveau pour une session de trois jours, les 6, 7 et 8 de ce mois. Il aura comme point de départ de ses discussions et de son action, les rapports des comités institués en juin dernier. Le Devoir publie la substance de ces rapports qui seront à la disposition de tous les délégués. On a lu, samedi, le rapport du comité politique. Aujourd'hui, il s'agit du rapport du comité de l'économie. On publiera demain celui du comité de l'éducation.

des services agricoles (provincial, fédéral et privé);  
c) — assurer la diffusion de l'information touchant les plus récentes méthodes techniques dans le domaine agricole.

### Pressions à exercer

Le directeur économique devrait être structuré de façon à promouvoir le développement de l'économie franco-manitobaine dans les différents secteurs mentionnés.

Enfin, toujours d'après les recommandations du comité du Rallye, la section économique du nouvel organisme serait chargée de préparer des documents et de faire les études nécessaires en vue d'exercer des pressions, s'il y a lieu, auprès des autorités gouvernementales, fédérales, provinciales et même de la France pour obtenir les fonds et les experts nécessaires pour assurer le succès des entreprises franco-manitobaines.

nitobains;

e) — promouvoir l'établissement de clubs d'hommes d'affaires et d'hommes de profession.

7) — Développement de l'agriculture franco-manitobaine.

A cet égard, le directeur économique pourrait:

a) — mettre la jeunesse au courant des débouchés qui existent dans l'agriculture;

b) — informer la population agricole franco-manitobaine

hospitaliers et le gouvernement devrait intervenir dans l'établissement de leurs honoraires."

Le télégramme conclut: "L'injustice du système actuel de laissez-faire à l'égard des médecins saute aux yeux quand on considère que ce sont eux qui jouissent des revenus les plus élevés au Canada, alors que les travailleurs hospitaliers sont le groupe le plus mal payé du pays."

## Un syndicat réclame une enquête sur la hausse des honoraires imposés par les médecins

OTTAWA — La façon dont les médecins canadiens augmentent leurs honoraires aux patients a été qualifiée d'arrogante et mercenaire par le conseil exécutif du Syndicat canadien de la fonction publique (CTCF).

Le conseil, qui représente quelque 120.000 membres syndicaux, a envoyé des télégrammes aux premiers ministres de toutes les provinces, leur demandant d'enquêter sur les honoraires imposés par les médecins.

Dans son télégramme, le conseil du SCFP déclare:

"Les salariés, lorsqu'ils désirent des augmentations de salaires, doivent passer par la médiation, la conciliation et parfois même l'arbitrage; pour les médecins, c'est bien plus simple — il leur suffit d'augmenter leurs notes aux patients et de leur dire: — Payez ou passez-vous de nos services!"

Le télégramme fait remarquer que, dans plusieurs provinces, les employés hospitaliers ne possèdent pas le droit de grève et doivent accepter les salaires qui leur sont dictés par des conseils d'arbitrage nommés par le gouvernement.

"Les médecins, par contre, ont la possibilité de décréter la grève quand bon leur semble."

"Il leur suffit pour cela de dire au patient: — Ou tu me paies ce que j'exige ou je ne te soigne pas!"

"Les médecins devraient être soumis aux mêmes restrictions que les travailleurs

hospitaliers et le gouvernement devrait intervenir dans l'établissement de leurs honoraires."

Le télégramme conclut: "L'injustice du système actuel de laissez-faire à l'égard des médecins saute aux yeux quand on considère que ce sont eux qui jouissent des revenus les plus élevés au Canada, alors que les travailleurs hospitaliers sont le groupe le plus mal payé du pays."

**ARCHITECTES**  
**BEAULIEU, LAMBERT TREMBLAY**  
ARCHITECTES  
3480 C. de la Côte des Neiges  
Montréal - 937-9324

**DAVID & BOULVA**  
ARCHITECTES  
3 Place Ville-Marie  
MONTREAL - 866-9854

Les architectes  
Longpré, Marchand, Goudreau  
Dobash, Stewart, Bourke  
506 est. rue Ste-Catherine  
Montréal 24 - 842-1401

**ASSURANCE INCENDIE**  
L.M. DÉSILETS  
Montréal 861-5395  
St-Hilaire 467-9311

**A.B.N.R. OF IRAN**

Sherkat Kermanian (Tehran, Iran) Sherkat Kashani (Tehran, Iran) Sherkat Tafarosh (Tehran, Iran) Sherkat Jolani (Tehran, Iran) Sherkat Kharadeh (Tehran, Iran) Sherkat Ghadimi (Tehran, Iran) Sherkat Mozamehi (Tehran, Iran) Sherkat Bavafa (Tehran, Iran) Sherkat Bozarjomeh (Iran) Sherkat Hajian (Tehran, Iran)

**PRÉSENTE UN ENCAN PUBLIC DE TAPIS de PERSE**

PLUS DE 100 PIÈCES - TAPIS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

Sous le patronage et l'initiative directe de A.B.N.R. of Iran, cette superbe collection en exposition a pour but de familiariser les Canadiens avec ces luxueuses et authentiques pièces d'exposition de tapis de Perse et de tapis orientaux. Aussi cette collection doit être vendue à l'encan afin de promouvoir le marché en Amérique du Nord.

**SONT INCLUS:**

Tapis de Chasse, Tapis Médaille, la superbe carpe Shah Abassi, carpe de Vase et Fleurs, tapis "Family prayer", Le Nomade et le dessin géométrique connu sous le nom de carpe Tribal, Carpe Arcade, carpe L'arbre de la vie, Aassi.

**ISFAHANS** avec son médaillon, vase et dessins floraux connu sous le nom de "Shah Abassi", quoique les fameux tapis "Ifoe siècle" aient probablement été faits en Herat.

**KERMAN**, Le fil de ce centre de tissage est doux. Les dessins sont principalement le médaillon, les arbres et les fleurs. Les couleurs sont harmonieusement mariées.

**SORUK**, Le style est ici très près de celui de tapis Kerhan. La confection est solide avec une épaisseur considérable. Noeud: Schna.

**QOMIS et SEHNA**, Ce sont les régions d'après q7i les fameux noeuds iraniens reçoivent leurs noms. Les carpes sont finement tissées et façonnées dans les dessins en cône. Elles sont peut épaisses et les tapis sont excessivement bien tissés.

Parmi les autres tapis dans la collection il y a aussi les items des collectionneurs consistant dans quelques pièces très rares et uniques de tapis de Perse. Vous êtes cordialement invités à voir cette exposition sensationnelle afin d'apprécier le travail des artisans se révélant visiblement dans ces tapis de Perse. Nous avons instruction immédiatement après la fin de l'exposition de vendre ces magnifiques pièces individuellement par.

**ENCAN PUBLIC**  
MARDI LE 3 DÉCEMBRE À 7.30 P.M. À L'HÔTEL REINE ELIZABETH (galerie no 4)

EXPOSITION GRATUITE:  
Mardi le 3 décembre de 11 a.m. à 7.30 p.m.  
L'encan débute à 7.30 p.m.

United International Auctioners  
Encanteur licencié et couvert par garantie aux États-Unis et au Canada.

NOTEZ BIEN: Notre expert et conférencier dans les tapis de Perse, venant d'Iran, sera présent durant l'exposition et la durée de la vente.

**MOUTON-CADET**

le plus populaire des Bordeaux rouges

RAQ 389-E Code 1882  
26 oz. 13 oz.  
\$2.30 \$1.45

## Carrières et Professions

**DIRECTEUR DU PERSONNEL**  
Assumer la responsabilité du Service du Personnel et participer aux négociations ouvrières.  
Salaire, bénéfices marginaux à discuter.  
Faire parvenir curriculum vitae à:  
**Service du Personnel, Corporation du Centre Berthelet-St-Vallier, Inc. 8029, 83e Avenue, Rivière-des-Prairies, Montréal, P.Q.**

Un hôpital de la région de Montréal d'une capacité de 550 lits requiert les services d'un  
**BIOCHIMISTE**  
Salaire à déterminer selon les qualifications et les années d'expérience.  
Faire parvenir curriculum vitae à:  
**Case 1001, Le Devoir, Montréal, P.Q.**

**marie selick associates**  
SERVICE DE PLACEMENT UNIVERSEL

**SECRÉTAIRES-DICTAPHONISTES**  
Nous avons présentement de nombreuses demandes pour des secrétaires-dictaphonistes parfaitement bilingues pour différents bureaux situés à Place Ville-Marie, Edifice Sun Life, C.I.L. et ailleurs dans Montréal.  
Au moins une année d'expérience est exigée.  
Salaire: \$325. à \$375. par mois.  
S'adresser à:  
**Mlle Archambault, 1155, boul. Dorchester ouest, Suite 2711, Montréal, P.Q. Tél.: 866-7331**

**INGÉNIEUR D'USINAGE**  
Jusqu'à \$9,000

Une importante entreprise minière, solidement établie dans les Cantons de l'Est, recherche les services d'un jeune ingénieur minier ou métallurgiste pour sa division d'usinage. Ses fonctions comprendront, entre autres, tout un éventail d'études spéciales tant des aspects techniques qu'administratifs des opérations d'usinage. Les chances d'avancement semblent excellentes.

Le salaire, selon l'expérience et la compétence, peut atteindre \$9,000 ou plus.

Veillez mentionner le dossier # 1-246M

Discrétion et réponse assurées.  
**LE CONSEIL DE PLACEMENT PROFESSIONNEL**  
Edifice du Square Dominion, Montréal 2, UN 6-2807  
Conseillers en sélection professionnelle depuis 1927

**Société Radio-Canada**  
demande **ANALYSTES**  
chargés d'appliquer un **SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION**  
à Ottawa et dans certains autres centres canadiens. Les postulants doivent justifier de plusieurs années d'expérience variée en techniques d'analyse et en sciences administratives, surtout en recherche opérationnelle, en programmation, en prévisions budgétaires et en informatique. Diplôme universitaire en sciences ou dans une discipline connexe, souhaitable.  
Salaire de début selon l'expérience; avantages sociaux intéressants.  
Envoyer renseignements complets à:  
**l'Agent du personnel Société Radio-Canada Case postale 478 Terminus A Ottawa 2e (Ont.)**

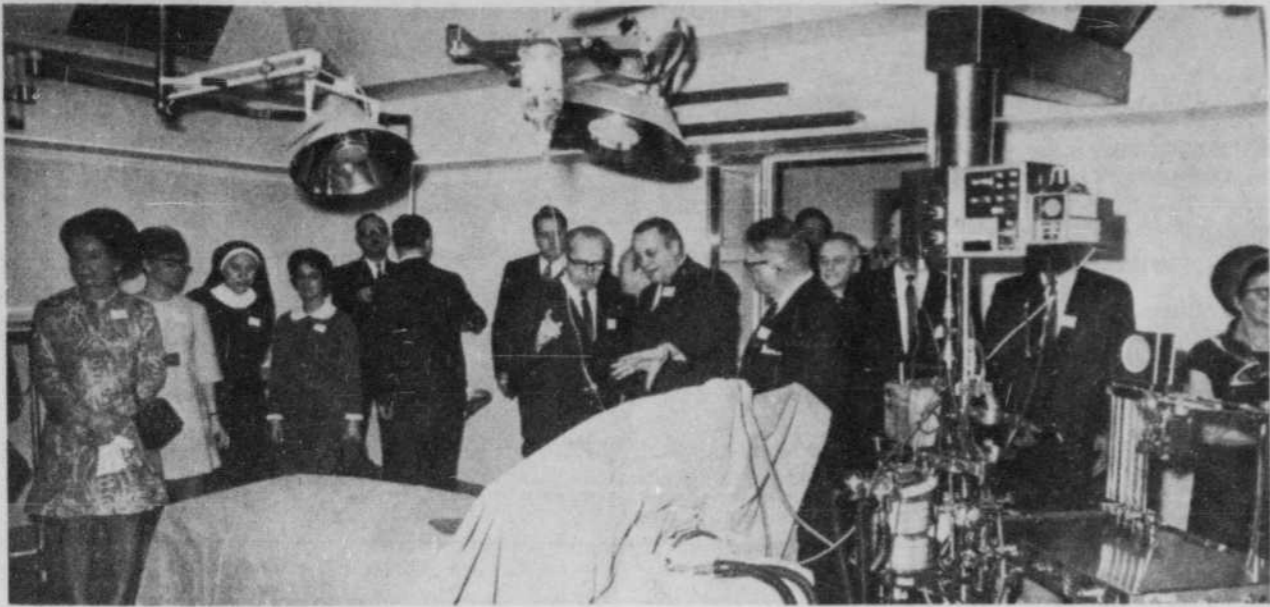
**INGÉNIEUR MINIER**  
Jusqu'à \$9,000

On recherche un jeune ingénieur minier, capable de participer à la préparation à court et à long terme de plans, inventaires et prévision des opérations minières. Notre client, qui exploite une mine et un moulin dans les Cantons de l'Est et dont la stabilité est assurée, est en mesure d'offrir un avenir intéressant au candidat choisi.

Le salaire, selon l'expérience et la compétence, peut atteindre \$9,000 ou plus.

Veillez mentionner le dossier # 1-245M

Discrétion et réponse assurées.  
**LE CONSEIL DE PLACEMENT PROFESSIONNEL**  
Edifice du Square Dominion, Montréal 2, UN 6-2807  
Conseillers en sélection professionnelle depuis 1927



Voici SOPLANEF, la "salle d'opération planifiée efficace", dont l'inauguration a eu lieu samedi à l'Hôtel-Dieu de Montréal, en présence de M. Roch Boivin, ministre d'État à la Santé. C'est le fruit d'une rigoureuse observation des gestes du personnel médical à l'intérieur des salles d'opération devenues de plus en plus exigües en apparence, par suite de l'accroissement du nombre des appareils. Le mur ouest de la salle est affecté à l'entreposage du matériel chirurgical. La porte de service est située au sud-ouest. Le mur nord et la moitié du mur sud sont complètement libres. On obtient ainsi une zone chirurgicale en retrait qui est réservée à la préparation des tables d'instruments et à l'habillage aseptique. Dans le triangle délimité par la partie libre du mur est et par le mur sud, l'anesthésiste peut évoluer à

son aise. La réunion des deux équipes se fait sans qu'aucune d'elles ne quitte sa propre place. Par un système de bras articulés supportant les différents appareils, on a éliminé la plupart des supports encombrant le sol ou fixés au plafond. Une distribution spéciale est prévue pour alimenter la pompe coeur-poumon. Si ce prototype est standardisé, il y a tout lieu de penser que sa réalisation à l'échelle industrielle représentera une économie considérable pour le gouvernement. On prépare en ce moment un ensemble qui comprendra les salles d'opérations, d'anesthésie, de brosseage, de lavage et de stérilisation. Ce bloc opératoire s'appellera BOPLANEF. Puis viendront SUPLANEF pour la salle d'urgence, SIPLANEF pour les soins intensifs, SEPLANEF pour la salle d'urgence ou réveil. (Photo Le Devoir par Keystone).

## Au sixième congrès du Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle

# Les parents réclament le droit de parole au conseil d'administration

par Solange Chalvin

Les parents seront désormais représentés au sein du Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle si ce dernier donne suite aux vœux exprimés à ce sujet par plusieurs participants à l'une des dix tables rondes au congrès qui avait lieu en fin de semaine à Montréal. Il existe en effet plusieurs associations de parents d'enfants exceptionnels qui auraient avantage à faire front commun devant des problèmes qui sont souvent de même nature. Aussi les participants ont-ils souhaité d'une part le regroupement de ces associations et d'autre part un droit de parole au conseil d'administration du CQEE.

Le carnet de santé, sujet qui revient constamment sur le tapis à tous les congrès qui touchent de près ou de loin la médecine, a une fois de plus été étudié par un comité qui a rassemblé tous les documents utiles à la réalisation de ce projet. La CQEE se chargera probablement de prendre les mesures nécessaires pour que ce projet soit présenté au ministre de la Santé et devienne éventuellement réalité.

L'enfant exceptionnel ne fait pas l'objet des préoccupations des gouvernements et des administrateurs dans la réforme

scolaire actuelle, a-t-on appris à la commission dirigée par Mme Pauline Roy. Il est urgent que l'exceptionnel devienne une priorité dans l'ensemble de l'organisation scolaire, a-t-on dit dans cette commission, et parallèlement, il est urgent que tous les praticiens mettent en commun les expériences réalisées dans l'élaboration des programmes, afin de passer à l'action le plus rapidement possible.

Il y a pénurie d'éducateurs spécialisés au Québec au service de l'enfance exceptionnelle; d'autre part, l'unanimité

n'est pas encore faite autour de la formation des éducateurs. Certains souhaitent une formation diversifiée permettant aux éducateurs de répondre à la complexité des groupes d'enfants inadaptés; d'autres préfèrent la formation d'un personnel très spécialisé dans telle ou telle inadaptation ou déficience. Un seul point de rencontre, l'urgence d'un personnel qualifié prêt à répondre à ce 20 p.c. d'enfants qui réclament à un degré différent, des traitements, des classes ou un matériel pédagogique adaptés à leur comportement.

Ce congrès qui a réuni à l'hôtel Bonaventure plus de 1500 spécialistes de l'enfance exceptionnelle avait choisi comme thème: l'enfance en milieu défavorisé. Aussi l'une des principales recommandations adoptées précise que les milieux défavorisés doivent être servis les premiers au niveau des classes maternelles ou pré-maternelles. Il s'agit de prévenir les difficultés scolaires plutôt que de les guérir. La classe maternelle tentera de donner à l'enfant ce que le foyer défavorisé ne peut lui offrir afin qu'il puisse entrer dans le système scolaire régulier, sur un pied d'égalité avec l'enfant provenant d'un milieu normal ou aisé.

Plusieurs comités ont exercé des pressions sur le CQEE pour que celui-ci fasse des représentations auprès du gouvernement du Québec afin que paraisse au plus tôt le livre blanc sur l'enfance exceptionnelle. On a aussi insisté pour que le ministère de l'éducation convoque ensemble à un colloque d'information et d'échange les directeurs des services personnels aux étudiants et ceux de l'enfance inadaptée des commissions scolaires.

On réclame sans succès depuis plusieurs années au Québec la création d'ateliers protégés. L'un des tables rondes a recommandé que soit formé un comité chargé d'inciter le gouvernement à créer ces ateliers et à émettre le vœu qu'un projet de loi, s'inspirant des principes du Bill 56 (éducation) soit présenté afin de permettre aux ateliers protégés de recevoir des octrois gouvernementaux.

Les participants au congrès ont reconnu qu'il n'existe actuellement au Québec aucun programme académique officiel au niveau des élèves déficients mentaux au secondaire. Ils ont par conséquent demandé au ministère de l'éducation qu'un budget soit prévu à cette fin, qu'un programme soit mis en route afin que les élèves semi-éducables de 13 à 18 ans puissent poursuivre un enseignement adapté à leurs possibilités mentales.

### En cas de désastre

Tous les hôpitaux du Québec doivent être en mesure de jouer un rôle efficace en cas de désastre. C'est le vœu exprimé par le ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier, à la suite d'un exercice de plan d'urgence qui s'est déroulé à l'hôpital général Lakeshore, de Pointe-Claire. La réalisation de l'exercice de Pointe-Claire mettait 40 blessés en cause. L'exercice a été rendu possible grâce à la participation des services de la protection civile, des pompiers, des policiers de Pointe-Claire et de Dorval, de l'Ambulance Saint-Jean, d'Air Canada, et du concour, comme observateurs, des services de santé d'urgence de Québec et d'Ottawa.

(S.C.) — Chaque société a les inadaptés, les sociaux, les délinquants qu'elle mérite. Les enfants pauvres des pays riches sont les Cendrillons de nos sociétés... et nous sommes coupables de leur indigence tant que nous n'avons pas tout fait pour leur permettre d'avoir leur place au soleil. Il ne s'agit pas de charité, mais de simple justice.

C'est un appel aux législateurs comme à tous les citoyens en faveur des enfants dévotés que M. Dan Mullock Houwer, spécialiste international en enfance inadaptée, d'origine néerlandaise, a lancé dimanche à midi, à la clôture du VIe congrès du Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle.

On confierait à dit son étonnement pour les progrès énormes accomplis au Canada en cinq ans dans le traitement des jeunes inadaptés, dans la construction d'institutions et la formation d'éducateurs spécialisés. Selon lui, le Canada serait plus avancé dans le domaine de l'enfance exceptionnelle que plusieurs pays européens. Il a toutefois signalé que les expériences et recherches faites en milieu anglophone sont beaucoup mieux connues à l'étranger que ce qui se fait au Québec dans le même domaine.

On assiste présentement en Europe à une critique énorme contre les institutions ou maisons de placement pour jeunes délinquants, enfants déficients souffrant d'un handicap mental ou physique, enfants nés hors mariage, etc. On a remarqué que le taux de récidive, par exemple, est très élevé chez les jeunes délinquants placés en institution. Il y aurait de 60 à 70 p.c. d'échecs de rééducation chez les délinquants. Les foyers nourriciers sont aussi l'objet d'une remise en question. On s'aperçoit de plus en plus qu'il est à peu près impossible pour un foyer d'adopter partiellement un enfant. Ces jeunes placés en foyers nourriciers voyagent d'un foyer à l'autre — certains en connaissent dix en dix ans — et deviennent les enfants de personne.

Dans la mesure du possible, a dit M. Houwer, les très jeunes enfants, au-dessous de huit ans, ne devraient pas être placés en institution, mais si une telle mesure s'avère inévitable, il convient de choisir pour eux un petit foyer, de type familial, accueillant environ huit enfants sous la direction d'un couple d'éducateurs spécialisés. Cette formule dite "pavillonnaire" par les travailleurs sociaux, est la formule d'avenir, semble-t-il, dans le placement des enfants qui doivent être séparés de leur milieu familial. Pour ceux qui n'exigent pas de traitement spécial, il est bien évident qu'il vaut mieux leur faire une place à l'école, au travail et dans la société, en les gardant dans leur milieu naturel qu'est la famille, plutôt

que de les mettre en institution.

S'il y a des enfants inadaptés parce que déficients dès la naissance — comme les déficients mentaux ou physiques — il y a une large catégorie de jeunes qui le deviennent à cause de la famille ou de la société. Aussi devrait-on attacher une importance primordiale à la prévention dans le domaine de l'enfance. On ne naît pas délinquant... on le devient. A ce sujet, le conférencier a dit que les juges d'enfants devraient être choisis avec le plus grand soin, posséder une préparation très spéciale, être constamment au courant des derniers développements et théories sur la rééducation des délinquants et

avoir à leur disposition des équipes de chercheurs pouvant les renseigner sur les ressources institutionnelles adaptées à chaque enfant.

Un grave défaut dans la protection de l'enfance selon M. Houwer est l'absence totale de planification dans les domaines de l'adoption, du placement familial, de l'éducation en institution, de la formation d'un personnel spécialisé et du système scolaire et professionnel. Pour faire de réels progrès dans ce domaine, selon le conférencier, il faudrait un bureau de planification qui établisse une carte nationale des besoins de l'enfance, en tenant compte des problèmes des diverses régions et qui coordonne l'action des organisations privées et publiques.

### Chez les journalistes

## Le projet de fédération se précise

La mission itinérante de dix journalistes constituée au printemps dernier pour préparer la mise sur pied d'une fédération professionnelle des journalistes du Québec remettra son rapport final le 15 décembre prochain.

La mission s'est réunie une dernière fois à Montréal durant le week-end pour arrêter le texte définitif de son rapport qui contient notamment un projet détaillé de constitution pour la fédération envisagée.

Le rapport sera remis officiellement le dimanche 15 décembre aux dirigeants de plus de 20 associations et syndicats de journalistes du Québec, qui comptent dans leurs rangs quelque 750 journalistes de la presse écrite et parlée. La mission organisera à cet effet deux rencontres avec les représentants des organismes concernés, dont l'une

se tiendra à Québec au début de l'après-midi et l'autre à Montréal quelques heures plus tard.

La mission itinérante a été formée en avril dernier, à l'occasion d'un colloque spécial tenu à Lac Beauport pour étudier le problème de l'organisation professionnelle des journalistes du Québec. Elle

a été épaulée dans son travail par la plupart des associations et syndicats de journalistes.

La mission a organisé une vaste consultation à travers le Québec pour informer les journalistes des conclusions du colloque de Lac Beauport et pour recueillir leurs opinions sur le projet de fédéra-

tion professionnelle. La mission a tenu un total de 17 séances d'information dans 10 villes différentes, rencontrant ainsi plusieurs centaines de journalistes de tous les milieux et appartenant à une grande variété de syndicats ou d'associations professionnelles locales, régionales

Suite à la page 11

## Boursiers Rhodes 1969 pour Québec

Le comité de sélection des bourses Rhodes pour la province de Québec annonce la nomination de M. Jacques Beaulieu et de M. Gérard Coulombe pour l'année 1969.

M. Jacques Beaulieu est âgé de 22 ans et il complète présentement sa dernière année conduisant au diplôme de B.S.C. à l'université de Montréal. Il se propose de poursuivre ses études à Oxford.

suivre ses études en physique à Oxford.

M. Gérard Coulombe est originaire de Ste-Marthe, comté de Vaudreuil, et il est âgé de 20 ans. Il a obtenu en mai dernier sa licence en droit de l'université d'Ottawa et il est présentement stagiaire dans une étude légale de Montréal. Il se propose de poursuivre ses études à Oxford en vue de l'ob-

tention d'un doctorat.

Ces boursiers Rhodes se rendront à l'université d'Oxford en septembre prochain où ils poursuivront leurs études durant une période de 2 à 3 ans. Le montant de la bourse est de 1,100 livres sterling par année. Onze boursiers Rhodes sont attribuées au Canada chaque année.



ENFIN, GRÂCE À CE LIVRE, VOUS NE RATÉZ PLUS JAMAIS UN PLAT! Dans CUISINE FRANÇAISE POUR CANADIENS, ce ne sont pas des grammes que vous trouverez mais des livres, pas des litres, mais des onces! Préparé par une grande spécialiste auteur de nombreux ouvrages culinaires.

### CUISINE FRANÇAISE POUR CANADIENS

Rose Montigny  
Recettes françaises faciles à suivre  
Termes, mesures et produits canadiens



CUISINE FRANÇAISE POUR CANADIENS  
425 recettes \$3.00

EN VENTE PARTOUT AU QUÉBEC

## LES ÉDITIONS DE L'HOMME

Distributeur:  
AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE INC.  
1130 EST. LA GAUCHETIÈRE  
MONTREAL.  
TEL: 523-1600

**AU CLUB FLEUR-DE-LYS DE MONTREAL** Grande assemblée publique sur le thème: **LE STATUT DU FRANÇAIS AU QUÉBEC**

Les conférenciers seront:  
Raymond Barbeau, Marcel Chaput, Raymond Lemieux, Mathias Rioux, P.P. Rioux, Yvon Groulx, François-Albert Angers, Walter O'Leary, Emile Bessette et autres.

chez Butch Bouchard  
881 est. de Maisonneuve  
Mardi, le 3 décembre à 20 heures  
Salle Vieille France Entrée libre

**Biftecks Pour Gourmets** naturellement chez **Moishe's STEAK HOUSE**

STATIONNEMENT GRATUIT SUR NOTRE TERRAIN

Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal  
3961, boul. St-Laurent - Permis complet - V.I. 5-3509  
Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

Que de chemises on me demande... Si seulement on me promettait d'en confier l'entretien à JOLICOEUR!

Confiez-nous le nettoyage de vos vêtements de cuir et de dam (suède)

521-2161

Succursales: centre d'achats Rockland et centre Laval

**Jolicoeur** Depuis 1907 Blandiers - nettoyeurs

100 camions bleu et blanc pour mieux vous servir

VIENT DE PARAÎTRE... **À LA MORT DE MES VINGT ANS** ROMAN DE PIERRE-O. GAGNON

• Un livre saisissant, étrange, envoûtant... • Le premier roman d'un jeune écrivain de 21 ans: soyez le premier à le découvrir.

En vente partout à \$2.00 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc., 1130 est. rue de La Gauchetière, Montréal - Téléphone: 523-1600

...AUX ÉDITIONS DU JOUR

**JOLICOEUR** VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DU JOUR

Dirigées par Jacques Hébert  
1411 ST DENIS, MONTREAL  
Q1 9 3228

# Quelques réflexions sur les bombes et les actes de violence au Québec

Les journaux, depuis quelque temps, sont remplis de récits de violence. Cette violence revêt les formes les plus diverses, des occupations d'immeubles publics ou privés aux bombes, en passant par l'escalade verbale et les voies de fait.

Ironie du sort, une assemblée de pacifistes réunie à Montréal pour protester contre la guerre au Vietnam, est elle-même le théâtre d'accrochages et de scènes tumultueuses. On se demande, malgré soi, si toute cette mise en scène n'est pas pure fumisterie.

On prétend rechercher la paix et la justice, mais on recourt à la force et l'on se moque éperdument des droits des autres. On prétend vouloir instaurer un climat de fraternité, mais on n'a à la bouche que des paroles de haine.

Notre société est affligée de bien des tares et de bien des faiblesses. On ne peut reprocher à qui que ce soit de les étaler et de se lancer en croisade pour les corriger. Même si ces opérations sont toujours douloureuses, il importe de les subir avec sérénité en se disant que, au bout, nous attend un monde meilleur et plus humain. Bien plus, au lieu de boudier les apôtres du renouveau, chacun devrait se faire un devoir de les écouter et de rechercher avec eux les grandes solutions de l'avenir.

Mais, de grâce, qu'on fasse davantage confiance à la raison, à l'intelligence du peuple. Si l'on est sûr de sa cause qu'on l'expose en toute occasion, qu'on en discute avec calme, qu'on s'en tienne aux arguments qui font appel à l'intelligence de l'interlocuteur. Qu'on bouscule, au besoin, les gens pour les sortir de leur torpeur, soit, mais qu'on respecte leurs convictions et leur bon foi.

Le terrorisme que veut installer une petite bande d'idéalistes ou de fanatiques nous apparaît, en tout cas, un terrible aveu de faiblesse. Ces gens ne veulent convaincre personne, ils veulent tout simplement amener leurs concitoyens à capituler devant la panique. Pour eux, tous les moyens sont bons, même les plus sordides, pour faire triompher ce qu'ils estiment une juste philosophie sociale ou politique. S'ils allaient triompher, grâce à notre abdication, ce serait, demain, le règne incontesté de la répression et de la dictature.

La police s'efforce de remplir de son mieux un rôle difficile et délicat. Mais elle est débordée. Et il est à se demander si nous ne devrions pas, en dépit de toute la réputation qu'une telle initiative nous inspire, l'autoriser, moyennant l'émission dans chaque cas d'un mandat spécifique de la cour, à recourir aux tables d'écoute pour dépister ces adeptes de la violence avant qu'ils n'aient causé encore plus de dégâts. La situation a atteint un point de gravité tel qu'on peut au moins se poser la question.

Les bombes, ou les alertes à la bombe, en ces derniers temps, paraissent surtout reliées au malaise qui afflige le monde des relations patronales-ouvrières et celui de l'éducation supérieure. Le patronat, en général, est devenu pour certains objet de mépris et les dirigeants scolaires, synonymes d'un paternalisme et d'une domination inacceptables.

Il serait vain de nier qu'il y a, dans ces deux secteurs, plusieurs corrections importantes à apporter. Nos lois sociales demeurent fort imparfaites et rien de vraiment adéquat n'est tenté pour extirper la pauvreté. Les improvisations qu'on note dans les nouvelles structures scolaires sont aussi de justes causes d'inquiétude pour les jeunes d'aujourd'hui.

Mais les syndicats et les associations d'étudiants ne pourraient-ils pas exercer une action plus constructive et plus réaliste? Ne pourraient-ils pas faire preuve d'un peu plus de patience et de modération dans le langage?

Les syndicats, on ne le répètera jamais trop, sont dirigés chez nous par des gens honnêtes et désintéressés. Ces dirigeants se donnent tout entiers au service de leurs frères travailleurs. Mais ne seraient-ils pas, par hasard, eux-mêmes victimes du zèle intempestif d'une petite minorité de leurs membres?

On a vu, par exemple, à des assemblées syndicales, des enrégés de toute espèce s'en prendre à tout le monde dans les termes les plus grossiers, y compris à leurs confrères qui ne pensaient pas comme eux, voire à leurs directeurs et à leurs négociateurs. On dit d'eux parfois qu'ils sont des animateurs sociaux, ils font plutôt figure souvent d'agitateurs et de semeurs de haine. On les laisse parler et agir sous prétexte de respecter leur liberté, mais, eux, ils n'ont aucun respect des libertés des autres. Si les chefs syndicaux honnêtes et désintéressés, dont nous avons parlé plus haut, ne les mettent pas à la raison bientôt, ils risquent eux-mêmes, nous en avons bien peur, de perdre un jour ou l'autre tout contrôle sur leurs troupes.

Nous nous demandons aussi si certains négociateurs syndicaux n'incitent pas indirectement à la violence quand, oubliant peut-être trop facilement le contexte nord-américain dans lequel nous évoluons, ils font miroiter devant leurs membres des hausses de salaires et des conditions de travail que notre économie ne peut supporter. Il n'est pas question ici d'excuser toutes les erreurs et les provocations des employeurs des secteurs public ou privé, mais on a tout de même le droit de se demander si la démagogie de certaines positions syndicales ne prépare pas de terribles désillusions chez les ouvriers, désillusions qui ouvrent la voie à toutes les manifestations possibles d'amertume et de vengeance.

Enfin, de bonne foi, nous n'en doutons pas, le syndicalisme a tendance, de plus en plus, à multiplier les alliances les plus hétérogènes. Ces alliés se croient alors tout permis pour aller leurs "amis" de la classe ouvrière. Il y a chez ces alliés, ou parmi les sympathisants de ces alliés, ce qu'on pourrait appeler des manifestants professionnels. Il est peut-être facile, à l'issue d'un défilé qui a mal tourné, d'en imputer le blâme à des agitateurs étrangers, il faudrait plutôt se demander, alors, comment il se fait que ces agitateurs étaient là.

Ces constatations ne veulent aucunement être malveillantes. Mais nous croyons sincèrement que le monde ouvrier aurait intérêt

lui aussi à procéder à un examen de conscience sérieux. Il se heurte assez souvent à une opinion publique hostile. Au lieu de le déplorer, il devrait rechercher les causes de pareil phénomène.

Les étudiants seraient également bien inspirés de rechercher les motifs du peu de sympathie qu'ils suscitent dans la population. N'oublent-ils pas trop qu'ils heurtent de front une société qui s'est imposé les plus lourds sacrifices pour les faire instruire? Ne font-ils pas trop facilement abstraction, de surcroît, du fait que les administrateurs auxquels ils s'attaquent, sont des citoyens qui se dévouent, souvent sans aucun avantage financier, pour leur fournir les outils nécessaires à la poursuite de leurs études?

Tout cela, évidemment, ne change rien aux problèmes fondamentaux qui assaillent ces jeunes. Mais tout cela devrait les inciter, au moins, à en discuter sur un autre ton. Ils ne s'en rendent peut-être pas compte, mais ils donnent l'impression d'être de fief-fés égoïstes à qui tout serait dû sur un plateau d'argent.

Certes, ils ont raison de vouloir affirmer leur personnalité, de vouloir participer de plain-pied au débat, d'être présents à l'élaboration des politiques qui les concernent au premier chef. Ils ont raison de rejeter toute autorité paternaliste et pesante. Mais ils devraient accepter au moins une forme adoucie de l'autorité. Trop souvent, on dirait qu'ils ne recherchent que l'anarchie.

Certains d'entre eux vont jusqu'à refuser tout dialogue sous prétexte que le dialogue a toujours tourné à leur détriment. C'est faire vraiment trop bon marché de l'évolution notée en ces derniers temps dans le fonctionnement de nos institutions. Plusieurs de leurs suggestions ont déjà été retenues. D'autres le seront encore s'ils veulent patienter quelque peu. L'impatience pourrait être ici fort mauvaise conseillère.

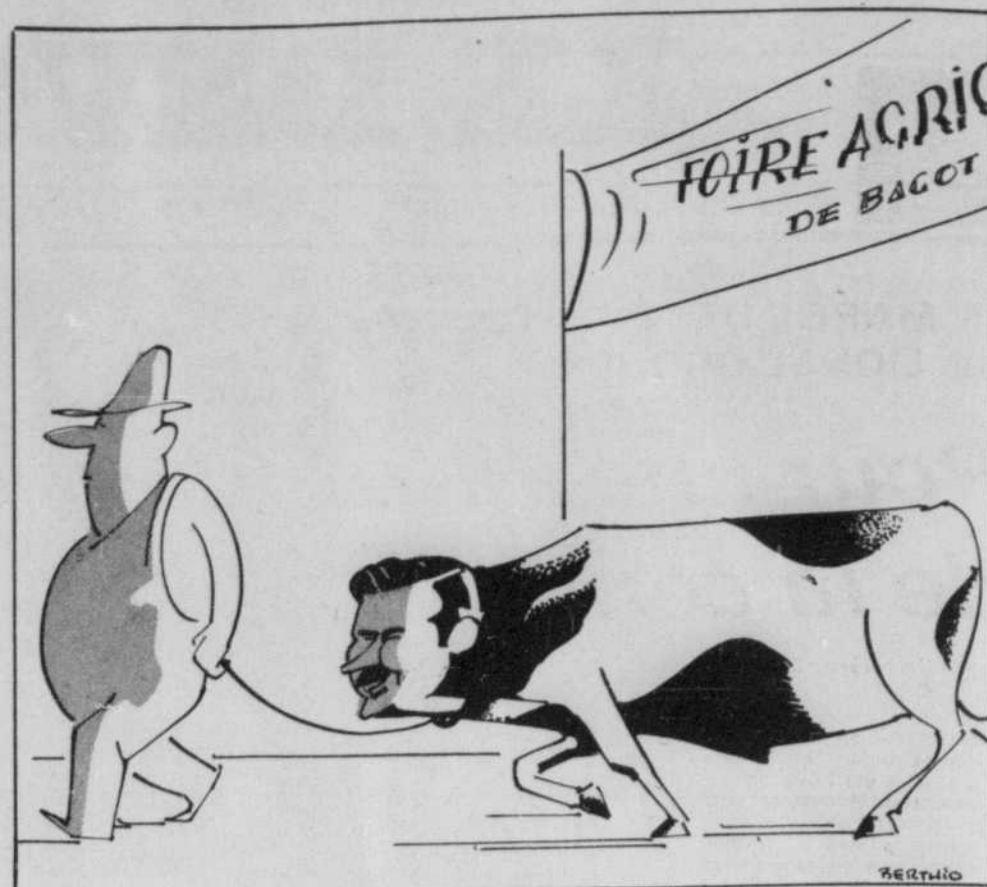
On dira que les étudiants qui parlent le plus fort ne sont peut-être pas représentatifs de la grande masse étudiante. C'est non seulement possible mais fort probable. Il n'en reste pas moins que la masse étudiante les laisse parler en son nom. Le temps est venu pour elle, alors, de se ressaisir et de ne pas se laisser dominer par une minorité.

Le temps est aussi venu pour elle de faire comprendre à cette minorité que le monde étudiant n'a pas grand-chose à gagner à épouser aveuglément toutes les causes qui passent, à s'inféoder à tous les mouvements qui sollicitent sa faveur. Les jeunes qui, au lieu de raisonner froidement, préfèrent casser des vitres ou lancer la police sur des faux appels à la bombe, s'aliènent tout simplement une sympathie populaire dont ils auraient pourtant grand besoin.

Nous vivons en démocratie. Mais la démocratie ne peut être synonyme d'une liberté qui va jusqu'à l'anarchie.

L'anarchie ne peut durer longtemps à moins qu'une société accepte de se suicider. Elle appelle finalement la répression. Est-ce ce que l'on désire?

Vincent PRINCE



Un bleu de race

## LIBRES PROPOS

# Pour épargner au français du Québec le destin du gaélique

par Jean-Marc Léger

On veut espérer que le premier ministre du Québec n'aura pas simplement pensé - d'ailleurs tardivement - qu'à la femme de César qui ne devait même pas être soupçonnée. Il n'aurait fait alors que lever une odieuse hypothèque électorale sur son initiative, tout en laissant entier le problème de fond: ce n'est pas une question d'opportunité, moins encore de ruse tactique mais une affaire qui engage l'avenir de la communauté, parce qu'elle met en cause la langue de la communauté.

Présenter dans huit ou quinze jours au Parlement le projet de loi qui avait été envisagé ou un autre qui lui ressemblerait comme frère jumeau ne servirait qu'à relancer la crise ou même à la durcir. Il y a de bonnes raisons de penser qu'il s'agira d'un projet notablement différent du précédent mais il y a quelque raison également de redouter que le nouveau projet ait quelque chose d'un laboureur marchandage: un coup de chapeau à la langue française pour faire mieux passer l'anglicisation des Néo-Québécois. Les Canadiens français ont fait amèrement dans le passé l'expérience de pareilles formules et ont trop souvent troqué leur droit d'aïnesse contre un plat de lentilles: le goût des symboles et leur sentimentalisme naturel les ont fréquemment perdus. Pour eux les signes, pour les autres des réalités.

A en croire The Montreal Star, le chef du gouvernement envisagerait un compromis qui tiendrait principalement en deux points: un renforcement des exigences quant à l'enseignement du français dans les écoles anglophones; la proclamation du français comme "langue nationale" du Québec, le français et l'anglais restant d'autre part langues officielles à égalité. Une pareille formule ou quelque chose d'approchant équivaudrait proprement à un marché de dupes: elle serait même plus grave que le projet initial car elle donnerait aux Franco-Québécois l'impression fallacieuse d'avoir gagné quelque chose.

Puisque le premier ministre entend agir dès la présente session dans ce domaine, il ne peut faire qu'une chose: présenter au Parlement une sorte de loi-cadre portant sur trois points essentiels, les plus pressants, pour ne pas dire les plus angoissants. Il faut en effet: 1) arrêter le mouvement qui porte la masse des enfants néo-québécois (90% à 92% sinon déjà 95% dans la région de Montréal) vers l'école anglaise et, pour cela, prévoir qu'à compter par exemple du 1er janvier ou au plus tard du printemps, les futurs enfants d'immigrants devront fréquenter des institutions d'enseignement de langue française; 2) transformer progressivement en écoles de langue française celles des écoles primaires et secondaires anglophones dont les effectifs sont à plus de 60% néo-québécois; 3) pour le reste, créer une commission d'enquête chargée d'examiner tout le problème des langues au Québec dans toutes ses im-

plications (à la lumière de l'évolution politique, démographique et culturelle), afin de dégager les éléments d'une politique linguistique, et inclure dans son mandat tout ce qui touche au statut concret et à la qualité du français au Québec.

En d'autres termes, il importe de parer au plus pressé, tout en faisant préparer soigneusement les éléments d'une véritable politique linguistique qui n'intéresse d'ailleurs pas uniquement l'école mais l'entreprise (la langue de travail), l'affichage et toutes les formes de publicité, les moyens d'information, etc. Il semble d'autre part nécessaire, si on veut aboutir à une vision cohérente du devenir du Québec, de prévoir que le comité parlementaire de la constitution soit également saisi du problème, que, notamment, il soit le premier à connaître les conclusions de la commission d'enquête afin de pouvoir les apprécier et émettre un avis autorisé propre à faciliter, le moment venu, les décisions du gouvernement. Voici bientôt dix ans qu'il est question d'une politique de la langue au Québec: l'actuel débat parlementaire peut-être enfin de s'y attaquer sérieusement.

Dans une telle perspective, le problème de l'école de langue anglaise se pose en des termes tout différents. Sous réserve que soient clairement définis les trois impératifs ci-haut évoqués, il devient parfaitement possible dans une telle loi-cadre d'inclure une disposition sur le droit des anglophones à l'école anglaise, étant entendu qu'il s'agira désormais de véritables anglophones, c'est-à-dire d'enfants dont les parents étaient eux-mêmes de langue anglaise.

Il n'a jamais été question de "brimer" les anglophones, d'interdire un enseignement dans leur langue aux enfants de familles anglophones. Mais ce qui importe et qui est pour le Québec francophone, affaire véritablement de vie ou de mort, c'est d'une part que les Néo-Québécois fréquentent l'école francophone, de l'autre qu'une véritable politique linguistique donne enfin, dans les faits, au français le statut de la langue normale d'usage, de travail et de communication au Québec. Le premier objectif ne souffre plus d'attendre; le second, en revanche, par son ampleur même, suppose une étude en profondeur.

Que le gouvernement envisage en plus de proclamer le français, langue nationale du Québec, ce serait heureux, ce serait souhaitable... à la condition que ce soit "en plus" des objectifs plus haut mentionnés et non pas comme la tablette de chocolat destinée à faire oublier une potion amère. Car "nationale" ou pas, la langue française connaîtrait ici le destin du gaélique, si n'étaient pas prises promptement les mesures d'un redressement.

## lettres

### Cri d'alarme à écouter

Ce matin, 26 novembre, Le Devoir nous apporte une voix connue de nous et que l'on avait presque oubliée, celle de Viateur Beaupré, c.s.v., professeur au CEGEP de Matane. De savoir qu'il lutte dans son coin nous réjouit, même si son message nous laisse un goût amer. Ce cri d'alarme résonne comme un écho lointain d'une autre voix, lancinante comme le mal chronique qu'elle dénonce, celle de Jean-Marie Léger.

Combien sont-ils ces maquisards dont les appels se font de plus en plus nombreux et pressants, qui luttent dans l'ombre contre la bêtise et l'avachissement général, pendant que notre "Premier" s'apprête, avec une désinvolture cynique, à signer l'arrêt de mort de la langue française au Québec, en donnant à la minorité toute-puissante la liberté de son noyer.

Par-delà les distances de temps et d'espace, j'adresse un salut fraternel et respectueux à ces lutteurs tenaces, infatigables, se battant même contre leurs propres patrons, témoins béats, sinon foyers zélés de notre envennement.

Qu'ils sachent que désormais quelque noir que paraisse l'avenir immédiat, quel qu'absurde que leur semble leur combat quotidien, qu'ils sachent qu'ici, dans la métropole du Québec, l'offensive s'organise, conduite par un chef lucide, secondé par des adultes sérieux, et que le règne de la médiocrité érigée en système achève.

Qu'ils méditent ce mot de Mao: "C'est au moment où nos ennemis redoublent de violence et semblent l'emporter, c'est à ce moment qu'ils sont en train de perdre la bataille".

GABRIEL CONTANT  
Montréal, 26 novembre 1968

### Hémorragie à arrêter

Une annonce publiée dans Le Devoir (19 novembre, p. 2) et payée par la Fonction publique du Canada demande des travailleurs sociaux. Dans les conditions de candidature, il est écrit: "maîtrise en travail social ou admissibilité à l'Association canadienne des travailleurs sociaux".

Or, notre gouvernement du Québec exige que, même diplômé, le candidat soit membre de la Corporation des travailleurs sociaux professionnels. Cette exploitation systématique va nous coûter cher, même si maintenant le gouvernement économise environ \$2000 annuellement par travailleur social diplômé qui n'est pas membre de cette fameuse corporation "fermée".

En effet, savez-vous que le gouvernement fédéral est en train de "faire le tour" de nos agences de services sociaux du Québec pour s'enquérir du dossier (scolarité, diplôme, etc.) des travailleurs sociaux? Combien de Néo-Québécois dument qualifiés, diplômés et compétents, la fonction publique du Québec va-t-elle perdre au profit d'Ottawa? L'hémorragie de ce grand corps d'adolescents qui est le Québec a assez duré. L'injustice aussi.

BERNARD BEAUCHEMIN  
Montréal, 21 novembre 1968

## RÉPONSE À UN CRITIQUE DE LA SGF

# L'histoire vraie de trois transactions récentes et l'action de la SGF dans notre milieu

par Jean Deschamps, directeur général de la Société générale de financement

Le journal Le Devoir, dans sa tribune "libre opinion" rapportait, lundi, le 25 novembre 1968, les propos de Gilles Desjardins, économiste, concernant "Trois occasions ratées par la S.G.F."

L'article fait état de la vente à des intérêts américains de trois entreprises de chez nous, c'est-à-dire:

a) Snow-Jet Inc., Theford Mines, Québec, maintenant une division de Glastron Boat Company. Glastron est une filiale de Conroy Enterprises Inc., Texas, une compagnie d'huile;

b) Industries Bouchard Inc., Ste-Anne de la Pocatière, Québec, maintenant une filiale de Giffen Industries Ltd, Miami, Floride;

c) et Aluminum Boats and Canoes Inc., Princeville, Québec, maintenant aussi une filiale de Giffen."

### Les trois cas cités par M. Desjardins

Deux des trois entreprises mentionnées plus haut ont été examinées par la S.G.F. et jugées comme des acquisitions valables pour nous. Dans le cas des Industries Bouchard Inc., la S.G.F. a offert, pour la totalité des actions de la succession de monsieur Bouchard, de payer comptant la somme de \$5,000,000. Plusieurs groupes s'intéressaient à cette industrie située à Ste-Anne de la Pocatière, qui fabriquait un produit excellent, connu dans le marché sous le nom de Moto-Ski. Comme une proportion importante de la fabrication était vendue aux Etats-Unis, nous comprenons

qu'une société américaine ait offert une somme beaucoup plus élevée que celle que la S.G.F. était prête à payer. Nous pouvons quand même mentionner que l'on nous a offert, au prix américain, la possibilité d'effectuer la transaction. Nous ne nous croyions pas capables d'offrir davantage et nous comprenons les héritiers de monsieur Bouchard d'avoir accepté un prix qui était de beaucoup supérieur à celui de la S.G.F. Il convient aussi d'informer monsieur Desjardins que la transaction ne s'est point faite par un arrangement avec Giffen Industries Ltd, tel qu'il le décrit. La succession a reçu du comptant pour la vente de tous ses intérêts dans cette entreprise de Ste-Anne de la Pocatière.

Dans le cas de la compagnie Aluminum Boats and Canoes Inc., la S.G.F. a approuvé, à une réunion de son conseil tenue en février 1968, la proposition de se porter acquéreur de la société plus haut mentionnée, pour une somme voisine de \$2,000,000. A cette transaction était d'ailleurs liée celle de l'achat de Lionel Enterprises Inc., fabricant d'autos-neige connues sous le nom de Snow-Prince. L'option que nous avions envisagé de prendre nous a été ravie par un plus haut enchérisseur, et le groupe canadien-français qui l'a acquise l'a revendue dans les jours qui ont suivi à la compagnie américaine mentionnée plus haut.

Dans le cas de Snow-Jet, à Theford, la S.G.F. n'a pas eu de négociation avec ses pro-

priétaires. Les problèmes de croissance de cette entreprise réclamaient l'arrivée de nouveaux propriétaires munis de capitaux considérables. Nous savions également qu'une importante industrie du Québec n'avait pas consenti à payer plus cher que \$5,000,000, montant qui fut dépassé par une offre américaine.

Il est donc bon, non pas de rectifier les faits, parce que les faits n'ont jamais à être rectifiés, mais de faire connaître au public la situation véritable, afin de prévenir d'autres coups d'épée dans l'eau.

### La politique et les moyens de la S.G.F.

Je signale que la S.G.F. est en général assez bien informée des transactions possibles pour l'achat d'entreprises industrielles. Il y a d'une part les propriétaires ou parfois les héritiers d'entreprises qui viennent porter à notre connaissance une proposition. Il y a aussi les prospectives rationnelles entreprises par l'équipe de la direction générale et les administrateurs de la S.G.F., pour développer certains secteurs précis. Notre problème n'a pas été un problème d'information sur ce qui se passait dans le milieu, mais la plupart du temps un problème de ressources. Je regrette de déclarer mon désaccord sur les propos naïfs de l'auteur qui mentionne que "\$10,000,000, ce n'est quand même pas la mer à boire".

L'article de monsieur Des-

jardins n'est certainement pas méchant. L'auteur est sûrement animé du meilleur esprit, mais il nous apparaît avoir manqué de rigueur scientifique. Il aurait dû à tout le moins s'informer auprès des parties intéressées pour que son article témoigne d'un peu plus de véracité.

La S.G.F. n'est pas une compagnie comme les autres. Elle est sans doute soumise à toutes les contraintes de l'entreprise privée où les critères de rentabilité et d'efficacité constituent des gages de succès. Mais elle est une société d'économie mixte créée pour le développement industriel de la province de Québec. Et, de ce fait, elle se doit de livrer au public les informations sur ses activités. L'on confère tellement de rôles à la S.G.F. qu'on ne peut pas ne pas s'expliquer. Dès l'instant où quelqu'un prend la parole sur des questions économiques, dès l'instant où un professeur d'université traite du développement économique de la province, ou encore qu'un économiste ou un journaliste aborde ces questions, chacun y va de sa suggestion pour nous tracer la voie de l'action. Nous considérons qu'à cause de notre statut, il en sera toujours ainsi et nous acceptons le dialogue. Nous serons jugés sur nos gestes et leurs résultats heureux; quant aux gestes que nous n'aurons pas posés il ne nous reste qu'à nous expliquer lorsque la critique le réclame.

Nous apprécions donc les réflexions que l'on peut faire sur les investissements que

## LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan  
Directeur de l'information: Jean Francoeur  
Trésorier: Arthur Lefebvre  
TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Laval et banlieues: 12 mois: \$28.00, 6 mois: \$15.00, 3 mois: \$8.00. Ailleurs au Canada, par la poste: 12 mois: \$25.00, 6 mois: \$13.00, 3 mois: \$8.00. À l'étranger: 12 mois: \$40.00, 6 mois: \$25.00. Édition du samedi: 12 mois: \$9.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi de la présente publication comme objet postal de deuxième classe.

des idées

des événements

des hommes

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS DE LIONEL-GROULX

# Pour une vision renouvelée de la contestation

par Pierre Grenier

● Etudiant en collège II à Lionel-Groulx, M. Pierre Grenier a été l'un des animateurs du Mouvement pour la réintégration. Ce mouvement a, depuis quelques temps, plus ou moins cédé la place au Mouvement pour l'action positive. Il conserve cependant un nombre limité de membres, dont l'auteur de ce texte.

Vouloir retrouver le même monde, la même école, c'est vouloir trouver l'impossible: les esprits se sont ouverts, les institutions devront s'élargir.

Il ne s'agit plus de tuer la contestation; il s'agit de la réorienter: lui donner un sens. La contestation ne doit plus détruire, elle doit créer. La contestation est à créer, et de là naîtra l'espoir.

La contestation qu'on a connu était révolte; elle s'est faite dans l'irrespect: elle est la négation de toutes les valeurs. Elle est violence à l'esprit. La contestation qu'on devra faire sera compréhension: elle se fera dans le dialogue. Affirmation d'un certain humanisme, elle sera confiance et respect de soi.

Dialoguer, ce n'est pas se faire fourrer; dialoguer, c'est s'engager. Il faut rompre le dialogue des cris et menaces; il faut faire celui de la compréhension et de la confiance. On ne changera pas l'homme en changeant la société: ce ne sont pas les idées qui sont justes, ce sont les hommes. Il est temps que l'homme se remette en question: ceux qui ont occupé, ceux qui font cette révolte ne se sont pas contestés, pas tous.

On s'élève contre un pouvoir établi, mais celui que l'on veut construire est semblable: lorsqu'on accède au pouvoir de consommation, c'est son propre manque de pouvoir qu'on accuse. La répartition des richesses est remise en cause, non son accroissement.

Définir le pouvoir étudiant, c'est définir ses aspirations: on a le pouvoir qu'on se donne. C'est dans l'action que le pouvoir étudiant se définit; mais plus grand sera ce pouvoir, plus grande sera notre fierté.

Le pouvoir étudiant est celui de l'imagination. Il faut

enfin que la théorie naisse de l'expérience: nous devons désormais vivre dans l'ouverture; concevoir un homme qui soit un, un homme qui soit uni: l'unidimension à l'échelle planétaire.

Il faut enfin réintégrer, réintégrer la société à l'homme: c'est-à-dire la personnaliser, en un mot l'humaniser.

La réintégration, c'est un retour à l'être: à la fois heureux et primitif. Mais retour ne signifie pas retard; retour signifie renouveau. Il faut révaloriser l'homme, et avec lui tout ce qui fait l'homme.

Notre siècle idolâtre la société: notre siècle oublie que c'est l'homme qui fait la société, et que redonner à l'homme sa juste valeur, c'est déjà créer la société juste. La société ne doit pas être une fin, mais un moyen: elle est au service de l'être.

Agiter un pouvoir, c'est faire sentir son impuissance. Le monde des pouvoirs, c'est le monde du désespoir: car ce monde, il affirme, infirme et confirme, une lutte des classes. Il dresse les uns contre les autres frères et amis; et tel, ne saurait prétendre à ses aspirations profondes qui sont libération.

Afficher le pouvoir étudiant, c'est montrer son absurdité: c'est réintroduire l'irrational dans le rationnel, la contrainte dans la liberté, la violence dans la paix. Son langage est le langage de la fourberie, car il parle ainsi que Sartre de liberté conditionnée, de violence qui est une contre-violence, car il parle ainsi que Lénine d'une démocratie qui serait la dictature du prolétariat et je la paysannerie.

Ce que l'on veut faire, c'est combattre l'obscurantisme machiniste et l'on ne trouve mieux que de lui opposer l'obscurantisme anarchiste.

Leur révolution est une oppression; notre réintégration n'est que pression: elle va dans le sens de l'homme, par et avec l'homme.

Ce qu'il faut, c'est faire l'éducation de la masse; mais cette éducation, elle ne se fera pas à coups de massue.

Le pouvoir étudiant retourne ce principe de la démocratie: ce n'est plus par la majorité à la tactique révolutionnaire, c'est par la tactique révolutionnaire à la majorité.

Le pouvoir étudiant est un pouvoir néfaste: la révolution est le refus à la participation. Réintégrer, c'est réformer: c'est revenir aux valeurs premières, re-former. Revenir aux valeurs premières c'est avoir foi en l'homme. Notre réforme, c'est celle de l'homme: elle est participation à une créativité de groupe, et elle vise à la réconciliation de l'être à lui-même.

Ce n'est certes pas nous qui dirions: "La seule démocratisation que nous réclamons, c'est le renforcement de notre mouvement", car la seule démocratisation que nous réclamons, c'est la seule démocratisation possible, c'est-à-dire la cogestion.

Notre nation a glorifié la notion de changement mais elle a oublié que tout changement n'est pas progrès. Oublier, c'est oublier ce qu'il faudrait au monde pour qu'il soit juste et bon. Il faut se faire visionnaire.

L'ouverture que se cache l'espoir. Se fermer, c'est se limiter: c'est le refus. L'ouverture n'est pas refus, ni davantage acceptation; l'ouverture est recherche. Il faut que le quotidien devienne œuvre; il faut animer le quotidien: lui donner une âme.

Il faut s'ouvrir, c'est-à-dire s'ouvrir à la concurrence. C'est dans la concurrence que se trouve la seule liberté éprouvée. Ne pas oublier que toute liberté éprouvée est une liberté limithrophe, à la limite elle reste à prouver. La liberté est un mythe.

Il faut s'ouvrir et comprendre que tous les grands idéaux sont des mythes. Ce que la contestation a fait, ce n'est rien d'autre que de nous servir ces vieux mythes. La révolte étudiante est une révolte bourgeoise, elle est une démagogie car elle prétend apporter l'égalité dans la différence: rien n'est égal mais plus ou moins analogue.

Il n'y a rien à faire d'autre que d'agir dans la voie de l'espoir. Et cette voie, elle est à la fois attente et recherche: attente de la recherche, c'est-à-dire de ses résultats.

On a voulu refaire la société en la contestant; en la contestant, on l'a défaits: c'est là toute la victoire du pouvoir étudiant, mais surtout de l'opposition.

On a trop fait de politique pendant ces journées; on en fait trop encore pour que nous croyions en l'honnêteté de certains dirigeants syndicaux: ce sont les esprits qu'il nous faut réformer, et d'abord par une pédagogie nouvelle.

Notre refus, notre seul refus, est celui d'un savoir parcellaire: un savoir qui est orientation du savoir: un savoir qui est au service d'une idéologie. Professeur dont le seul souci est une vague politique: non point langage de cerveau, mais conditionnement du cerveau.

L'éducation doit viser l'épanouissement maximal de la personne. Elle s'étend sur toute une vie, car le savoir est vie.

À l'unité de la personne, doit correspondre une unité dans la retransmission du savoir: l'étudiant est un, une doit être la science.

On ne doit pas tellement instruire qu'éduquer: c'est-à-dire donner à l'étudiant une capacité à être. Lui donner cette capacité, c'est l'ouvrir au monde. L'ouverture, capacité à être: disponibilité.

Disponibilité, c'est bien cela; s'ouvrir à la disponibilité: valoriser l'expression naturel-

le, l'extériorisation de l'être; c'est-à-dire, favoriser la communicabilité d'être. C'est cela: créer et se créer; mais aussi se récréer dans la motivation et la participation. C'est s'intégrer.

Cette disponibilité, elle est créativité de groupe: elle est l'ouverture sur l'autre. Et c'est bien là la qualité essentielle du maître nouveau. Il n'est plus dispensateur mais davantage tuteur: il oriente et dirige: il est le guide et l'ami.

Le professeur doit inventer une nouvelle méthode qui fasse l'unité du savoir et qui la transmette; il doit réinventer la maïeutique.

Ainsi professeurs et étudiants sont rapport au savoir. Le savoir est une hiérarchie. Chacun y occupe un rang, il appartient à chacun d'en gravir les échelons.

Il était une fois une montagne toute belle qui s'élevait dans un parc provincial du Québec. Cette montagne s'appelait le mont Orford.

Un jour, notre gouvernement décida que le temps était venu de permettre à tous les citoyens d'aller gaiement s'amuser dans ce grand parc réservé depuis longtemps à leur intention. Oh grandeur et intelligence des hommes élus par le peuple! Dans un débordement d'amour pour tous les citoyens, ces hommes au pouvoir crurent qu'il fallait des jeux dans cette montagne.

Et il y eut des jeux. Tous purent aller skier à Orford. C'était une autre réalisation du gouvernement québécois, l'accessibilité de tous les contribuables et de toutes les familles à un des plus beaux sports d'hiver, le ski.

Mais il y avait eu un petit changement. Oh un rien! Le gouvernement avait élevé la montagne aux citoyens pour la remettre à quelques hommes qui, eux, bien entendu, ne feraient pas trop de profits avec leur entreprise, mais chercheraient seulement à rendre service aux gens.

Il ne faut pas voir là un manque de responsabilité de la part des dirigeants, non plus qu'un aveuglement ou une bêtise. Peut-être était-ce plutôt la crainte d'entraîner le peuple dans une catastrophe économique en investissant dans ce parc provincial, ou encore la peur de ne voir pratiquer ce sport que par les pauvres.

Maintenant, la montagne louée à des particuliers laisse quand même la liberté pour tous les citoyens d'aller s'y amuser l'hiver, du moins pour ceux qui ont les moyens

de payer la note d'une fin de semaine de ski.

Que les prix soient montés en flèche ces dernières années, personne ne s'en ressent, qu'il se forme d'ininterminables lignes d'attente au bas des monte-pentes, que les pistes soient bondées de skieurs, personne ne peut voir là un inconvénient, que cette année, enfin, on décide que désormais, après 19 ans, un étudiant n'est plus un étudiant et qu'ainsi on réussisse à remplir les coffres de bel argent sans faire pour cela des améliorations, si ce n'est peindre les poteaux des téléskis, il n'y a là rien de détestable. C'est bien ainsi.

Le ski, aujourd'hui, n'est pas un sport de riches. Ce n'est pas non plus le sport des exploitants. Ce n'est pas vrai qu'il n'y a que les bourgeois qui skient. Une famille

de classe moyenne peut se permettre de pratiquer ce sport facilement; à preuve toutes les familles qui ne bougent pas de chez elles. En effet, tous nous sommes très libres de skier ou de ne pas skier, de payer le prix ou de rester chez nous; c'est un choix de consommateur.

"Les chanceux, ils font du ski!" Peut-être, un jour, pourrez-vous en faire du ski, mettez-vous seulement un peu d'argent de côté, vous serez reçus les bras ouverts et à si bon marché au Mont Orford, parc provincial (ou cependant, en toute honnêteté, un splendide camping fait honneur à la province).

Daniel GAGNON

Montréal, 20 novembre 1968.

## Gouvernement de coalition face à la monopolisation de la presse

Voici le texte d'un télégramme adressé au premier ministre Jean-Jacques Bertrand et au chef de l'opposition, M. Jean Lesage:

Avec la monopolisation délirante des principaux médias français du Québec, seul un gouvernement de coalition a des chances de prévenir la dictature et de faire face, dans l'immédiat, aux risques évidents de désordres graves de la part d'étudiants, de travailleurs, assistés sociaux, nationalistes, anglophones, sans parler des dangers d'élections

générales hâtives intolérables, ni des possibilités d'autres crises monétaires internationales.

Première mesure: une loi d'urgence nationale et de salut public visant à forcer les financiers à se départir dans les 6 ou 12 mois de 90% des médias qu'ils possèdent. User pour cela de toute la latitude de la juridiction provinciale et de tous moyens à la disposition du gouvernement.

Durée de la coalition: celle prévue ci-dessus, soit de 6 à 12 mois.

(note: un télégramme a peu près semblable a été envoyé à MM. Pierre Elliott Trudeau et Gérard Pelletier, leur demandant d'appliquer la loi antitrust contre les monopolies de journaux ou d'adopter une loi d'urgence nationale et de salut public visant à forcer les financiers à se départir d'ici 6 ou 12 mois de la plus grande partie des médias acquis.)

ANTONIO BOISCLAIR  
Ex-journaliste démissionnaire pour cause de monopolisation

P.S. L'auteur de ces télégrammes n'en a pas contre la contestation. Il est d'avis, tout en étant catégoriquement opposé à tout recours à la violence chez nous, que la société doit subir dans les plus brefs délais de très profondes transformations en vue de la justice et de la paix, du bien-être et du progrès nécessaires à une nouvelle forme de société au Québec et dans le monde.

Montréal, 27 novembre 1968

## Pensées pour notre temps

### La position unique du Québec

"Nous savons que les anglophones sont majoritaires dans neuf des dix provinces canadiennes; les francophones, eux, sont majoritaires dans le Québec: voilà la situation dont il faut tirer profit. En effet, la concentration de plus de quatre millions de francophones dans une même province est le seul facteur qui donne, au départ, quelque réalité au concept d'association dans l'égalité. Le Québec est donc un milieu où les aspirations et les besoins de quatre francophones sur cinq, au Canada, peuvent être satisfaits: du seul fait de la concentration, la vie en français s'y réalise spontanément et est plus facile à organiser. C'est pourquoi, à notre avis, le rôle des Québécois dans la vie française au Canada devra être reconnu bien plus qu'il ne l'est dans la pratique, aujourd'hui: nous songeons en particulier au monde du travail, dans le secteur public fédéral et dans le secteur privé. Mais la situation a aussi un aspect politique: le Québec est la seule province où les francophones sont en majorité et les anglophones, en minorité. Cette fois, le poids du nombre joue en faveur des francophones et c'est pour eux un puissant levier. Ils peuvent d'abord exercer chez eux une influence prépondérante; il leur est en outre possible de se faire entendre par le reste du pays, notamment au Parlement fédéral, et ainsi de participer avec vigueur à la vie du Canada. Cela, bien entendu, ne va pas sans risque. Le problème peut donc se formuler ainsi: comment intégrer le Québec nouveau dans le Canada d'aujourd'hui, sans restreindre l'élan québécois, mais aussi sans l'éclatement du pays.

Il résulte de cet ensemble de faits un leadership québécois pour la promotion de la langue et de la culture françaises au Canada, quelle que soit la solution politique qui l'emporte en définitive. Cela résulte, non des idéologies ou d'un quelconque messianisme, mais de la nature des choses. Dans ce sens, il est évident et indiscutable que Québec n'est pas "une province comme les autres".

(Extrait du Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Introduction générale, Livre I, Les langues officielles).



# Allez-y! Pour quelques dollars de plus... C'est Noël, après tout.

SCOTCH VIEILLI 12 ANS, DISPONIBLE MAINTENANT DANS LE NOUVEAU FORMAT DE 40 ONCES. CHIVAS BROTHERS LTD., DISTILLERS, ABERDEEN, SCOTLAND.




**JEUNES FILLES!  
JEUNES GENS!**

**DE MONTRÉAL  
ET LA RÉGION**

qui désirez vous faire de l'argent de poche

**LE DEVOIR**

a besoin de vous

Si vous avez de 10 à 16 ans et si vous résidez dans les secteurs suivants:  
**ÎLE DE MONTRÉAL - RIVE SUD - VILLE DE LAVAL**

Communiquez sans tarder avec le:  
**Service du tirage à 844-3361**

**GAËTAN PARIS**

GAËTAN PARIS dans sa trachée artère et ont provoqué un étouffement. Les causes de son indigestion n'ont pu encore être déterminées.

Les obsèques de Gaëtan Paris auront lieu mercredi. Sa famille demande de ne pas envoyer de fleurs mais plutôt de faire des dons à l'Institut de cardiologie.

Ses deux yeux ont été énucléés et transportés à la banque des yeux où ils seront greffés sur un patient. L'homme qui a vécu pendant cinq mois avec le cœur d'un autre permettra à un troisième personne de voir la lumière.

Gaëtan Paris, le deuxième opéré du cœur de l'Institut de cardiologie, — le premier Albert Murphy qui a subi l'intervention le 31 mai est mort le 1 juin — avait reçu le 28 juin le cœur d'un jeune motocycliste, Yvon Bastien. Il s'était rétabli rapidement et avait pu regagner son domicile de Duvernay. Au mois d'août, il visitait, en compagnie de sa femme, la Terre des hommes, où il était acclamé par la foule.

Depuis, il était très actif et s'apprêtait à reprendre son métier de dessinateur industriel.

Alors qu'on apprenait le décès de Gaëtan Paris, l'Institut de cardiologie annonçait qu'une dixième greffe du cœur avait été effectuée avec succès.

Le receveur est M. Gérard Lévesque, âgé de 53 ans, industriel de Grande-Anse au Nouveau-Brunswick. Il a reçu le cœur de Jean-Luc Morin, un jeune homme de 23 ans mort des suites d'une collision entre une automobile et

un train, survenue il y a une semaine. Ce double événement coïncide avec un anniversaire: il y aura un an demain que le mot "transplantation cardiaque" apparaissait dans tous les journaux du monde et que très régulièrement il allait faire les manchettes.

C'est le 3 décembre 1967 que le nom du Dr Christian Barnard allait devenir universellement célèbre. Il avait réussi cette "première" mondiale chirurgicale: greffer dans la poitrine d'un autre être humain le cœur d'un être humain.

Après dix ans de recherches en laboratoire, l'opération était tentée à l'hôpital Grootte Schur du Cap. Le receveur, Louis Washkansky avait été doté d'une partie du cœur d'une jeune femme de 25 ans, Denise Darvall, mortellement blessée à la suite d'un accident d'automobile.

Onze jours après son opération Washkansky se levait, mais 48 heures plus tard, il souffrait d'une pneumonie double. Malgré un traitement intensif à la pénicilline, le premier opéré du cœur décédait. Le cœur greffé avait pourtant tenu jusqu'au dernier moment.

Une page de l'histoire de la cardiologie venait d'être tournée. Depuis, dans de nombreux pays du monde, l'opération de transplantation a été répétée. Des 95 greffés du cœur, 46 ont survécu à l'opération.

**JEAN LESAGE** est, dit-il, la rançon de l'instabilité et de l'insécurité.

Après avoir longuement insisté sur le sort peu enviable du cultivateur, en particulier sur l'état d'infériorité des producteurs de lait, peu favorisés par l'abolition des subsides et les nouvelles techniques d'emballage, M. Lesage devait ensuite s'attarder sur la question des taxes et des impôts. "On m'appelait ti-Jean la taxe, dit-il, parce que nous avons augmenté les impôts de 80 millions en six ans, mais l'Union nationale a accru de \$350 millions en deux ans et demi le fardeau du contribuable."

Le budget du Québec, rappelle-t-il, M. Lesage, atteint 2,6 milliards. Mais où va cet argent?

Il dénonce le gaspillage: 17 millions, dit-il, pour les voyages en Europe des ministres et des fonctionnaires; 10 millions pour l'office de publicité "qui fait de la propagande"; et des millions qu'on dépense pour "mettre de l'asphalte sur la neige dans Bagot".

"Je n'ai jamais vu un gouvernement dépenser autant pour faire si peu", conclut M. Lesage qui invite l'assemblée à élire M. Boisvert et à remettre les libéraux au pouvoir.

M. Courcy, dont le discours est à la fois une charge et un spectacle, met en doute l'expérience et la compétence de M. Cardinal, solidaire, dit-il, des accusations que faisait l'Union nationale en 1966 contre les libéraux, en particulier les accusations selon lesquelles la professionnalité des écoles serait menacée sous M. Lesage. Or, dit-il, c'est le gouvernement de l'Union nationale qui a rendu l'enseignement religieux facultatif.

**CHICAGO** assaillis à l'aide de tous les projectiles qu'ils pouvaient trouver, pierres, pavés, bouteilles. La réponse à ces actes de manifestants fut une violence sans restriction et sans discrimination de la part de la police, déclare notamment le rapport.

Selon ce long texte il y eut 192 policiers blessés dont 49 furent être hospitalisés contre 63 journalistes délibérément battus par la police et 101 manifestants pacifistes hospitalisés et 1,025 autres soignés par les antennes médicales de leurs organisations. Il y eut pendant les manifestations de Chicago 668 arrestations opérées. Parmi les personnes arrêtées il y en avait venant de 36 Etats et du district de Columbia et de cinq pays étrangers. Les forces en présence ont été estimées à 10,000 manifestants, 12,000 policiers, auxquels il fallait ajouter 12,000 gardes nationaux et soldats de l'armée régulière, 300 journalistes ont assuré la "couverture" des manifestations.

**BERTRAND** La conférence, qui a débuté dimanche à Ottawa, se poursuit aujourd'hui, lundi, et prendra fin mardi.

à garantir les droits de la minorité; il proclamerait avant tout les droits de la majorité. Par ce nouvel équilibre, le premier ministre serait parvenu à faire l'unanimité dans le caucus et le conseil des ministres.

Il est capital, a dit M. Bertrand, de créer de nouveaux emplois pour les étudiants qui sortent des CEGEP; il est important de promouvoir l'essor industriel du Québec à la faveur d'un "climat de sécurité et de stabilité". Mais ces étudiants formés dans les institutions, c'est au Québec qu'ils devront trouver du travail. Or, il faut que cette province reste française, que la langue qu'emploieront ces étudiants reste française.

"Pour que la province reste française, que faut-il? Laisser la langue française à la porte des usines? Laisser la langue française à la porte des écoles anglaises? Laisser la langue française à la porte des grandes institutions commerciales et industrielles? Non!"

A M. Lesage, qui avait déploré dans l'après-midi la pénurie de nouveaux emplois, M. Bertrand a répondu hier soir que son gouvernement avait créé en deux ans et demi 85,000 nouveaux emplois tandis que les libéraux n'en ont créé, en six ans, que 60,000.

Le premier ministre a peu parlé des questions qu'on agite dans la campagne électorale en cours dans Bagot; il a dit qu'il ne voulait pas s'en prendre à M. Henri Boisvert. "Qu'il demeure maire d'Acton Vale, a-t-il dit, et il aura la coopération de M. Cardinal!"

Au sujet des origines des deux candidats et de l'insistance que mettent les libéraux à faire valoir en faveur de M. Boisvert son enracinement dans le comté, le premier ministre a dit qu'un Québécois, "qu'il soit d'ici ou d'ailleurs, est d'abord un Québécois".

**IMMIGRANTS** proclamée par l'Organisation des Nations unies, et qui marque le 20e anniversaire de l'adoption par l'ONU d'une déclaration universelle des droits.

La conférence, qui a débuté dimanche à Ottawa, se poursuit aujourd'hui, lundi, et prendra fin mardi.

■ aujourd'hui

A 11h00, à la salle S-700 de l'université de Montréal, conférence donnée sous les auspices du département de médecine et chirurgie expérimentales de la faculté de médecine par le Dr J.W. Kolss., à qui on doit le rein artificiel.

A 12h15, à l'hôtel Windsor, déjeuner du Canadian Club de Montréal. Conférencier: James de B. Donville, directeur du Théâtre du Nouveau Monde.

A 12h30, au salon doré de l'hôtel Mont-Royal, déjeuner-causerie de la Chambre de commerce du district de Montréal. Conférencier: M. Robert Bourassa. Sujet: "Peut-on éviter l'impasse financière au Québec?"

A 13h30, au 1080 de la côte du Beaver Hall, salle 3 du 5e étage, la section de Montréal de l'Association des manufacturiers canadiens et le Montreal Board of Trade donneront une conférence de presse sur l'avenir immédiat du collège Dawson.

A 16h00, "Les Festivités" de la corporation du vieux Montréal convoque les journalistes à une conférence de presse à la maison de la Congrégation, 222 boul. Saint-Laurent, angle Saint-Paul.

A 17h00, un cargo de 730 pieds de longueur, le M.V. Ottercliffe Hall, de la Hall Corporation, sera lancé aux chantiers de la Davie Shipbuilding, à Lauzon.

A 17h00, au club Saint-Denis, 257 est, rue Sherbrooke, la promotion 69 de l'école des HEC et la direction de l'école rencontreront les représentants d'environ 70 compagnies.

De 18h00 à 22h00, soirée pour hommes chez Dupuis Frères Limitée. C'est une occasion pour l'homme d'affaires de faire ses achats en vue des étrennes, avec l'aide d'hôtesse compétentes.

A 18h30, souper - causerie des jeunes du Club Renaissance de Montréal, au 427 est de la rue Sherbrooke. M. Marcel Masse, ministre d'Etat délégué à la fonction publique, sera conférencier.

A 19h00, au centre récréatif Maisonneuve, 3,000 rue Viau, choix des candidats à la taxe volontaire de la ville de Montréal sous la présidence de M. Maurice Farley, secrétaire administratif de la ville de Montréal.

A 20h00, au West Hill High School, 5851 rue Somerled, à Notre-Dame-de-Grâce, le chef du parti libéral du Québec, M. Jean Lesage, prendra la parole lors de l'assemblée de clôture de la campagne de M. William Tetley.

A 20h30, dans l'amphithéâtre de la faculté de médecine de l'université d'Ottawa, le chanoine René Lévesque, professeur à l'université de Lille, en France, prononcera une causerie illustrée intitulée: "La Bible à la lumière des découvertes modernes".

A 20h45, à l'hôtel Ritz-Carlton, quatrième réunion de la saison 1968 - 69 de l'Alliance française de Montréal. Max Chamson, directeur des Services officiels du tourisme français, projettera le film "Des hommes et des montagnes" qu'il a réalisé avec le célèbre alpiniste Gaston Rebuffat.

Au bureau des affaires culturelles, 360, rue McGill, réunion du jury pour l'attribution du Prix David.

A 14h00, à la salle Maisonneuve de la brasserie Labatt, à LaSalle, conférence de presse au sujet de "La pauvreté humaine".

St-Michel: le comité d'épuration a obtenu trois sièges sur quatre

MM. Nicola Ciamarra, Aimé Sauvé, Ernest Roussile (tous trois du comité d'épuration) et Léopold Lavoie ont été élus hier aux quatre sièges de conseillers municipaux du nouveau quartier de Saint-Michel-Nord, créé après l'annexion de la cité de Saint-Michel à Montréal.

Voici les résultats officiels et incomplets de cette élection qui s'est déroulée sans incident au cours de la journée de dimanche: Vingt-et-un candidats étaient en lice en vue de combler les quatre sièges de conseiller municipal.

Se faisaient la lutte au siège no 1: MM. Nicola Ciamarra (1,744) journaliste; André Desroches, (375) voyageur de commerce; Charles Lafontaine, (513) administrateur; Roger Poirier, (425) contremaître; Alfred Spada, (399) gérant; Joseph-F. Marcel Toutant, (416) fonctionnaire.

Au siège no 3: MM. Roland Handfield, (80) bijoutier; Jean-Ducharme, (1,645) industriel; André Larue, (1,060) courtier d'assurance; Aimé Sauvé, (1716) industriel.

Au siège no 3: MM. Roland Handfield, (80), bijoutier; Jean-

Claude Larouche, (364), technicien en mécanique; Paul-Emile Lessard, (424) marchand; Michel Archangelo Luciani, (455) marchand; Wilfrid Rochon (545) marchand; Ernest Roussile, (1,278) industriel; Origène Vézina, (1,126) représentant de commerce.

Au siège no 4: MM. Pierre Bégin (1,578) maître-imprimeur; Roland Larivière, (651) vendeur; Léopold Lavoie, (1,669) conseiller en relations industrielles; Rocco Luciani (1,046) dessinateur-crétateur.

Chaque électeur ou électrice qui s'est rendu aux urnes hier s'est vu remettre quatre bulletins de vote, chacun d'une couleur différente puisqu'il y avait quatre sièges de conseiller à combler et des candidats différents dans chacun de ces sièges.

Chaque électeur a pu voter quatre fois, une fois pour un des candidats à chacun des sièges.

Les électeurs étaient invités à s'identifier par un des moyens mentionnés dans la charte de la ville de Montréal (article 303): carte d'identité émise par la ville, certificat de citoyenneté, passeport canadien, carte d'assurance sociale, permis de conduire et formule 22B.

"l'administration de Saigon", a ajouté le radio.

Appelés "délégations du comité du FNL", ces organes composés de représentants de toutes les classes de la société, s'occupent de toutes les questions concernant l'administration des régions tenues par le Vietcong, a encore précisé Radio-Hanoi.

La course contre la montre est ainsi engagée en vue de la victoire politique au Vietnam, au moment où la conférence élargie de Paris ne semble pas pouvoir commencer avant la deuxième semaine de décembre en raison de la lenteur de son organisation.

Hier, un bataillon Vietcong est passé à l'attaque, à 25 milles au nord de Saigon.

**St-Michel: le comité d'épuration a obtenu trois sièges sur quatre**

MM. Nicola Ciamarra, Aimé Sauvé, Ernest Roussile (tous trois du comité d'épuration) et Léopold Lavoie ont été élus hier aux quatre sièges de conseillers municipaux du nouveau quartier de Saint-Michel-Nord, créé après l'annexion de la cité de Saint-Michel à Montréal.

Voici les résultats officiels et incomplets de cette élection qui s'est déroulée sans incident au cours de la journée de dimanche: Vingt-et-un candidats étaient en lice en vue de combler les quatre sièges de conseiller municipal.

Se faisaient la lutte au siège no 1: MM. Nicola Ciamarra (1,744) journaliste; André Desroches, (375) voyageur de commerce; Charles Lafontaine, (513) administrateur; Roger Poirier, (425) contremaître; Alfred Spada, (399) gérant; Joseph-F. Marcel Toutant, (416) fonctionnaire.

Au siège no 3: MM. Roland Handfield, (80) bijoutier; Jean-Ducharme, (1,645) industriel; André Larue, (1,060) courtier d'assurance; Aimé Sauvé, (1716) industriel.

Au siège no 3: MM. Roland Handfield, (80), bijoutier; Jean-

Claude Larouche, (364), technicien en mécanique; Paul-Emile Lessard, (424) marchand; Michel Archangelo Luciani, (455) marchand; Wilfrid Rochon (545) marchand; Ernest Roussile, (1,278) industriel; Origène Vézina, (1,126) représentant de commerce.

Au siège no 4: MM. Pierre Bégin (1,578) maître-imprimeur; Roland Larivière, (651) vendeur; Léopold Lavoie, (1,669) conseiller en relations industrielles; Rocco Luciani (1,046) dessinateur-crétateur.

Chaque électeur ou électrice qui s'est rendu aux urnes hier s'est vu remettre quatre bulletins de vote, chacun d'une couleur différente puisqu'il y avait quatre sièges de conseiller à combler et des candidats différents dans chacun de ces sièges.

Chaque électeur a pu voter quatre fois, une fois pour un des candidats à chacun des sièges.

Les électeurs étaient invités à s'identifier par un des moyens mentionnés dans la charte de la ville de Montréal (article 303): carte d'identité émise par la ville, certificat de citoyenneté, passeport canadien, carte d'assurance sociale, permis de conduire et formule 22B.

"l'administration de Saigon", a ajouté le radio.

Appelés "délégations du comité du FNL", ces organes composés de représentants de toutes les classes de la société, s'occupent de toutes les questions concernant l'administration des régions tenues par le Vietcong, a encore précisé Radio-Hanoi.

La course contre la montre est ainsi engagée en vue de la victoire politique au Vietnam, au moment où la conférence élargie de Paris ne semble pas pouvoir commencer avant la deuxième semaine de décembre en raison de la lenteur de son organisation.

Hier, un bataillon Vietcong est passé à l'attaque, à 25 milles au nord de Saigon.

**St-Michel: le comité d'épuration a obtenu trois sièges sur quatre**

MM. Nicola Ciamarra, Aimé Sauvé, Ernest Roussile (tous trois du comité d'épuration) et Léopold Lavoie ont été élus hier aux quatre sièges de conseillers municipaux du nouveau quartier de Saint-Michel-Nord, créé après l'annexion de la cité de Saint-Michel à Montréal.

Voici les résultats officiels et incomplets de cette élection qui s'est déroulée sans incident au cours de la journée de dimanche: Vingt-et-un candidats étaient en lice en vue de combler les quatre sièges de conseiller municipal.

Se faisaient la lutte au siège no 1: MM. Nicola Ciamarra (1,744) journaliste; André Desroches, (375) voyageur de commerce; Charles Lafontaine, (513) administrateur; Roger Poirier, (425) contremaître; Alfred Spada, (399) gérant; Joseph-F. Marcel Toutant, (416) fonctionnaire.

Au siège no 3: MM. Roland Handfield, (80) bijoutier; Jean-Ducharme, (1,645) industriel; André Larue, (1,060) courtier d'assurance; Aimé Sauvé, (1716) industriel.

Au siège no 3: MM. Roland Handfield, (80), bijoutier; Jean-

Claude Larouche, (364), technicien en mécanique; Paul-Emile Lessard, (424) marchand; Michel Archangelo Luciani, (455) marchand; Wilfrid Rochon (545) marchand; Ernest Roussile, (1,278) industriel; Origène Vézina, (1,126) représentant de commerce.

Au siège no 4: MM. Pierre Bégin (1,578) maître-imprimeur; Roland Larivière, (651) vendeur; Léopold Lavoie, (1,669) conseiller en relations industrielles; Rocco Luciani (1,046) dessinateur-crétateur.

Chaque électeur ou électrice qui s'est rendu aux urnes hier s'est vu remettre quatre bulletins de vote, chacun d'une couleur différente puisqu'il y avait quatre sièges de conseiller à combler et des candidats différents dans chacun de ces sièges.

Chaque électeur a pu voter quatre fois, une fois pour un des candidats à chacun des sièges.

Les électeurs étaient invités à s'identifier par un des moyens mentionnés dans la charte de la ville de Montréal (article 303): carte d'identité émise par la ville, certificat de citoyenneté, passeport canadien, carte d'assurance sociale, permis de conduire et formule 22B.

"l'administration de Saigon", a ajouté le radio.

Appelés "délégations du comité du FNL", ces organes composés de représentants de toutes les classes de la société, s'occupent de toutes les questions concernant l'administration des régions tenues par le Vietcong, a encore précisé Radio-Hanoi.

La course contre la montre est ainsi engagée en vue de la victoire politique au Vietnam, au moment où la conférence élargie de Paris ne semble pas pouvoir commencer avant la deuxième semaine de décembre en raison de la lenteur de son organisation.

Hier, un bataillon Vietcong est passé à l'attaque, à 25 milles au nord de Saigon.

**St-Michel: le comité d'épuration a obtenu trois sièges sur quatre**

MM. Nicola Ciamarra, Aimé Sauvé, Ernest Roussile (tous trois du comité d'épuration) et Léopold Lavoie ont été élus hier aux quatre sièges de conseillers municipaux du nouveau quartier de Saint-Michel-Nord, créé après l'annexion de la cité de Saint-Michel à Montréal.

Voici les résultats officiels et incomplets de cette élection qui s'est déroulée sans incident au cours de la journée de dimanche: Vingt-et-un candidats étaient en lice en vue de combler les quatre sièges de conseiller municipal.

Se faisaient la lutte au siège no 1: MM. Nicola Ciamarra (1,744) journaliste; André Desroches, (375) voyageur de commerce; Charles Lafontaine, (513) administrateur; Roger Poirier, (425) contremaître; Alfred Spada, (399) gérant; Joseph-F. Marcel Toutant, (416) fonctionnaire.

Au siège no 3: MM. Roland Handfield, (80) bijoutier; Jean-Ducharme, (1,645) industriel; André Larue, (1,060) courtier d'assurance; Aimé Sauvé, (1716) industriel.

Au siège no 3: MM. Roland Handfield, (80), bijoutier; Jean-

Claude Larouche, (364), technicien en mécanique; Paul-Emile Lessard, (424) marchand; Michel Archangelo Luciani, (455) marchand; Wilfrid Rochon (545) marchand; Ernest Roussile, (1,278) industriel; Origène Vézina, (1,126) représentant de commerce.

Au siège no 4: MM. Pierre Bégin (1,578) maître-imprimeur; Roland Larivière, (651) vendeur; Léopold Lavoie, (1,669) conseiller en relations industrielles; Rocco Luciani (1,046) dessinateur-crétateur.

Chaque électeur ou électrice qui s'est rendu aux urnes hier s'est vu remettre quatre bulletins de vote, chacun d'une couleur différente puisqu'il y avait quatre sièges de conseiller à combler et des candidats différents dans chacun de ces sièges.

Chaque électeur a pu voter quatre fois, une fois pour un des candidats à chacun des sièges.

Les électeurs étaient invités à s'identifier par un des moyens mentionnés dans la charte de la ville de Montréal (article 303): carte d'identité émise par la ville, certificat de citoyenneté, passeport canadien, carte d'assurance sociale, permis de conduire et formule 22B.

"l'administration de Saigon", a ajouté le radio.

Appelés "délégations du comité du FNL", ces organes composés de représentants de toutes les classes de la société, s'occupent de toutes les questions concernant l'administration des régions tenues par le Vietcong, a encore précisé Radio-Hanoi.

La course contre la montre est ainsi engagée en vue de la victoire politique au Vietnam, au moment où la conférence élargie de Paris ne semble pas pouvoir commencer avant la deuxième semaine de décembre en raison de la lenteur de son organisation.

Hier, un bataillon Vietcong est passé à l'attaque, à 25 milles au nord de Saigon.

**COURS DE FORMATION SOCIALE**  
par correspondance  
**INSTITUT DE FORMATION SOCIALE DU QUÉBEC INC.**  
Annexé à l'Université de Sherbrooke.  
Subventionné par le Ministère de l'Éducation.  
Pour renseignements:  
230 ouest, rue King, local 202  
Sherbrooke, Qué.  
Tél.: Montréal, 527-8831

**Si c'est du**  
**Vat 69,**  
**ça Vat!**  
C'est le scotch des cœurs jeunes



**PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"**  
**844-3361**  
Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

**ANTIQUITES CANADIENNES**  
COLLECTION importante de peintures et gravures canadiennes, objets et meubles anciens. Studio d'encadrements exclusifs. Ganeries Place Royale, 151 St-Paul ouest ouvert de 12-10 p.m. sam-dim. 2-5 p.m. Tél. 845-6092. 27-12-68

**CANADIANA** armoires, tables, chaises, banc, berçantes, huche, coffres, demi-lune, buffet-bas, vaisselier, table-chaise, encoignure, commodes, banc-lit, poutre, récamier, lits, bats, particulier. 671-2276. 9-12-68

**DECORATIONS INTERIEURES**  
Venez voir la magnifique papier peint français que nous avons en stock. Catalogue gratuit sur commande. Pour un travail très soigné de peinture et de pose de papier peint. Consultez-nous. Les Papiers Peints Nancy Grantil, 344a avenue Victoria, Westmount, Tél. 884-5003. 6-12-68

**DIVERS**  
**TOP MART INC.** 15 est rue Ste-Catherine. Tél. 845-0401 Métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers Tureados \$30. Habits complets en téréline et fortrel. \$20. Vestons sport. \$10. \$15. Manteaux d'hiver. \$15 - \$20. Pull-over. \$3 - \$5 - \$6.50. pantalons \$3 - \$5 - \$6.50 etc. etc.

**LOGEMENT DEMANDE**  
Louerais immédiatement maison isolée de 8 à 10 pièces avec foyer si possible, dans Chambly ou les environs. Tél. 937-0965 Urgan. 3-12-68

**PERSONNEL**  
Ne restez pas seul(e) Célibataires, veufs (ves) séparés (es) Pour informations: 825-7861 ou 387-7828. 7-12-68  
Rencontres, buts social, matrimonial célibataires, veufs (ves) ou personnes seules. Venez vous inscrire à l'Agence DU BONHEUR ENREG. 6595 Delormier. Pour rendez-vous 729-9660. 3-12-68

**PROPRIÉTÉ À VENDRE**  
**VILLE MONT-ROYAL**  
Boul. Graham  
Magnifique propriété - 9 pièces, 4 chambres avec possibilité pour 2 autres. Boudoir séparé avec foyer, sous-sol complet, 3 foyers, garage double, terrain, 10,000 p.c. Située à proximité de la régionale Mont-Royal, Outremont, 12 minutes de l'Université de Montréal. Évaluation \$50,000.  
Rens: J-G. Décarie & Associés Inc., Courtier en Immeubles. 273-1509 3-12-68

**VILLE MONT-ROYAL** 172 Thornton avenue, semi-déclaté, split-level, 4 chambres à coucher, cuisine en très beau céramique et salle familiale. 1 1/2 salle de bain, garage, grand terrain, près école et 691e. Pas d'agent. 738-5264 pour rendez-vous. 4-12-68

**PROPRIÉTÉ DE CAMPAGNE À LOUER**  
LAC MARQUIS, grande maison hiverné, sur le lac, louerais 1 mois du 14 décembre au 15 janvier. Tél. 387-6072 4-12-68

**TAILLEUR**  
Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple dernier style.  
**DROLET TAILLEUR - SPÉCIALITÉ -**  
Habits et costumes sur mesure 351 est. rue GILLOT  
Tél. 388-2532 J.N.O.

**PORT-ROYAL**  
1455 ouest, rue Sherbrooke  
...Nous avons tant à vous offrir... Pourquoi ne pas voir par vous-même?  
**Modèle "N" au 20e étage**  
• Superficie totale 1.803 p.c.  
• Salon 21' x 27'  
• 2 chambres à coucher 13' x 17' chacune.  
• 2 salles de bains: marbre et tuiles de céramique.  
• 2 loggias 20' x 6' chacune.  
• Cuisine complètement équipée, lessiveuse et sècheuse incluses.  
• Thermostat individuel dans chaque pièce.  
• Electricité gratuite.  
**Loyer mensuel: \$550.00**  
Bureaux de location sur les lieux 937-9511  
Sur semaine: de 10 à 17h. Sam. et Dim.: de 14 à 18h.  
Appartements modèles Ouverts aux visiteurs.



**ÉLECTIONS PARTIELLES**

**AVIS**

**ÉLECTEURS DES DISTRICTS ÉLECTORAUX DE BAGOT ET DE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE**

**BUREAUX SPÉCIAUX DE SCRUTIN OUVERTS DE 2h p.m. à 10h p.m. SAMEDI, LE 30 NOVEMBRE 1968 ET LUNDI, LE 2 DÉCEMBRE 1968**

Les présidents d'élection délivreront les attestations requises pour voter aux bureaux spéciaux de scrutin aux adresses ci-après indiquées.

Ces attestations seront délivrées entre 1h p.m. et 10h p.m. les 30 novembre et 2 décembre aux électeurs qui en feront la demande et qui auront le droit conformément à l'article 283 de la loi électorale de Québec de voter à ces bureaux spéciaux de scrutin.

"283. SONT SEULS ADMIS À VOTER DANS UN BUREAU SPÉCIAL DE SCRUTIN LES EMPLOYÉS DE CHEMIN DE FER, DES POSTES ET DE MESSAGERIES, LES NAVIGATEURS, PRÊTRES-MISSIONNAIRES, VOYAGEURS DE COMMERCE ET TOUTES AUTRES PERSONNES QUE LEURS OCCUPATIONS HABITUELLES CONTRAignent À S'ABSENTER DU LIEU DE LEUR DOMICILE ET QUI ONT RAISON DE CROIRE QUE LEURS OCCUPATIONS ORDINAIRES LES OBLIGERONT, LE JOUR FIXÉ POUR LE SCRUTIN GÉNÉRAL, À S'ABSENTER DE LA MUNICIPALITÉ OÙ ILS ONT LEUR DOMICILE ET LES EMPÊCHERONT DE VOTER À L'ÉLECTION EN COURS."

**BAGOT**  
Bureau du président d'élection, (M. Jean-Paul Gauthier),  
Saint-Théodore-d'Acton

**NOTRE-DAME-DE-GRÂCE**  
Bureau du président d'élection, (Me Hector Langlois),  
6094 ouest, rue Sherbrooke

**QUÉBEC**

**PUBLIÉ PAR LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC**

# La pastorale doit cesser de s'axer sur les structures pour partir de la vie

par Jean-Pierre Proulx

Faut-il bâtir la pastorale ouvrière en fonction et à partir des structures ecclésiastiques ou à partir de la vie? Pour le chanoine Grand'Maison, la réponse ne fait pas de doute: c'est à partir de la vie.

Cette question apparemment anodine, est une des questions majeures que se posent actuellement plus de 130 prêtres, aumôniers du Mouvement des travailleurs chrétiens ou reliés de près au monde ouvrier. Ils sont réunis à Montréal pour une session de pastorale ouvrière.

En fait, la question n'est pas anodine car elle commande toute une vision et une orientation de la pastorale. Les aumôniers prennent de plus en plus conscience que leur pastorale n'est et n'a souvent été

qu'une courroie de transmission entre la structure ecclésiastique et le monde ouvrier avec le résultat qu'en voulant catéchiser, "liturgiser", on est radicalement passé à côté des vrais problèmes de la vie du monde ouvrier.

En affirmant vendredi que la pastorale ouvrière devait partir de la vie, le chanoine Grand'Maison ne faisait pas une déclaration vide de sens. Elle était reliée à une expérience vécue pendant dix ans au cœur même du monde ouvrier.

Cette affirmation, a-t-il dit aux prêtres, je la fais car j'ai la conviction qu'elle est inscrite au cœur même de la tradition biblique.

"Le premier homme croyant que Dieu ait fait, Adam, il l'a fait avec de la glaise, la glaise c'est le terreau humain, c'est le profane, ce sont

les problèmes concrets des ouvriers, leur vie syndicale. On se trompe, si l'on veut bâtir la foi et l'Eglise sans cette glaise."

"Il faut, a-t-il poursuivi, si l'on veut être fidèle à l'Esprit, revenir à ce réalisme biblique, au charnel de l'incarnation, à la terre nouvelle de la Pâques."

Concrètement, cela veut dire que les prêtres doivent se salir avec les ouvriers, être solidaires avec eux, faire face aux vrais problèmes avec les gens impliqués. C'est à partir de là que surgit la foi.

On objectera que c'est là la nouvelle hérésie de "l'horizontalisme". C'est un mot savant pour nous empêcher d'aller au fond des choses, pour nous garder du réel, répond M. Grand'Maison.

Pourtant le Christ a bel et bien dit "Je suis la Vie", c'est assez clair. Le Royaume de Dieu ne se bâtit pas ailleurs que dans la vie.

Notre grande tentation à tous, a-t-il poursuivi, c'est de fuir cette vie. Nous n'avons pas le courage d'assurer notre liberté de fils de Dieu.

"Nous vivons l'Evangile parlée, "liturgisée", catéchisée, "paroissialisée", "conclisée", etc. mais rarement l'Evangile en action."

Or il faut bien se rendre compte que le terrain immédiatement religieux se rétrécit. Ce n'est pas sur ce terrain que le travailleur vit. C'est en plein cœur du profane.

Si le prêtre reste sur ce terrain religieux de plus en plus mince, il ne doit pas se surprendre que le travailleur n'y se retrouve pas, ses préoccupations, les vraies, ne se trouvent pas là. Ce n'est pas là qu'il s'engage. Cette foi plaquée ne lui paraît pas autrement que comme un porte-à-faux.

"Si, a-t-il dit en terminant, on s'occupe de "bébelles", on aura une foi de "bébelles", si l'on s'occupe de problèmes secondaires, on aura une foi de second ordre. C'est en s'occupant des vrais problèmes, que l'on aura une foi vraie et authentique."

Est-ce là du néo-cléricalisme? Le test pour savoir si nos initiatives tombent dans ce piège, c'est leurs fruits, à savoir des hommes libres dans leurs options politiques et capables de vivre le christianisme à leur façon.

## Une crèche de Noël parmi les hauts fourneaux

CITE DU VATICAN (AFP) — "Cette année notre crèche sera parmi les hauts fourneaux", a déclaré le pape après avoir annoncé qu'il célébrera la messe de minuit devant les travailleurs du centre sidérurgique de Tarente, dans les Pouilles.

"Ces ouvriers, a précisé le souverain pontife, sont engagés même en cet heureux moment dans leur dur travail, bien loin de chez eux, et tous au service d'une oeuvre qui veut donner emploi, pain, confiance, à des milliers d'humbles fils de la terre appelée au réveil et au développement économique, social, spirituel d'une civilisation moderne, saine et fraternelle."

Paul VI a ajouté qu'il voulait apporter "le salut de la joie, de la paix, de la solidarité à ce centre humain extrêmement significatif et presque symbole et présage du renouveau des terres aujourd'hui ouvertes à de nouveaux destins matériels et spirituels".

## Le Vatican ne relève aucune hérésie dans le catéchisme hollandais

CITE DU VATICAN (AFP) — "Ce document ne prononce aucune condamnation et le mot hérésie n'y figure à aucun moment. Il ne fait que souligner les formulations considérées comme incomplètes ou inexactes", a dit Mgr Fausto Vallain, chef de la salle de presse du St-Siège à propos de la déclaration de la commission des six cardinaux sur le catéchisme hollandais publiée samedi matin au Vatican.

Le prélat a souligné que le texte adopté par les six cardi-

naux est "très positif", du fait qu'il reconnaît les qualités peu communes du nouveau catéchisme, dont il loue le caractère pastoral, biblique, liturgique. Il a affirmé aussi que le document approuve l'effort fait dans le catéchisme hollandais pour présenter le message chrétien d'une façon plus adaptée à la mentalité moderne.

Le document ne se prononce pas sur les opinions discutables laissant toute liberté aux théologiens d'en discuter, a encore indiqué Mgr Vallain.

## Ordre équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem



J. Gustave Bellefleur J. Alexandre Thérien Joseph Alepin Charles A. Cadieux Roméo Benoit Michel Kean H. Lionel Guilbert

L'Ordre équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem par l'entremise de son grand maître, le cardinal Eugène Tisserand, doyen du Sacré-Colège, est heureux de communiquer qu'en marque d'appréciation pour valeur et services rendus à l'Ordre, les dignitaires suivants se voient accorder une promotion à un grade supérieur, soit: 1) gra-

de de chevalier Grand Croix: J. Gustave Bellefleur, instituteur, Montréal; J. Alexandre Thérien, maître-imprimeur, Montréal; 2) grade de commandeur Grand Officier: Joseph Alepin, marchand, Ville de LaSalle; Charles A. Cadieux, administrateur, Toronto; 3) grade de commandeur: Roméo Benoit, administrateur, Ville de LaSalle;

Michel Kean, contracteur, Repentigny; H. Lionel Guilbert, manufacturier, Varennes. La remise des diplômes et des décorations aura lieu lors d'une investiture présidée par Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, dimanche 8 décembre, en l'église Notre-Dame de Montréal, à 14 heures 30.

## Au parti et au gouvernement

# Un appel des écrivains tchécoslovaques

PARIS (AFP) — Le journal parisien "Le Monde" a publié samedi le texte de l'appel des écrivains tchécoslovaques à la direction du parti et du gouvernement de leur pays daté du 30 octobre dernier. Ce texte n'avait pas été publié jusqu'à présent bien qu'il ait fait l'objet d'allusions et de critiques de la part des communistes dits "orthodoxes".

Dans une première partie historique, les écrivains disent que "les enquêtes d'opinion publique, les analyses économiques et les terribles réalités des années montrent suffisamment que si le socialisme s'est trouvé menacé en Tchécoslovaquie, c'était avant janvier et à cause de la politique appliquée durant des années par Antonin Novotny et ses compagnons. Les membres du comité central du parti qui l'ont révoqué en janvier ont sauvé le parti et l'Etat de la catastrophe qui les menaçait".

"Les huit mois qui vont de janvier à août ont confirmé l'exactitude de ces vues. Définir cette période comme celle de la montée de la contre-révolution est une falsification de l'histoire..."

Tout au contraire, écrivent les auteurs de l'appel, "le parti communiste était redevenu l'état-major de la révolution socialiste".

"C'est alors qu'est venu le 21 août, et l'entrée dans notre pays des cinq armées du pacte de Varsovie..." "Lutte ou compromis, nous voici de nouveau au carrefour éternel de la politique tchécoslovaque". Les écrivains constatent alors que "le compromis a souvent servi de couverture à la capitulation". Mais ils expriment la reconnaissance de la nation aux dirigeants qui ont su éviter une effusion de sang.

Les auteurs de l'appel passent alors aux protocoles de Moscou, qu'ils disent avoir admis "sur la base de la confiance que nous faisons encore à nos représentants". Suit une liste de griefs, depuis le rétablissement de la censure jusqu'à la mise en veilleuse des réformes économiques et au retour de "la politique de ca-

binet" menée en dehors de l'assemblée nationale et du comité central.

"La déception, la méfiance, la peur montent dans les cœurs" disent les écrivains. "C'est pourquoi nous esti-

mons devoir adresser aux hommes qui dirigent notre pays et le parti la prière ardente de se rendre de nouveau dignes du soutien de l'unité nationale qui s'identifie, malgré toutes les calomnies, avec

les idées les plus progressistes de l'humanité moderne, car cette unité est celle de socialistes convaincus".

Les écrivains s'engagent de leur côté à faire tout leur possible pour assurer le retour

à ce qu'ils appellent "un socialisme à visage humain".

"Nous n'acceptons pas, et nous n'accepterons jamais, d'appeler vérité le mensonge et nécessité l'injustice" proclament-ils enfin.

## Une déclaration de Jean-Paul Sartre

PRAGUE (AFP) — "J'ai vu ici un grand courage, un espoir fondé et raisonnable, qui se manifestent par des attitudes mesurées et conscientes. Ceux qui croient que les Tchécoslovaques sont abattus, risquent de se tromper", a notamment déclaré à un représentant de l'AFP Jean-Paul Sartre qui séjourne depuis 48 heures à Prague où il a été invité par l'union des écrivains tchécoslovaques.

Après avoir souligné que la brièveté de son séjour ne lui permettait pas d'émettre un jugement catégorique sur l'avenir de la Tchécoslovaquie en fait de "normalisation", le philosophe français a souligné que le pouvoir institutionnel était "obligé de tenir compte de ce nouveau pouvoir qu'est l'unité populaire" et a cité notamment comme exemples du regain d'esprit offensif de la population la récente grève de trois jours des étudiants, dont il a salué la "maturité politique", et les meetings d'intellectuels.

Jean-Paul Sartre a ajouté qu'il estimait que les Tchécoslovaques "qui ont écarté la solution d'une résistance avec affrontement, peuvent continuer à lutter pour un socialisme vraiment démocratique, malgré l'interruption du

mois d'août". La voie ouverte en janvier, a-t-il dit, "est strictement marxiste et diffère d'autres mouvements libéraux ou d'individualisme bourgeois". Elle présente un des modèles pour une formule plus évoluée du socialisme,

révélant son essence démocratique".

"Il y a des limites, a dit encore l'écrivain, que les Soviétiques, dont les dirigeants, il ne faut pas l'oublier, ne constituent pas un bloc, ne peuvent pas franchir."

**DEVENEZ**

**TRADUCTEUR-INTERPRÈTE**

**EMPLOIS STABLES ET BIEN RÉMUNÉRÉS**

**STAGE de FORMATION: 2 à 6 MOIS**

Pour tous renseignements composez **866-7258**

**• BERLITZ TRADUCTIONS •**

SUITE 805 PLACE VICTORIA

**en guise de cadeau**

Une oeuvre exclusive d'un artisan du Québec

Choisissez parmi les milliers d'articles en montre dans les boutiques de la Centrale d'Artisanat. Prix variés.




Ensemble à thé Une oeuvre de Michel Chohin

Une organisation sans but lucratif.

**la centrale d'artisanat du Québec**

A MONTRÉAL: • 1450 rue St-Denis • 403 est, rue Ste-Catherine  
• Hôtel Reine Elizabeth • 302 est, rue Craig

Ouvert de 9.30 a.m. à 9.00 p.m. lundi au vendredi - samedi jusqu'à 5.00 p.m.



**VISITEZ CES EXPOSITIONS ARTISANALES** et rencontrez les artisans du 21 novembre au 4 décembre

**Jean Cartier**, céramiste  
**Pierrette Leclaire**, émailleur

**Centrale d'artisanat du Québec**  
1450, rue Saint-Denis

**L'essentiel c'est d'être sûr de soi**

**VOUS AUSSI**

Quels que soient votre âge, votre occupation et votre degré d'instruction, vous pouvez tirer profit de notre cours de culture humaine. Ce n'est pas un cours théorique, mais un cours pratique de 15 semaines.

**UN SEUL SOIR PAR SEMAINE**

Les frais de cours sont déductibles selon l'article II(1)q.c. de la loi de l'impôt sur le revenu.

Venez assister à une **DÉMONSTRATION GRATUITE**

**Mercredi 4 décembre à 8 h. P.M.**

Rendez-vous au Palais du Commerce, suite 219... ou entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur. (Venez en MÉTRO, descendez à la station Berri-de Montigny et prenez la sortie Ontario).

Pour obtenir le nouveau dépliant gratuit, composez 842-8186.

Depuis 1954, plus de 11,000 gradués enthousiastes, dans 4 provinces canadiennes.

MEMBRE DE LA FÉDÉRATION DES ÉCOLES PRIVÉES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC INC.

**L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ**  
Jean-Benoît Séguin

## Hôpitaux: lent progrès

Les négociations entre le comité patronal du secteur hospitalier, composé de représentants des hôpitaux du Québec et du ministère de la santé, et les six centrales représentant les employés syndiqués des hôpitaux progressent de façon satisfaisante, même si elles sont plutôt lentes. L'accord est déjà fait sur la majorité des classes normatives avec la plupart des centrales.


Voilà la situation dans le secteur hospitalier telle que vient de la décrire M. Gilles Gaudreault, président du comité patronal de négociations.

Rappelant que le comité patronal avait été continuellement à la disposition des diverses centrales syndicales depuis le début d'avril, M. Gaudreault a dit regretter que les différentes centrales n'aient pas accepté de former un cartel comme l'a fait la partie patronale et comme cela lui avait été proposé. "L'obligation de négocier avec six groupes différents constitue évidemment une cause de fréquents délais", a précisé M. Gaudreault.

Prenant l'exemple de la Fédération nationale des services (C.S.N.), qui représente la majorité des employés syndiqués, M. Gaudreault a précisé que les négociations avaient connu de nombreux retards plus particulièrement dans le cas de cette centrale.

La Fédération des services, en effet, outre son congrès de cette semaine, en a tenu un autre en juin pour lequel elle a demandé deux semaines de répit; elle a participé au congrès annuel de la C.S.N. en octobre et elle a interrompu toutes négociations du 15 juillet au 15 août pour les vacances annuelles.

**POUR VOUS QUI CHOISISSEZ AVEC GOÛT**



**SEAGRAM**

**V.O.**

Seagram V.O., c'est tout un whisky... un whisky réussi en grand. Doux, corsé, il est agréable à déguster... même nature. C'est pourquoi les gens de goût choisissent le V.O. de préférence à tout autre.

WHISKY CANADIEN

# l'information

# sportive

## GRÂCE À ROUSSEAU, CANADIEN BAT CHICAGO 3-1

**SAMEDI**

**HOCKEY**

Minnesota 3, Toronto 3  
New York 4, Boston 1  
St. Louis 1, Philadelphie 0  
Pittsburgh à Los Angeles

**HIER**

Canadiens 3, Chicago 1  
Philadelphie 3, Detroit 3  
New York 3, Toronto 1  
Boston 4, Minnesota 0  
Pittsburgh à Oakland

**CLASSEMENT**

Section Est

	Pj	g	p	n	bp	bc	pts
CANADIENS	22	14	5	3	74	51	31
NEW YORK	22	15	7	0	67	51	30
BOSTON	19	13	6	0	76	50	29
CHICAGO	22	11	10	1	81	67	23
TORONTO	21	9	7	5	53	54	23
DETROIT	20	8	8	4	70	61	20

Section Ouest

	Pj	g	p	n	bp	bc	pts
ST. LOUIS	22	11	6	5	67	44	27
LOS ANGELES	20	7	11	2	43	63	16
MINNESOTA	22	6	12	4	51	70	16
PHILADELPHIE	21	6	12	3	42	66	15
OAKLAND	23	6	13	4	50	77	16
PITTSBURGH	20	4	12	4	49	70	12

**Détroit 3 Philadelphie 3**

Première période

1. Detroit: Delvecchio (12) 1:19  
Punitions: Harris, Detroit, 3:14; Baugh, Detroit, 5:14; Van Impe, Philadelphie, 7:43; Howe, Detroit, 9:34

Deuxième période

3. Philadelphie: Van Impe (4) 8:04  
Punition: Aucune

Troisième période

4. Philadelphie: Blackburn (2) 1:31  
5. Detroit: Douglas (1) 6:26  
6. Philadelphie: Johnson (7) 9:04  
Punitions: Blackburn, Philadelphie, 9:47; Baugh, Detroit, 14:12

Lancers par:

PHILADELPHIE 10 12 10 32  
DETROIT 8 11 8 11 38  
Assistance: 13,029

**Boston 4 Minnesota 0**

Première période

Boston: McKenzie (4) 3:47  
Punitions: Creer 40, McKenzie 7:37, McCord 13:17

Deuxième période

Boston: D. Smith (2) 14:27  
Boston: Murphy (2) 14:55  
Punitions: Williams 2:40, McMahon 4:23, O'Shea, Doak 6:06, Sanderson 8:06, Connelly, Avery (majors) 9:33, Orr 12:00

Troisième période

Boston: Westfall (6) 10:38  
Punitions: Avery 1:07, Boston (banc servie par Hodge) 1:07, Green 3:22, McCord 14:20

**Chicoutimi 5 Granby 3**

GRANBY — Les Saguenéens de Chicoutimi ont disposé des Vics de Granby 5-3 dimanche dans la Ligue senior de hockey du Québec devant 2,311 spectateurs.

Rodrigue Gaudreau a dirigé l'offensive des visiteurs avec deux buts, les autres allant à Pierre de Gagné, Gilles Leclerc et Michel Labadie.

Claude Houde, Bob Bédard et Réal Saint-Jean ont répliqué pour les locaux.

Claude Cyr a repoussé 30 lancers devant le filet des Saguenéens tandis que Chagnon effectuait 27 arrêts pour les Vics. Un total de six punitions mineures ont été imposées.

Rousseau, chaque fois aidé de Henri Richard, qui a été le grand responsable de la victoire du club montréalais, toujours en tête de la division Est de la ligue Nationale.

Dès la troisième minute de jeu, Rousseau donna bon élan à son équipe en marquant son premier but et ce ne fut qu'à la 7e minute de jeu de la deuxième période que Chicago égala le compte grâce au 15e but de la saison du toujours dangereux Bobby Hull.

Ayant attaqué et réussi dès le début de la 1ère période, Rousseau en fit autant au départ du troisième tiers et compta son 2e de la soirée, lequel devait être décisif.

Première période

1. Montréal: Rousseau (7) 2:28  
(Hillman, Richard) 2:28  
Punitions: Hillman, 7:42; H. Hull (16:40)

Deuxième période

2. Chicago: B. Hull (16) 6:06  
Punitions: Bellevue (6:36)

Troisième période

3. Montréal: Rousseau (1) 3:48  
(Richard) 3:48  
4. Montréal: Bellevue (13) 19:43  
J. C. Tremblay  
Aucune punition

**New York 3 Toronto 1**

(Neilson, Fleming) 0:34  
Punitions: Pivik, Toronto, (18:36)

Deuxième période

2. New York: Stewart (5) 7:07  
Punitions: Horton, Toronto, (17:04)

Troisième période

3. Toronto: Oliver (4) 3:40  
(Keen, Pilete)

4. New York: Ratelle (9) 17:19  
(Neilson, Gilbert)  
Punition: Hatfield, New York, (7:52)

Lancers par:

Toronto 8 11 11 30  
New York 18 12 12 42

**Football**

**LIGUE NATIONALE**

Green Bay 20, San Francisco 27  
Los Angeles 31, Minnesota 3  
Atlanta 9, Baltimore 44  
Chicago 23, N.-Orléans 17  
New York 10, Cleveland 45  
St. Louis 20, Pittsburgh 10

**LIGUE AMERICAINE**

Miami 17, New York 35  
Cincinnati 14, Boston 33  
San Diego 47, Denver 23

**Giacomin tient les Leafs en échec!**

NEW YORK (PA) — La tenue impeccable du gardien Ed Giacomin et une avance de deux buts marqués par les spécialistes à la défensive Walt Tkaczuk et Ron Stewart ont permis aux Rangers de New York de vaincre les Maple Leafs de Toronto 3-1, dimanche, dans la Ligue nationale de hockey.

Jean Ratelle a marqué l'autre but des Rangers, tandis que Murray Oliver a évité le blanchissage aux Maple Leafs devant 17,250 personnes.

Giacomin a brillé à plusieurs reprises vers la fin de la période médiane, dont deux fois devant Ron Ellis et à la troisième.

Tkaczuk, formant un trio avec les ailiers Stewart et Reg Fleming, a marqué le premier but du match après seulement 34 secondes de jeu.

**Avis légaux - Avis publics - Appels**

CANADA  
Province de Québec  
District de Montréal

**COUR SUPERIEURE**  
(DIVISION DES DIVORCES)

NO: 1602

ANDRÉE NORMANDIN, réceptionniste, épouse contractuellement séparée de biens de Roger Bourdon des cité et district de Montréal et y résidant au 10377 rue Lille.

Requérante

Intimé

ROGER BOURDON, artiste, aussi connu sous le nom d'artiste de Dean Edwards, des cité et district de Montréal et y résidant au 5665 de la rue Charlemagne.

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ROGER BOURDON est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Montréal, le 26 novembre 1968

JACQUES PERRON  
Régistrare de la Cour Supérieure de MtL

**DÉCORATEURS ENSEMBLIERS**

**LAURENT BERUBÉ**  
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER

8240 AIMÉ-RENAUD  
ST-LEONARD MtL, 38  
3 2 4 - 2 5 8 0

**M. ÉDOUARD**  
DÉCORATEUR  
AGENT-MANUFACTURIER

Meubles • Tapis • Draperies  
Escompte intéressant  
388-4548

**LAURENT LAMY**  
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER

788, Wilder  
Montréal 8 - 737-1955

**POUR TENDRE VOS MURS DE TISSU**  
appelez 256-2294, JACQUES HALLY Décorateur intérieur. Un spécialiste exécutera ce travail rapidement et à des prix très avantageux. Que vous ayez ou non votre tissu, consultez-nous.

DEVIS GRATUIT

**BRUNET**  
DE CÔTE-DES-NEIGES  
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER  
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions, réparations et nettoyage

**J. BRUNET Ltée**  
4824 Chemin Côte des Neiges  
Tel.: 738-8686  
Fondée en 1877

**Hockey**

**HIER**

St-Laurent 3, LaSalle 3  
West-Island 3, St-Lambert 2  
Mt-Royal 6, National 2

**CLASSEMENT**

	J	G	P	N	BP	Bc	Pts
West-Island	12	5	3	0	43	23	18
LaSalle	12	6	3	3	52	27	15
St-Laurent	14	6	7	1	40	35	13
Mt-Royal	11	5	5	1	28	27	11
National	12	5	6	1	34	41	11
St-Lambert	11	3	6	2	18	32	8
St-Mathieu	10	2	6	2	26	42	6

**Montréal 3 St. Catharines 5**

Première période

1. Montréal: Quessouchi (Lemieux) 4:13  
2. St. Catharines: Ego 19:25  
Punitions: Chantel 0:20, O'Donoghue 6:00, Bordeleau 8:52, McKenzie 11:32, O'Brien (mauvaise conduite) 0:20, O'Donoghue

Punitions: Chantel (mauvaise conduite) 0:20, O'Donoghue 6:00, Bordeleau 8:52, McKenzie 11:32, O'Brien (mauvaise conduite) 14:04, Gratton 14:27, Lajeunesse 17:47

Deuxième période

3. St. Catharines: Dionne 2:08  
4. St. Catharines: Teal (Donner) 12:33  
Montréal: Perrault 13:50  
(Gouverment, Tardif) 13:50

6. Montréal: Guindon 16:05  
Punitions: Redmond 1:21, Bordeleau, Teal (mineures, majeures) 5:26, Charron 6:03, Lalonde 10:51, O'Brien 11:56, Despart 14:29

Troisième période

7. St. Catharines: Redmond (O'Donoghue, Ego) 6:23  
8. St. Catharines: Sheehan (Rombouh, Redmond) 10:47  
Punitions: O'Donoghue, Houle 3:06, Tromp-Punitions: O'Donoghue, Houle, 3:06, O'Donoghue 12:56, Houle, O'Donoghue (mineure, majeure) 18:40, Lalonde 19:18

Lancers par:

MONTRÉAL 7 11 16 34  
ST. CATHARINES 11 10 10 31

CANADA  
Province de Québec  
District de Montréal

**COUR SUPERIEURE**  
(DIVISION DES DIVORCES)

NO: 2102

HUGUETTE BEAUDOIN, technicienne en radiologie, domiciliée au 5218 de la rue Delorimer à Montréal, district de Montréal.

Requérante

Intimé

GILLES DAGENAIS domicilié au 5218 de la rue Delorimer à Montréal district de Montréal.

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé GILLES DAGENAIS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Montréal, le 26 novembre 1968

JACQUES PERRON  
Régistrare de la Cour Supérieure de MtL

**DISTRICTS ÉLECTORAUX DE BAGOT ET DE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE**

**AVIS**

**AUX COMMISSIONS SCOLAIRES AUX EMPLOYEURS ET AUX INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT**

Le jour du scrutin est jour de congé dans les écoles sous la direction d'une commission scolaire locale ou régionale dans un district électoral où un scrutin est tenu. (article 186).

Tout employeur doit, le jour du scrutin, accorder à chaque électeur à son emploi la période de congé nécessaire pour que celui-ci ait pendant les heures d'ouverture des bureaux de scrutin au moins quatre heures consécutives pour voter, sans tenir compte du temps normalement accordé pour le repas du midi; l'employeur ne doit faire aucune déduction du salaire de cet électeur ni lui imposer aucune peine par suite de son absence durant cette période de congé. (article 262-1).

Toute institution d'enseignement doit, le jour du scrutin, donner congé aux étudiants qui sont électeurs. (article 262-2a).

**QUÉBEC**

**PUBLIÉ PAR LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC**

**Debbie Meyer gagne le prix annuel de l'AAU!**

NEW YORK (AFP) — L'Amateur Athletic Union "a décerné samedi son prix annuel de natation à la nageuse américaine Debbie Meyer, 16 ans, détentrice des records du monde des 200,400,500 et 1,500 mètres, nage libre, et triple médaillée d'or aux Jeux olympiques de Mexico (200,400 et 800 mètres).

Le prix lui sera remis au cours de la convention de l'AAU, qui aura lieu du 3 au 7 décembre à Las Vegas.

Debbie Meyer est la première femme à recevoir le prix destiné à honorer un individu ou une organisation ayant le plus contribué au développement des sports aquatiques.

C'est également la troisième fois seulement qu'un nageur, et non un organisateur, reçoit le prix créé en 1954. Les deux autres gagnants furent en 1960 l'américain Jeff Farrell, médaillé d'or à Rome, et en 1962 le champion olympique australien Murray Rose.

**Cleveland 1 Québec 1**

Première période

1. Québec: Morrison (Bernier, Heikkala) 5:46  
Punition: Heikkala 1:12

Deuxième période

2. Cleveland: Comeau (Santes, Glover) 6:32  
Punitions: Bernier, Monahan 3:07, Santes 11:08, Cates 14:30

Troisième période

Aucun but

Punitions: Berry, Edstrand 0:44

Lancers par:

CLEVELAND 6 8 10 24  
QUÉBEC 15 11 10 34  
Assistance: 9,523

**CITE DE MONTREAL-NORD SOUMISSIONS**

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant inscription: "SOUMISSIONS - EGOUTS ET CONDUITES D'EAU - CONTRATS NOS. 158 et 159" et adressées au sousigné à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord seront reçues jusqu'à cinq heures P.M. (5:00 P.M.) **MARDI, le 10 décembre 1968** pour la construction d'égouts et de conduites d'eau.

**CONTRAT NO. 158:**  
Construction d'égouts et de conduites d'eau dans le boulevard L'ÉGER, côté nord, 18' ou requis.

**CONTRAT NO. 159:**  
Construction d'égouts et de conduites d'eau dans le boulevard L'ANGELIER et dans la rue LAPIERRE.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par l'ingénieur en chef de la Cité. Ces formulaires, de même que les plans et cahiers des charges seront obtenus au bureau de l'ingénieur en chef à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord, 4242 Place Hôtel de Ville moyennant un dépôt de cinquante dollars (\$50.00) en argent ou un chèque visé pour chaque contrat. Ces montants seront remboursés aux soumissionnaires dès qu'ils auront retourné les documents de soumission en bon état, dans les dix (10) jours qui suivront la date de l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne et payable à la Cité de Montréal-Nord pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et sans obligation d'aucune sorte, envers le ou les soumissionnaires.

Les dites soumissions seront ouvertes à une assemblée du Conseil, le même jour à huit heures P.M. (8:00 P.M.) à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord.

Le secrétaire-trésorier,  
**RENE BERGERON, C.A.**

**CÔTE DE BEAUNE VILLAGES Ropiteau 1962**

Un merveilleux vin de la Côte d'Or!

**RAQ 431-E**  
26 oz.  
\$3.05

**LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT**, demanderesse

vs

**DAME ESTELLE DESBIENS**, épouse séparée de biens de Emile Larivée, autorisant son épouse pour servir aux fins des présentes.

"Un immeuble ayant front sur la rue Esplanade-Ravel en la ville de Laval (Auteuil), connu et désigné comme étant le numéro cent cinquante-neuf (159) de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-quatre (24-159) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Rose, comté de Laval.

Avec une maison y érigée, portant le numéro civique 6675, de la rue Esplanade-Ravel, à Laval.

Tel que tout se trouve présentement, avec toutes améliorations, circonstances et dépendances."

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Laval, en la ville de Laval, le DIX-NEUVIÈME jour de DÉCEMBRE 1968, à DEUX heures de l'après-midi.

**No. 754 141.**

**PAUL SMITH PLOMBERIE & CHAUFFAGE INC.**, demanderesse

vs

**JAMES O'HOLLORAN**, défendeur

"Un immeuble composé d'une partie de la subdivision no. 2 d'une partie de la subdivision no. 3, d'une partie de la subdivision no. 4, du cadastre 93, de la paroisse du Sault au Récollet, avec bâtisse y dessus érigée portant le numéro civique 3420 est, boulevard Gouin dans la cité de Montréal-Nord."

Pour être vendu à mon bureau, au vieux Palais de Justice 155, est rue Notre-Dame, (chambre No 12), en la ville de Montréal, le DIX-NEUVIÈME jour de DÉCEMBRE

**Hydro-Québec**

**APPEL D'OFFRES**  
GPE-68-10298  
pour 10h30 a.m.  
heure de Montréal  
le mardi 17 décembre 1968

**Poste Rimouski (Comté de Rimouski)**  
**FOURNITURE DE TRENTE-NEUF (39) SECTIONNEURS A 230KV ET A 69 KV**

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire, complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

**Direction des Contrats**  
Bureau no 809  
**HYDRO-QUEBEC**  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal 128, P.Q.

Un dépôt de QUINZE MILLE DOLLARS (\$15,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires  
**B. LACASSE - W. E. JOHNSON**  
Montréal, le 27 novembre 1968

# l'information

# sportive

## Un bon bond de ballon pour Washington...et Ottawa!

TORONTO (PC) — Malgré deux touchés d'un virtuellement insaisissable Terry Evanshen, les Stampede de Calgary ont été vaincus par les Rough Riders d'Ottawa, au compte de 24-21, samedi et lors d'une finale pour le championnat de football professionnel du Canada qui attira 32,655 spectateurs, sans parler des millions qui assisteront à la joute par le truchement de la télévision.

C'est grâce à une course-record (pour un match de la coupe Grey) de 79 verges de Vic Washington, 56 secondes après le début du dernier quart, et à une passe de 70 verges de Russ Jackson à Margene Adkins 9 minutes et 5 secondes plus tard, jeux évidemment bons pour des touchés, qu'Ottawa a triomphé. S'il est vrai que la passe Jackson-Adkins en était une que les Rough Riders "préparaient" depuis le début, la course de Washington en fut une assez chancelante. Le jeune et brillant joueur négro échappa en effet le ballon cinq enjambées après l'avoir reçu de Jackson. Mais il le rattrapa aussitôt pour ensuite éviter des Stampede déconcertés (et moins rapides que lui) jusqu'à la ligne des buts.

Cet exploit d'un opportuniste demi-arrière de 22 ans qui évite ses rivaux avec l'élégance et la souplesse d'un danseur de ballet, fut vraisemblablement le point tournant du match.

Après le premier quart, Ottawa menait au compte de 1-0 et, à la demie, Calgary avait pris les devants 14-4. Un touché de Jackson converti par Sutherland, au 3e quart, diminua l'avance des Stampede à 14-11. Mais Ottawa tirait encore de l'arrière lorsque débuta un 4e quart décisif. C'est alors que Washington échappa et rattrapa le ballon pour réussir sa course-record et un touché "cassant les reins" de ses adversaires. Sutherland rata le converti mais Ottawa passait néanmoins en avant par 17-14. Le touché d'Adkins porta cette avance à 24-14.

Mais Calgary devait tenter un autre effort. Une minute et 36 secondes avant la fin, Liske passa à Evanshen et le compte passa à 24-21. Mais Ottawa sut maîtriser le ballon pour tuer le temps et ne même pas permettre aux Stampede de tenter un botté de placement qui aurait égalé le compte.

Calgary avait battu Ottawa 12-7 dans la finale de 1948. Cette année, c'était au tour de l'équipe de la Capitale de renverser les rôles par une marge d'ailleurs aucunement déshonorante pour des Stampede combattifs jusqu'à la fin.

### Ici et là

Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau, qui voulait établir un nouveau record de distance pour un botté d'ouverture, a vu son effort perdu à cause de sa popularité auprès des photographes... il eut beau leur demander de s'éloigner, ceux-ci restèrent rivés à quelques pieds du ballon et M. Trudeau dut le botter... dans les caméras!... Barbara Casault, qui représentait les Eskimos d'Edmonton et qui fut élue "Mlle Coupe Grey 1968", est une étudiante de 19 ans de l'université de l'Alberta qui mesure 5 pieds et 6 pouces... Jacqueline Perrin, Mlle Toronto Argonaut, a été choisie 2e et Cathy Cumming, Mlle Hamilton Tiger-Cat, 3e... Mlle Casault s'est méritée une décapotable '69, un voyage au Mexique, une montre ornée de diamants, une étoile de vision, etc... Washington aussi s'est mérité une décapotable '69 (Chevrolet-impala) pour avoir été choisi "le meilleur joueur de la partie" et il reçut les clés de sa nouvelle automobile... à l'aéroport d'Ottawa, hier midi et malgré les appels de la police suggérant aux amateurs de la Capitale de ne pas s'y rendre, plus de 3,000 admirateurs accueillirent les Rough Riders à leur retour... ce qui, après le départ des joueurs, causa un embouteillage de deux heures de par les rues menant à l'aéroport... et à l'an prochain alors que la coupe Grey sera probablement présentée à Montréal.

terrain du club Toronto et ce fut ce qu'on appelle depuis toujours un bond argonaute!... Calgary eut plus de lers essais qu'Ottawa (24 contre 13) et avança le ballon par le truchement de passes 258 verges à comparer à 185 pour Ottawa (Liske compléta 21 passes sur 36 et Jackson 8 de 17)... C'est au sol que les Rough Riders ont gagné, avançant le ballon 202 verges contre seulement 74 pour les Stampede qui, à ce sujet, ont fort manqué la présence de leur arrière blessé, Dave Cranmer... Le record battu par Washington lors de sa course de 79 verges était de 74 verges et avait été établi par Garney Henley, du club Hamilton, lors de la coupe Grey de 1962... Rudy Linterman, qui remplaçait Grammer, fut blessé dès le début de la joute et ne put revenir au jeu... les deux touchés d'Evanshen égalent un record déjà détenu par quatre autres joueurs... ce n'était pas "la journée" du Calgary... durant le 3e quart, les lignes téléphoniques entre l'instructeur Jerry Williams et ses éclaireurs au haut des estrades cessèrent de fonctionner!... à l'aéroport d'Ottawa, hier midi et malgré les appels de la police suggérant aux amateurs de la Capitale de ne pas s'y rendre, plus de 3,000 admirateurs accueillirent les Rough Riders à leur retour... ce qui, après le départ des joueurs, causa un embouteillage de deux heures de par les rues menant à l'aéroport... et à l'an prochain alors que la coupe Grey sera probablement présentée à Montréal.



BILLY JOE BOOTH, Mademoiselle Coupe Grey 1968 BARBARA CASCAULT, l'instructeur FRANK CLAIR et le quart-arrière RUSS JACKSON ne sont que quelques-unes des personnalités ayant pris la vedette lors de la grande finale pour le championnat de football professionnel du Canada, samedi. Pendant que Booth, l'air fatigué, verse

du champagne dans la coupe Grey, la jolie Mlle Casault, 19 ans, et Clair, instructeur grave et sérieux s'il en fut un, offrent à la caméra des sourires bien vainqueurs. Clair le faisant alors qu'il félicite un Jackson qui, bouteille de champagne à la main, ne semble pas encore croire qu'Ottawa a vaincu Calgary et gagné la coupe Grey. (Téléphotos PC)

### PREMIER QUART

1- OTTAWA: Simple, Giardino (Woods plaqué dans sa zone des buts après une tentative de botté de dégagement bloquée)... 11:32

### DEUXIEME QUART

2- OTTAWA: Placement, Sutherland (botté de 27 verges)... 1:13  
3- CALGARY: Touché, Liske (plongeon d'une verge)... 8:52  
4- CALGARY: Converti, Robinson  
5- CALGARY: Touché, Evanshen (passe de 21 verges)... 11:49  
6- CALGARY: Converti, Robinson

### TROISIEME QUART

7- OTTAWA: Touché, Jackson (plongeon d'une verge)... 8:36  
8- OTTAWA: Converti, Sutherland

### QUATRIEME QUART

9- OTTAWA: Touché, Washington (course de 79 verges)... :56  
10- OTTAWA: Touché, Adkins (passe et course 70 verges)... 9:59  
11- OTTAWA: Converti, Sutherland  
12- CALGARY: Touché, Evanshen (passe de 2 verges)... 13:26  
13- CALGARY: Converti, Robinson



ET EN ROUTE POUR LA CALIFORNIE ET LE BASEBALL! -- Différents membres de la direction des Expos de Montréal ont quitté la métropole, hier, pour aller "s'exposer" au soleil californien de San-Francisco et prendre part à l'assemblée annuelle des ligues de baseball de calibre majeur, à partir d'aujourd'hui: De g. à d., PHIL SEGUIN, relations publiques; LOU MARTIN, adjoint au président; EARL JOHNSON, administrateur; GENE KIRBY, secrétaire; et LARRY CHIASSON relations publiques.

## On adopterait, à San Francisco, une nouvelle "zone" pour les frappeurs

SAN FRANCISCO (PA) — Les assises annuelles du baseball majeur s'ouvriront aujourd'hui à San Francisco avec le repêchage de quelques joueurs des circuits mineurs. Les assises étudieront ensuite la demande d'un fonds de pension plus généreux pour l'Association des joueurs et tâcheront de trouver une solution à la faible moyenne au bâton des frappeurs dans les majeures.

A ce dernier sujet, on parle de baisser la partie supérieure de cette zone des épaules aux aisselles.

Dick Radatz, John Wyatt, Bo Belinsky, Jack Baldschun, Jim O'Toole et Dave Wickersham sont parmi les joueurs susceptibles d'être repêchés par les équipes majeures. Tous ont déjà joué sous la grande tente et ont connu plus ou moins de succès. Les 24 équipes majeures devront déboursier \$25,000 pour chacun d'entre-eux ou \$8,000 pour un joueur à sa première saison. L'année dernière, les équipes majeures ont recueilli 23 joueurs pour la somme de \$524,000.

Les 20 anciennes équipes auront le premier choix tandis que les nouvelles franchises — Montréal, Kansas City, San Diego et Seattle — suivront dans cet ordre après que les autres auront complété leur choix.

Outre les lanceurs, les autres anciens des majeures susceptibles d'être repêchés sont les joueurs de champ intérieur Phil Linz, Bob Chance, Chuck Hiller, Jerry Buchek, Julio Cotay et Pedro Gonzalez de même que les vol-

tigeurs Sam Bowens, Fred Valentine, Billy Cowan, Gary Geiger et Dave Nicholson.

Parmi ces joueurs destinés aux quatre nouvelles franchises des ligues majeures, dont celle de Montréal, il est possible que Chance et Nicholson, tous deux erratiques mais bons frappeurs, bénéficient d'un autre essai.

Chance a terminé sixième au classement des frappeurs de la Ligue Internationale la saison dernière avec une moyenne de .293 pour Buffalo.

### Une défaite 8-5 du Canadien Jr

Al Quintilian et Rick Kessel ont chacun marqué 2 buts pour mener Oshawa à une victoire 8-5 contre le Canadien Jr, samedi soir, lors d'une joute de l'Association de hockey junior "A" de l'Ontario disputée devant 2,793 spectateurs.

Robert Guindon a réussi 2 buts pour les Canadiens dont les autres buts furent marqués par Normand Gratton, Marc Tardif et Richard Martin.

### Russie 4, Canada 3

MOSCOU (PA) — Le Canada a réussi 3 buts à la 1ère période mais a néanmoins perdu, au compte de 4-3, contre l'équipe nationale no 2 de la Russie, hier, lors de l'ouverture d'un tournoi - rotation de hockey international.

L'équipe no 1 de la Russie, précédemment, avait vaincu la Finlande au compte de 5-2.

Plus de 14,000 personnes ont vu les Canadiens dominer le jeu à la 1ère période après que Valery Kharlamov eut réussi le premier de ses deux buts pour les Russes. Le Canada menait 3-2 à la fin de la 2e période mais les Russes se rallièrent dans le troisième tiers pour finalement gagner.

Ce soir, lundi, le Canada jouera contre la Finlande. Le tournoi ne durera que 4 jours au lieu d'une semaine parce que l'équipe américaine de Green-Bay, Wisconsin, qui devait y prendre part s'est retirée.

## Les chroniqueurs Dean Austin et Serge Deyglun sont nommés au Conseil supérieur de la chasse et de la pêche du Québec

par Roger Labonté

Le fameux Conseil supérieur de la chasse et de la pêche, organisme para-gouvernemental depuis si longtemps ré-élu par les sportifs québécois, est maintenant officiellement formé. Il possède un statut bien défini qui lui fut donné par l'Assemblée législative (ou Nationale de M. Bertrand), on vient d'en sélectionner les membres et il n'a plus maintenant qu'à tenir sa première réunion. Il a énormément de pain sur la planche et les quinze membres de l'organisme n'auront sûrement pas le loisir de chômer.

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Me Gabriel Loubier, a profité de sa présence, samedi, au banquet clôture de la Fédération québécoise de la faune, dans la métropole, pour enfin lever le voile sur la composition de ce Conseil supérieur de la chasse et de la pêche.

Le ministre n'a pas manqué de noter, à l'exemple de son auditoire, les grandes divergences de vues qui animent les personnalités sélectionnées au sein de ce conseil. Il a dit que la chose a

été voulue et que ce caractère bien particulier du conseil permettrait aux dirigeants gouvernementaux de connaître les nombreuses philosophies qui ont cours dans les différents mouvements québécois qui ont la conservation et l'aménagement du territoire faunique à cœur.

"Il s'en trouve, à l'intérieur du conseil, qui sont catégoriquement embarqués dans la libération inconditionnelle de tous les territoires privés de chasse et de pêche; d'autres qui sont contre, et enfin, d'autres qui font preuve de beaucoup de pondération à ce sujet. C'est heureux qu'il en soit ainsi!" de dire le ministre.

Parlant du caractère responsable que l'on a voulu donner au nouvel organisme, Me Loubier a affirmé que le Conseil supérieur de la chasse et de la pêche jouira d'une complète autonomie dans son administration, qu'il sera même pourvu d'un secrétariat permanent et d'un budget.

"Nous avons voulu éviter que, servilement, les membres du conseil, collectivement ou individuellement, se sentent obligés

de faire la courbette devant le ministre de la chasse et de la pêche, quel qu'il soit. Nous avons voulu donner au Conseil une autonomie très prononcée pour qu'il puisse être en mesure d'entreprendre des recherches sur des sujets donnés, si tel est son désir; enfin qu'il lui soit également possible d'engager des experts, ses propres employés, afin de fonctionner de la façon la plus efficace possible," a souligné Me Loubier.

Pour l'instant, il reste encore une vacance à combler au sein de ce Conseil, mais le ministre a donné l'assurance qu'elle serait dans un avenir très rapproché. En voici la composition: MM. A.B. Fraser, Serge Deyglun, Paul-Emile Pageau, Dean Austin, Pierre Lagueux, M. Eggers, Dr Jean Cordeau, L.P. Gagnon, Yves Bennet, Oswald Fleury, M. Marchessault, Alfred Barrette, Jean Beaulieu et Robert Marois.

Note: En raison de l'espace insuffisant aujourd'hui dans nos pages, nous reviendrons demain sur le "fameux" congrès de la Fédération québécoise de la faune.



Pour avoir du plaisir, faites du ski dans l'est

À une heure de Montréal, sept régions de ski s'offrent aux skieurs en quête de plaisir et d'exaltation. Ski dans l'Est, c'est un choix parmi 110 milles de pentes variées qui semblent s'étendre jusqu'à l'infini sur un tapis de 15 pieds de neige. Ski dans l'Est, c'est aussi le paradis de l'après-ski où l'on peut goûter la joie de vivre et la détente, déguster la fondue, danser ou simplement se réunir entre amis. Quant aux familles de skieurs, elles raffolent du Ski dans l'Est. Il y a des garderies-écoles pour les tout petits et des leçons de ski chaque samedi pour les juniors. Profitez de notre "Semaine d'apprentissage" garantie (argent remis si vous n'avez pas appris). Nos écoles de ski sont dirigées par des skieurs professionnels et instructeurs diplômés. Pour avoir du plaisir, venez faire du Ski dans l'Est.

Pour tous renseignements sur logement et facilités, téléphonez ou écrivez à: Assoc. Touristique de Bromont, Bromont, Qué., 514/372-8614. Jay Peak Lodging Assoc., North Troy, Vermont 05859 802/988-2647. Assoc. Hôtelière du Mont Orford, Magog, Qué., 819/843-4200. Assoc. Touristique de Sutton, C.P. 418, Sutton, Qué. 514/538-2646. Burke Mountain Ski Area, East Burke, Vermont, 802/826-5221. Assoc. Touristique de Owl's Head, Manserville, Qué., 514/292-6592.



# DANS L'EST SKI

# arts et spectacles

## De Paris: succès de Perrault et du "Règne du jour"

"Le Règne du jour", film de Pierre Perrault vient de sortir à Paris. La critique est excellente. Parmi les articles publiés, nous reproduisons à l'attention de nos lecteurs, celui de Michel Capdenac a signé dans "Les Lettres françaises".

Diablot d'homme, ce Pierre Perrault! Impossible à cataloguer et à classer sur les rayons de la pharmacopée artistique. Aventurier? Poète? Expérimentateur? Sourcier? Voyant? Voyeur? Il est un peu tout cela en même temps, et quelque chose d'autre, un regard qui réinvente, entre Flaherty et Jean Rouch, notre manière de voir le monde, de prendre la vie sur le fait, comme en flagrant délit, et de la transcrire en images qui tout à la fois la trahissent et la transcendent pour la définir plus durablement.

Ce cinéaste québécois, qui n'a pas encore atteint la quarantaine, est un explorateur et un architecte du vécu, un trappeur du mythe, qui nous conduit par la caméra et la métaphore aux frontières ambiguës de la fiction et de la réalité, aux conflits mystérieux de l'ethnologie, du folklore, de la linguistique et de la poésie. Poésie intentionnelle ou poésie involontaire? Vérité native ou vérité truquée? La question est au centre d'un débat passionné qui n'est pas près de prendre fin, dans la mesure où il met en cause la nature même du cinéma. Tel que le conçoit Pierre Perrault, tel qu'il le pratique selon une méthode révolutionnaire, c'est un agent actif de la conscience d'être, un acte créateur qui n'échappe pas au mouvement de la vie mais qui s'y réintègre pour déclencher d'autres réactions en chaîne et d'imprévisibles mutations. D'où les pièges que nous tend à chaque pas ce "cinéma direct" qui joue de la dualité vécu-imaginé comme d'un inquietant jeu de miroirs. Il ne se contente pas d'enregistrer la réalité, il la provoque, il l'oblige à sortir de la coquille des apparences. On croit assister à un reportage précis, minutieux, détaillé, et en même temps on parcourt un itinéraire rêvé qui se cache, au second degré, sa propre réalité. Le mensonge — au sens où la caméra est toujours un témoin qui ment du fait même de l'intervention du cinéaste et de la sélection qu'il opère — est le précipité chimique qui rend la vérité soluble et lui permet d'agir en révélateur.

A cet égard, le premier long métrage que réalisa Perrault, avec Braut et Carrière, l'admirable Pour la suite du monde, put être controversé: s'attachant à la vie quotidienne des pêcheurs de marsouins de l'

le-aux-Couïdres, sur la côte nord du Saint-Laurent, et plus particulièrement à la famille Tremblay que nous allons retrouver dans Le règne du jour, les réalisateurs procédaient à une "reconstitution" dont chaque élément était vrai et vécu et jouait ce rôle de révélateur pour les protagonistes eux-mêmes. Mais si agencer le vécu en fonction d'un film c'est déjà le triquer, c'est déjà inventer autre chose que ce vécu, il n'y a là nulle tromperie: le cinéma obéit à sa loi propre, crée l'illusion, transforme la vie en vision.

Cette vision chez Perrault est celle d'un poète et d'un écrivain qui la parole a conduit tout naturellement à l'image et qui est commandée, comme c'est le cas pour d'autres poètes québécois, par la nécessité profonde de mettre à jour, d'éclairer, d'activer toutes les données psychologiques et sociales d'une identité nationale menacée, soumise à des pressions désagréables, afin de lui rendre sa valeur authentique et de lui donner signification. L'œuvre de Perrault équivaut à celle d'un écrivain qui, à partir d'un personnage, décrit, découvre et construit tout un monde. A cette différence près que son personnage, Alexis Tremblay, n'est pas un interprète, ni un personnage de fiction. Alexis ce fut d'abord une "parole captée" des émissions radio réalisées autrefois par Perrault. Cette première expérience incita Perrault à poursuivre et développer ses recherches, et cette voix s'incarna dans le visage anguleux et fier de l'Alexis que nous avons vu dans Pour la suite du monde.

Le règne du jour appartient, sans solution de continuité, à la même démarche, à la même aventure, à la même chronique familiale qui se ramifie cette fois dans une nouvelle direction, qui n'est plus seulement celle de l'événement immédiat, mais de l'espace et du temps retrouvés. Ce film est une sorte de "Cahier d'un retour au pays natal", une "recherche du temps perdu" à laquelle nous allons participer en compagnie de l'octogénaire Alexis Tremblay, de sa femme Marie, de son fils Léopold et de sa bru. Pour la suite du monde s'était fixé pour but, en la prenant pour matériau du film, de relancer la pêche aux marsouins depuis longtemps



abandonnée. Le Règne du jour, en poussant la famille Tremblay qui n'avait pratiquement jamais quitté l'île-aux-Couïdres (Marie ne connaissait même pas Montréal) à accomplir le grand voyage pour retrouver en Normandie la trace de ses ancêtres, prolonge le récit dans une dimension proprement fabuleuse et mythique, où le déchiffrement des signes du passé, les multiples comparaisons qui ne cessent de surgir au gré des rencontres et des interlocuteurs entre la manière d'être et de parler des paysans canadiens et français, nous ouvrent de vertigineuses perspectives sur le présent et le futur, sur la fonction du langage et le "naturel" du comportement, sur la diversité sociologique et mentale. La composition du film en mosaïque libère un flux ininterrompu de poésie orale et visuelle, d'autant plus surprenante qu'elle naît au niveau même du lieu commun et de sa prolifération, qu'elle s'organise de telle sorte que l'objet filmique improvisé et inventé lui-même le film, ses cadences et ses digressions.

Instruments d'une recherche de vérité, les Tremblay ne sont pas pour autant des marionnettes manipulées par le

cinéaste selon ses propres directives: ils vivent leur propre expérience qui est celle d'un couple au crépuscule de sa vie et que Perrault nous dépeint avec une évidente sympathie en respectant tout ce qui fait leur singularité et leur humanité, la gentillesse et la sagesse, l'humour et la naïveté, leurs petits travers et cette grande dignité que confère à leurs moindres gestes, le poids du temps et de l'esprit des générations successives dont ils sont les dépositaires.

Alexis possède ce don d'émerveillement, ce sens de la communication par le palper et le parler, qui font de son périple sur les lieux où vécut ses aïeux, à Norman- del notamment, au temps de Jacques Cartier, avant d'émigrer au Canada, non seulement d'émouvantes retrouvailles avec son origine — il découvre à cette occasion des documents concernant la naissance de son lointain ancêtre, la vente de ses terres, etc. — mais aussi une confirmation généalogique et métaphysique de cette foi terrénne qu'il place en sa propre souche. Cette quête de soi-même à travers les strates superposées du temps, quête aussi de cette image idéale et inchangée qu'est restée pour lui la Fran-

ce dont il veut à tout prix identifier le présent avec ce que sa mémoire, de siècle en siècle, en a hérité.

Cette terre sacralisée et mythifiée lui réserve évidemment des surprises; si le contact avec la réalité française ne corrobore pas forcément les idées préconçues qu'il est avide de vérifier, si, par exemple, il constate des différences entre la façon normande de tuer et préparer un cochon et les méthodes auxquelles il est accoutumé, s'il regrette de voir se développer en France un phénomène de mécanisation dont il déplore le triomphe chez lui, il est surtout et surtout sensible, néanmoins, aux similitudes, et décide à ne retenir que ces similitudes, quitte à "interpréter" quelque peu ce qu'il a vu lorsqu'il le rapporte à ses enfants.

Il est sensible aussi à l'accueil chaleureux des paysans français, qu'il trouve "moins bêtes que les américains" si bien qu'il lui semblerait logique et naturel que les Fran-

çais viennent "reconquérir le Canada". Il ne faudrait pas en conclure hâtivement à une sorte d'hyper-gaullisme qui serait, du reste, rétroactif! Pour Alexis, simplement, l'admiration de la France et des Français dans lesquels il est prêt à reconnaître l'incarnation de ses propres ancêtres, est un sentiment inné que la confrontation avec les faits, la découverte des changements qui sont intervenus dans les choses, les êtres, le langage, n'empêche nullement de se nourrir et de s'enrichir.

Qu'un fermier français puisse arracher d'un coup l'oeil d'un porc "qui a fait ses étoiles de la mort" (le dialogue fourmille de ces expressions typiques ou sord, spontané, la poésie la plus fulgurante) est pour Alexis un sujet d'étonnement et d'admiration. "Sortir un oeil je n'en suis pas capable" avoue-t-il. Cependant, la double réflexion d'Alexis et de sa femme — réflexion parfois contradictoire — les conduit peu à peu de l'identification de leur passé, systématiquement confronté aux réalités présentes et à leur propre situation au Canada, à l'évidence d'une spécificité qu'ils entendent bien préserver. "La France, c'est beau partout, dit Alexis, mais chez nous aussi c'est beau. Le Canada, c'est plus jeune. On progresse plus vite qu'eux. Ils sont encore au-dessous de nous autres". De sorte que l'enorme pendule à balancier ramenée par Alexis dans son île en guise de souvenir marque peut-être, en s'immobilisant la fin d'un rêve et le dé-

but d'une nouvelle époque. Si elle reprend sa marche, c'est que la mémoire ne s'arrête pas, mais qu'elle est devenue autre. Le Règne du jour est cinématographiquement une réussite aussi exceptionnelle que l'expérience dont elle se veut le constat. Constat qui dépasse constamment les limites et les contraintes du reportage par sa composition même en chapitres alternés, le rythme de son montage et de son découpage qui s'articule sur des thèmes et refuse les conventions de la chronologie. Dans sa négation de tout effet et de tout esthétisme, l'écriture "directe" de Perrault devient comme l'écriture "automatique" le lieu d'un perpétuel jaillissement de poésie et de vérité humaine, au niveau du langage, du geste, du regard, comme à celui d'une dramaturgie qui puise son intensité et sa force d'impact émotionnel dans la formulation même des signes les plus complexes et les plus secrets de la vie.

### Horaires des théâtres

CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI LOCAL DES APPRENTIS-SORCIERS: comédie. CANADIENNE: "Paivre Amour" de Marcel Dubé - 2030 (Relâche le lundi). NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: Salle du Grand Théâtre - en semaine (9:30, le samedi, 20:30), rélâche dimanche. LE PATRIOTE: Claude Gauthier et René Claude. LE PATRIOTE A CLEMENCE: "La grosse tête", revue satirique et musicale. LA POTRIERIE: "L'esclaf" de Dyer - 20:30 (jusqu'au 14 décembre).

### Horaires des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE  
AGHERST - "Opération contre-espionnage" - Un Homme à abattre  
BIJOU - "Les Vierges" et "Mission Suicide à Singapour"  
BOYAVANTURE - "Les Oiseaux vont mourir au Pérou" - 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 (Samedi, 11:20)  
CANADIEN - "Le Miracle de l'Amour" 2:40 - 5:20 - 10:00 - "Coplan sauve sa peau" 12:30 - 4:15 - 8:00  
CINEMA 2 - "Le Vieux Homme et l'Enfant" - 7:30 - 9:30 - Dim. 1:30 - 3:30 - 5:30  
CHAMPLAIN - "Les jeunes fauves" - 2:30 - 5:10 - 10:10 - "Madame pour un espion" 12:30 - 4:10 - 8:00  
CHATEAU - (Voir Ambert)  
CINEMA DE PARIS - "Le Grand Meaulnes" - 1:20 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30  
CREMAZIE - (Voir Champlain)  
DAUPHIN - Salle Renard - "Baisers volés" - 7:30 - 9:30 - samedi, dimanche, 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30  
DAUPHIN - Salle McLaren - "Vivre pour vivre" - 7:30 - 9:30 - samedi, dimanche, 12:45 - 2:50 - 5:00 - 7:30 - 9:30  
ELECTRA - "La nuit la plus chaude" et "Violence de la nuit"  
FLEURS DE LYS - "Le Grand Meaulnes" - 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30  
FRANCAIS - "Le Sécre" et "Aqua-sea"  
GRANADA - (Voir Français)  
JEAN-TALON - "Les grandes vacances" - 6:30 - 9:30 - "Son seul amour" 8:10  
LIDO (Ville de Laval) - "L'Homme de Rio" - 8:00 - "Les Tribulations d'un Chinois en Chine" - 6:10 - 9:45  
MAISONNEUVE - "Les grandes vacances" - 5:30 - 9:30 - "Son seul amour" 8:10  
MERCIER - (Voir Electra)  
MID-MINUIT - "Comment les séduire" et "Suzanne"  
PAPINEAU - "Suzanne et ses précieuses mignonnes" - 1:30 - 3:30 - 5:40 - 7:40 - 9:40  
PARISIEN - "Mademoiselle, le Chevalier de Maupin" - 10:05 - 11:15 - 2:25 - 4:30 - 6:50 - 9:15  
PIGALLE - (Voir Mid-Minuit)  
PLAZA - "Le Miracle de l'Amour" 2:40 - 5:20 - 10:00 - "Coplan sauve sa peau" 12:30 - 4:15 - 8:00  
RITZ - "Fantômes Extraordinaires" et "Le Rayon infernal"  
RIVOLI - "Autant en emporte le vent" - soirs à 8:00 - matinales samedi et dimanche 2:00  
ST-DENIS - (Voir Bijou)  
VILLERAY - (Voir Electra)  
EN LANGUE ANGLAISE  
ALOUETTE - "Doctor Zhivago" - 1:00 - 4:30 - 8:00  
ATWATER - "Annie" 12:50 - 3:00 - 5:10 - 7:25 - 9:40

**CINEMAS DE REPERTOIRE**  
CE SOIR à mercredi!  
RÉALISME tchèque:  
le chef-d'œuvre de MILOS FORMAN  
**LES AMOURS D'UNE BLONDE**  
v.o. s.-t. français  
Le soir: 6.35 et 9.45  
et LE DESIR de Jasny  
à 8.10 (dernier spectacle)

**verdi**  
5380, ST-LAURENT - 277-4145  
CE SOIR à mercredi!  
BELMONDO  
rencontre Philippe de Broca  
• L'HOMME DE RIO  
(couleurs) Française Dorléac  
à 8.00 (dernier spectacle)  
• LES TRIBULATIONS...  
(couleurs) Ursula Andress  
à 6.10 et 9.45

**lido** VILLE DE LAVAL  
360 boul. LABELLE - 681-1888

**Chez Pierre**  
RESTAURANT FRANÇAIS  
Roger Jeannin et Abel Benquet  
vous offrent  
leurs spécialités culinaires  
"Chez Pierre"  
ouvert le dimanche à partir de 5 h.  
1263 rue LABELLE  
RESERVATIONS: 843-5227

**Blue Bonnets**  
CE SOIR à 7h.45  
LE DIMANCHE à 2h.00  
(Pas de courses le jeudi)

VOTRE DERNIERE CHANCE ★ **CE SOIR** à 8 hres  
"Toute la famille en sera enchantée!"  
**ICE CAPADES**  
LE SPECTACLE QU'IL NE FAUT PAS MANQUER!  
**FORUM** AU MAGNIFIQUE NOUVEAU FORUM  
Billets: 2.50, 3.50, 4.50, 5.00  
IL EN RESTE À TOUS LES PRIX AUX GUICHETS DU FORUM

**Toronto Symphony**  
Seiji Ozawa, Directeur artistique  
Programme d'échange avec  
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL  
dans la série "LES GRANDS CONCERTS"  
ou pupitre  
**SEIJI OZAWA**  
PROGRAMME  
BEETHOVEN, Symphonie No. 1, Op. 21  
RICHARD STRAUSS, Don Juan Op. 28  
TAKEMITSU, November Steps No 2  
STRAVINSKY, L'Oiseau de Feu, suite  
Télévision: s.-t. anglais  
VERDI - "Les Amours d'une blonde" - 6:35 - 8:45 - et "Desir" - 8:10  
Télévision: s.-t. anglais  
ART CINEMA - "Blow on Main Street" 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15  
PLACE VILLE MARIE - "Closely Watched Trains" 1:30 - 3:30 - 5:30 - 9:30  
CINEMATHEQUE CANADIENNE - relâche samedi et dimanche  
CINEMATHEQUE CANADIENNE - "Les joyeux garçons" - 7:00 - "Madame du Barry" - 9:30  
PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER MONTREAL 18 (QUEBEC) TEL: 842-2112

**DERNIERE SEMAINE**  
**Cal-de-Sac**  
Roman Polanski  
5ème  
"UN CHEF D'OEUVRE D'ORIGINALITE PERVERSE"  
18 ans  
SALLE RESNAIS  
SOUS TITRES FRANCAIS  
**ELYSEE**  
35 MILTON / 842-6053  
SALLE ROYAL  
**FALSTAFF**  
ORSON WELLES  
JEANNE MORAU  
MARGARET RUTHERFORD  
POUR TOUS

**3e SEM.** SA PASSION EST REVIVÉE DANS...  
**THE HOUSE OF THE SLEEPING VIRGINS**  
(LA MAISON DES VIERGES ENDOORMIES)  
sous-titres anglais  
18 ans  
SCOPE  
UN FILM DE KOZABURO YOSHIMURA  
PRIX NOBEL DE LA LITTÉRATURE - 1956  
HORAIRES: 12:45, 2:30, 5:00, 7:15, 9:30  
**VENDOME**  
PLACE VICTORIA TEL: 878-1451 CINEMA D'ART

**baisers volés**  
UN FILM DE FRANCOIS TRUFFAUT  
14 ANS  
**ANNE GIRARDOY**  
**VIVRE POUR VIVRE**  
EASTMAN-KODAK  
721-6060  
**LE DAUPHIN**  
BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE

**COMMENT LES SEDUIRE**  
18 ANS réservé aux adultes  
Le film sensationnel de modèles français  
Rit Cahac  
**Suzanne**  
EN COULEUR  
TEL 842-8284 TEL 866-2774  
**Mid-Minuit PIGALLE**  
442 ST-JACQUES ST-MICHEL ROYAL W12 STE-CATHERINE & MANSFIELD

**18 ANS**  
Ce jeune Chevalier Trouble les virils Cavaliers.  
**CHEVALIER DE MAUPIN**  
CATHERINE SPAAK ROBERT MOUSSE  
EN COULEUR  
LES BELLES AU SOLEIL DE MINUIT COULEURS  
**LE PARISIEN**  
Représentation à 10.05, 12.15, 2.25, 4.30, 6.50, 9.15 p.m.  
**CINEMA**  
LES GALERIES D'ANOU 353-5940 METROPOLITAIN ET MONTÉE ST-LEONARD  
Le soir à 7.30 & 9.40. Dernier programme complet 9.05. Sam. & Dim. continué de puis 1.00 p.m.

**CINERAMA** 7h.30 DIM. - 8h.30 LUN. ou SAM. - 2h. MER. SAM. DIM.  
**"Ice Station Zebra"**  
en CINERAMA et METROCOLOR  
Avec Rock Hudson Ernest Borgnine Patrick McGowan Jim Brown  
FAUTEUILS RESERVES EN VENTE... par poste... ou au théâtre... Jules Jacob Musique, Margot (Magasins Boulevard et Dorval), Roi des Bas Prix, Roland Faucher, C.T. Pont-Viau.  
**POUR TOUS** En matinée et en soirée  
**IMPERIAL CINERAMA** METRO STATION PLACE DES ARTS  
1430 Bleury, Mt. Av. 8-7102 ou 5603

**CINÉ-ART FILMS** PRESENTE  
**le grand Meaulnes**  
LE ROMAN D'AMOUR QUI, DEPUIS UN DEMI-SIÈCLE, FAIT RÊVER LA JEUNESSE DU MONDE ENTIER.  
1:30  
3:30  
5:30  
7:30  
9:30  
d'ALAIN FOURNIER  
Tel. 861-2996 900 ouest, STE-CATHERINE  
**FLUEUR DE LYS** 858, E. STE-CATHERINE - 288-3303  
**CINÉMA DE PARIS**

**LOUIS DE FUNÈS**  
les grandes vacances  
AUSI en rediffusion en couleur  
**JEAN-TALON**  
SON SEUL AMOUR JEAN-TALON A L'EST DE PARIS - 725-7000  
3019, E. SHERBROOKE - 525-2174  
**MAISONNEUVE**

**TOUTE LA VÉRITÉ SUR LE BONHEUR CONJUGAL**  
HORAIRES: 12.30-2.40-4.15-6.20-8.00-10.00  
**LE MIRACLE DE L'AMOUR**  
AUSI EN COULEURS  
COPLAN SAUVE SA PEAU  
1204, E. STE-CATHERINE - 523-5180  
**PLAZA** 6505, ST-HUBERT - 274-4153  
**CANADIEN**

**UN FILM PROFONDEMENT HUMAIN**  
avec Michel Simon  
**LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT**  
ALAIN COHEN  
un film de CLAUDE BERRI  
Semaine: 7.30-9.30  
Dimanche: 1.30-3.30  
3.30-7.30-9.30  
5550 ouest Sherbrooke - 489-5559  
**CINÉMA**

**AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS**  
**Onibaba**  
"C'est sûrement un des grands événements cinématographiques de l'année"  
François BEAULIEU  
Mise en scène KANETO SHINDO  
**18 ANS RÉSERVÉ AUX ADULTES**  
H. FRICKX (Le quartier latin)  
**SOUS-TITRES FRANÇAIS:** 1206 est Ste-Catherine-325-8600  
**FESTIVAL**  
**S.T. ANGLAIS A LA:** 5550 ouest Sherbrooke - 489-5559  
**SALLE HERMÈS**



# La main d'oeuvre canadienne a connu le taux d'accroissement le plus rapide

## potins financiers

M. R. S. Whithers, le nouveau président de la Société General Motors of Canada, âgé de 58 ans seulement, rencontre ce matin à 10 h 30 a.m. les représentants de la presse financière, au Club St-Denis.

Il y aura visite de la mine de sel Sifto et de son usine d'évaporation à Goderich, en Ontario mercredi et jeudi de cette semaine. Comme on sait, la division de sel Sifto est sous le contrôle de Domtar Chemicals Limited. Mains membres de la Chambre de Montréal assisteront à cette visite industrielle, les 4 et 5 décembre 1968, visite qui ne peut que s'avérer intéressante pour des profanes.

Selon maints analystes financiers, la Bourse de N-Y serait en

excellente position technique. Il va sans dire que l'on peut en dire autant pour nos marchés boursiers canadiens.

Des souscriptions seront reçues le jeudi 5 décembre 1968 pour \$170,000,000 de bons du Trésor du gouvernement canadien, jouissance et livraison le 6 décembre 1968, dont \$135,000,000 en bons à 91 jours et \$35,000,000 à 182 jours. \$170,000,000 de bons en circulation arriveront à l'échéance le 6 décembre 1968.

Les Laiteries Leclerc Inc., de Granby, ont déclaré un dividende trimestriel de douze cents (0.12) par action, classe "A", payable le 15 décembre 1968 aux actionnaires inscrits aux livres le 29 novembre 1968.

## Dans le monde occidental

### Dividendes, payables au cours de cette semaine



Pierre MacDonald, M.Sc.C.

Castonguay, Lemay, Graveline, Pouliot, Guérard & Associés Inc. ont le plaisir d'annoncer que monsieur Pierre MacDonald s'est joint à leur firme à titre d'associé. Il exercera ses fonctions au bureau de Québec, 220 est, Grand-Allée. La compagnie maintient également des bureaux à Montréal dans La Tour de la Bourse, Place Victoria.

La main-d'oeuvre canadienne a non seulement connu le taux d'accroissement le plus rapide dans le monde occidental, mais elle devient aussi plus jeune, plus instruite et mieux adaptée aux changements constants de notre milieu technologique. Tel est l'avis de la Banque de Montréal dans sa Revue des Affaires de novembre, qui a paru en fin de semaine.

La B de M étudie les tendances de la main-d'oeuvre dans notre pays entre 1957 et 1967,

quant à son importance numérique et à sa composition. Elle fait remarquer que "au cours de la période décennale terminée en 1967, la main-d'oeuvre canadienne s'est accrue de près de 1.9 million de personnes pour atteindre 7.7 millions. Cet accroissement représenté en moyenne une progression annuelle de 2.7 pour cent, taux qu'aucun autre pays du monde occidental n'a pu égaler."

Deux facteurs fondamentaux expliquent cette progression:

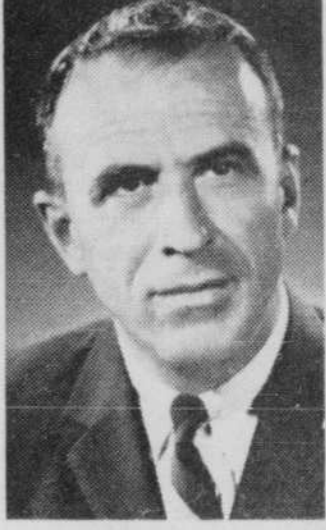
l'accroissement rapide de la population d'âge à travailler (14 ans et plus) et la hausse du taux de participation, à savoir la proportion de la population de 14 ans et plus qui décide de se joindre à la main-d'oeuvre. Le plus important de ces facteurs est l'augmentation de la population d'âge à travailler, qui est attribuable en partie aux enfants de la poussée démographique d'après-guerre qui ont commencé à atteindre l'âge de 14 ans dans les premières années 1960, et en partie à l'immigration.

Entre 1957 et 1967, il est venu au Canada plus d'un million et demi d'immigrants. Comme une très forte proportion d'entre eux étaient âgés de plus de 14 ans, cet afflux a eu une répercussion immédiate sur la main-d'oeuvre. En fait, une étude spéciale de l'Office fédéral de la Statistique, cette année, montre que durant ces dix années... la proportion de la population de 14 ans et plus que forment les immigrants, affirme la B de M, est passée de 6.2 à 12 pour cent."

à ce qu'un plus grand nombre de femmes mariées ont décidé d'entrer sur le marché du travail."

La B de M signale aussi le relèvement général du degré d'instruction de la main-d'oeuvre au cours de la période de 1960 à 1967. Ainsi le pourcentage de ceux qui ont terminé l'école secondaire s'est élevé de 16.2 pour cent en 1960 à 21.7 pour cent en 1967, tandis que ceux qui ont fréquenté au moins quelque temps l'université, au lieu de 8.5 pour cent en 1960, forment 11.5 pour cent en 1967.

## LES INDUSTRIES MOLSON LIMITEE



Gérard Plourde

L'Hon. H. de M. Molson, président du conseil d'administration de Les Industries Molson Limitée, annonce l'élection de Gérard Plourde au poste de membre du conseil.

M. Plourde est président et directeur général de U A P Inc. (anciennement United Auto Parts Inc.) de Montréal, et est directeur de Alliance Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie, de Anglo-French Drug Co. Ltd, de British American Oil Company Limited, des Editions du Renouveau Pédagogique Inc., de la Cie Northern Electric Ltée, de Omer DesSerres Limitée, de Robert Morse Corporation Limited, de la Compagnie de Papier Rolland Limitée, de Sidbec Inc., de Steinberg's Limited, de la Banque Toronto-Dominion.

M. Plourde est également membre de l'exécutif de l'Hôpital Notre-Dame, de National Industrial Conference Board Incorporated, (conseil canadien) et membre de l'exécutif de l'Université de Montréal.

## Nouveaux records de la Banque canadienne impériale de commerce

Le 102<sup>e</sup> compte rendu annuel, communiqué aujourd'hui par la Banque Canadienne Impériale de Commerce, révèle de nouveaux records de croissance, enregistrés cette année dans l'exercice terminé le 31 octobre.

Le total de l'actif a dépassé les huit milliards de dollars au cours de l'exercice et s'est élevé, au 31 octobre, à \$8,343 millions, soit une augmentation de \$861 millions, ou 11%, sur 1967.

Les prêts, y compris les hypothèques, se chiffrent par \$4,618 millions, contribuant ainsi pour \$404 millions à l'accroissement de l'actif.

Les dépôts se sont fortement accrus au cours de l'exercice, atteignant un total de \$7,622 millions, soit une augmentation de \$811 millions, ou 12%. Quant aux dépôts personnels en comptes d'épargne, ils ont contribué pour plus de \$500 millions à cette augmentation et se chiffrent maintenant par environ \$3,500 millions.

Les réserves pour pertes — ou réserves pour pertes éventuelles sur prêts et sur titres — ont atteint, à la fin de l'exercice, un total de

plus de \$140 millions, soit \$30 millions de plus que l'an dernier.

L'état des bénéfices montre que le revenu se sont élevés à \$503 millions, soit \$117 millions de plus qu'en 1967.

L'augmentation fortement marquée des frais d'intérêt a été de \$71 millions de l'ensemble des dépenses, lesquelles se chiffrent par \$93 millions, cependant que l'augmentation des traitements du personnel s'est traduite par un autre montant de \$15 millions portant ainsi le total des traitements à plus de \$105 millions.

Après constitution des réserves pour pertes et de la provision pour impôts sur le revenu, les bénéfices nets se sont établis à \$32.9 millions, soit une augmentation de 24%, ou \$6.3 millions, ce qui représente un bénéfice de 95 cents par action, contre 76 cents en 1967.

Quant au dividende, il s'élève à 57 cents par action, au regard de 52 cents l'an dernier.

La Banque a viré, du solde du compte des bénéfices non répartis, un montant de \$15 millions au fonds de réserve, qui s'établit maintenant à \$275 millions.

## À noter...

M. Marc Carrière, président de Dupuis Frères Limitée et les membres du conseil d'administration de cet important établissement commercial ont invité maints représentants de la gent masculine à la "Soirée des Hommes", qui aura lieu ce soir à leur grand magasin de la rue Ste-Catherine. Cette soirée constitue une occasion exceptionnelle d'effectuer ses achats et de choisir les étrennes pour l'être aimé, avec l'aide d'hôtesse compétentes.

La production de chaussures en cuir a augmenté de 9.9% en septembre 1968 au regard d'un an plus tôt (4,831,853 contre 4,414,465 paires). En janvier-septembre, elle s'est accrue de 8.5% en passant de 35,577,760 en 1967 à 38,719,102 en 1968. La fabrication de chaussures autres qu'en cuir a flechi de 12.4% en septembre (783,051 paires contre 883,916 en 1967) et de 6.1% en janvier-septembre (7,621,812 paires contre 8,116,286).

La Banque de Montréal réunira ses actionnaires ce matin à 11 heures pour la tenue de son assemblée annuelle.

Les administrateurs de Globe-Union Inc. ont déclaré en fin de semaine un dividende trimestriel de 20 cts l'action, payable le 20 décembre aux actionnaires inscrits le 9 décembre 1968.

Les actions des entreprises suivantes se vendront ce matin ex-dividende tant par action: Great Lakes Paper Company Ltd. ordinaire - 25c l'action. Nova Scotia Light & Power Co Ltd. - ordinaire - 10c l'action. Quebec-Telephone: 4 1/4% privilégiés - 23c l'action, ordinaire - 17 1/2c l'action. Trans Mountain Oil & Pipe Line Company: ordinaire 25c l'action, extra - 10c l'action.

## commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

### Buckingham a adjugé à J.F. Simard & Cie Ltée une émission de \$584,500, d'obligations, datées du 1er décembre

La ville de Buckingham, comté de Papineau, a vendu récemment à J.F. Simard & Cie Ltée, une émission de \$584,500, d'obligations, à 7 1/2% en 2 tranches, dont l'une de \$297,500, en séries 10 ans et l'autre de \$287,000, à terme 20 ans, à un prix de 94.30. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 8.2716%.

La tranche de \$297,500 en séries comporte un solde de \$123,000, à renouveler en 1978 pour un terme additionnel de 5 ans et la tranche de \$287,000 à terme 20 ans comporte un solde de \$115,000, à renouveler en 1968 pour un terme additionnel de 10 ans.

Datées du 1er décembre 1968, les nouvelles obligations échoient comme suit: \$297,500 en séries du 1er décembre 1969 au 1er décembre 1978 inclusivement et \$287,000, à terme 20 ans échoient le 1er décembre 1988. Les obligations en séries ne sont pas rachetables par anticipation, au pair, mais seulement pour le montant du versement annuel requis pour les fins de l'amortissement desdites obligations commençant le 1er décembre 1984 conformément au tableau d'amortissement. L'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc, d'égoûts, de voirie, pour l'éclairage de rues, pour bâtisses et terrains et pour le Fonds Industriel.

L'évaluation imposable de la ville pour 1968, s'élève à \$25,322,065. Le 31 décembre 1967, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait à \$1,542,866. La ville compte 7,900 âmes.

### La Cie Featherweight, fabricants d'auto-neige, donne une commande de \$1,000,000.00

Une commande de plus d'un million de dollars de chenilles de caoutchouc, barbotins et roues de bogie pour fabrication d'auto-neige a été placée chez Goodyear-Canada par la compagnie Featherweight de Montréal, fabricant d'auto-neige.

Les pièces, toutes en caoutchouc et métal, forment la plus grosse commande du genre jamais placée au Canada. Les chenilles seront fabriquées dans un moule spécial à l'usine de Goodyear à Bowmanville, Ontario; les barbotins et les roues de bogie à la fabrique de la compagnie à Québec.

Featherweight est l'un des plus importants des quelque douze fabricants d'auto-neige au Canada et Goodyear, le plus gros fabricant de chenilles et pièces de caoutchouc pour les véhicules.

M. David E. Clarkin, vice-président de Featherweight, estime que cet hiver l'industrie produira un nombre record de 250,000 auto-neiges, en comparaison du chiffre de 3,000 en 1963 alors qu'elles furent fabriquées en quantité pour la première fois au Canada.

### La Société Inspiration Limitée vendrait trois de ses filiales

La Société Inspiration Limitée a annoncé qu'elle a entrepris des négociations aux fins de vendre ses intérêts dans trois filiales d'Inspiration qui s'occupaient de construction à Secant Construction Company de Montréal. Ces trois filiales sont: Douglas Bremner Contractors & Builders Ltd., Terrebonne Construction (1965) Ltée., et Carrière Dupont Limitée.

Inspiration continuera d'exploiter treize projets actuels de construction, d'une valeur de \$10 millions, mais s'est assuré les services de Secant Construction pour la gestion de ces projets jusqu'à ce qu'ils soient terminés. On n'a pas révélé les détails de la transaction.

Secant Construction gardera à son emploi le personnel technique, la main-d'oeuvre ainsi que les équipes de direction et de gestion d'Inspiration. Cet entrepreneur général à Montréal prévoit pouvoir accélérer son expansion dans le marché ontarien par suite de l'acquisition des opérations et du personnel spécialisé d'Inspiration à Toronto. La compagnie a récemment commencé en Ontario des opérations situées à Toronto et Whitby.

Lorsque les projets actuels seront terminés, Inspiration se retirera complètement du secteur des entrepreneurs généraux. Les opérations qui resteront, et dont les ventes annuelles s'établissent à environ \$40 millions, permettront à la compagnie de former une organisation fournant une gamme importante de services techniques, de génie et autres aux industries du secteur des ressources naturelles, et ces services seront appuyés par des installations de fabrication.

### L'offre de Sidbec aux actionnaires de DOSCO expirera le 28 mars 1969

Sidbec a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'elle a offert d'acquiescer toutes les actions ordinaires en circulation de la Dominion Steel and Coal Corporation Limited, au prix de \$11.00 chacune. L'offre expirera le 28 mars 1969. Cependant, Sidbec aura le droit de retirer son offre au moyen d'un avis écrit, envoyé en tout temps d'ici le 16 décembre 1968 pourvu que 90% au moins des actions ordinaires en circulation ne soient pas alors déjà déposées au temps de l'avis. L'offre est conditionnelle à son acceptation par au moins 90% des détenteurs d'actions. Ces derniers recevront le droit d'acheter une action de Hawker Industries Limited, au prix de \$5.00 chacune, pour chaque action de Dosco, vendue à Sidbec. L'offre est conditionnelle à la cessation de l'offre par Sidbec.

Hawker Siddeley Canada Ltd., qui détient 77% des actions de DOSCO, entend accepter ladite offre. Tous les actionnaires devront déposer leurs certificats entre les mains du Trust Général du Canada à Montréal et celles de la Montreal Trust Co à Toronto, Vancouver, Calgary, Winnipeg, et Halifax.

Marcel CLEMENT

## STOCK

STOCK	LEGENDE	TAUX	PAYABLE
Abitibi 7 1/2% Pfd.	1	93-3/4c	Déc. 1, 1968.
Alcan Alum Ltd.	1-10	27 1/2c	Déc. 5, 1968.
Algoma Central.	1	.08	Déc. 2, 1968.
Aluminum 4% Pfd.	1	.25	Déc. 1, 1968.
Argus	1	.14	Déc. 2, 1968.
Argus C1 Pfd.	1	.14	Déc. 2, 1968.
Bank of Montreal	1-3-9	15+03	Déc. 2, 1968.
Bathurst 5 1/4	1	.26 1/4	Déc. 1, 1968.
Can & Dom Sugar	1	.42 1/2	Déc. 2, 1968.
Cdn. Tire Limited	1	.07	Déc. 1, 1968.
Cdn. Tire Limited A	1	.07	Déc. 1, 1968.
Cdn. West N. Gas Pfd.	1	.20	Déc. 2, 1968.
CWN Gas 5 1/4 Pfd.	1	.27	Déc. 2, 1968.
Chrysler	10	.50	Déc. 2, 1968.
Chum Limited.	1	.11	Déc. 1, 1968.
Combined Eng. A. Pfd.	1	.27 1/2	Déc. 2, 1968.
Copp Clark	2	.07 1/2	Déc. 1, 1968.
Corby Dist. "B"	1-9	50+65	Déc. 2, 1968.
Corby Dist. "B"	1-9	50+65	Déc. 2, 1968.
Crows Nest	1	.30	Déc. 2, 1968.
Debbold B Pfd.	1	1.5625	Déc. 2, 1968.
Dom Anglo Inv. Pfd.	1	1.25	Déc. 1968.
Dover Indust.	1	.20	Déc. 1, 1968.
Famous Players	1-3	.35	Déc. 6, 1968.
Ford Motor Co.	10	.60	Déc. 2, 1968.
Hamilton Cot.	1	.20	Déc. 2, 1968.
Intl Utilities	1	.35	Déc. 2, 1968.
Intl Utilities Pr	1-10	.33	Déc. 2, 1968.
Intr. Pipeline	1	.18	Déc. 2, 1968.
Kelsey-Hayes	1	12 1/2	Déc. 1, 1968.
Kenting Limited	1	.15	Déc. 2, 1968.
Laura Secord	1	11 1/4	Déc. 2, 1968.
Loblav Cov Pfd.	1	.05	Déc. 1, 1968.
Loblav Cov A	1	.09 1/4	Déc. 1, 1968.
Loblav Cov B	1	.09 1/4	Déc. 1, 1968.
Loblav Groc.	1	1.50	Déc. 1, 1968.
Loblav Groc. A 1 Pfd.	1	37 1/2	Déc. 1, 1968.
Loblav Groc. 2 Pfd.	1	1.50	Déc. 1, 1968.
Loblav Inc.	10	.10	Déc. 2, 1968.
Magna	1	.02 1/2	Déc. 1, 1968.
MEPC Cdn Prop. Pfd.	1	.37 1/2	Déc. 2, 1968.
Milton Brick	1-3	.07 1/2	Déc. 1, 1968.
Morse Robert "A"	1	.25	Déc. 1, 1968.
Morse Robert "B"	1	.22 1/2	Déc. 1, 1968.
Morse Robert "A" Pr.	1	.68-3/4	Déc. 1, 1968.
Morse Robert "B" Pr.	1	.68-3/4	Déc. 1, 1968.
Nat. Drug Chem.	1	.05	Déc. 2, 1968.
Nat. Drug Chem Pr.	1	.15	Déc. 1, 1968.
North Cent Gas	1	12 1/2	Déc. 1, 1968.
N & C Gas 2.60 Pr.	1	.65	Déc. 1, 1968.
Pembine PPL Pr.	1	62 1/2	Déc. 1, 1968.
Revestoke Bld. Pr.	1	.30	Déc. 1, 1968.
Robinson Little A	2	.25	Déc. 2, 1968.
Rolland P "A"	1	.10	Déc. 2, 1968.
Royal Bank	1	.18	Déc. 2, 1968.
Scott-LaSalle	1	.05	Déc. 1, 1968.
Scythies	1	.25	Déc. 1, 1968.
S K D Mfg.	1	.05	Déc. 1, 1968.
Steinberg "A"	1	.09	Déc. 2, 1968.
Stuart Oil	1	.15	Déc. 1, 1968.
Thompson Son	1	.05	Déc. 1, 1968.
Union Carbide	1	.15	Déc. 1, 1968.
Weston Geo 1st Pr.	1	1.50	Déc. 1, 1968.
Weston Geo 2nd Pr.	1	1.50	Déc. 1, 1968.

## MINES & PETROLES

Aunor	1	.05	Déc. 2, 1968.
Berez Trust	2-4	.04 1/2	Déc. 1, 1968.
Hallnor	1-9	.04+09	Déc. 2, 1968.
Mc Intyre	1	.57 1/2	Déc. 1, 1968.
Nth Cdn Oil Pr.	1	1.37	Déc. 1, 1968.
Teek Corp.	1	.07 1/2	Déc. 2, 1968.

## LEGENDE

- 1 - Sujets à la taxe de 10% retenue pour les non-résidents
- 2 - Sujets à la taxe de 15% retenue pour les non-résidents
- 3 - Taux accru
- 4 - Taux diminué
- 9 - Dividende supplémentaire
- 10 - Payables en fonds américains.

## Bourse de Montréal - Variations de la semaine dernière

1968	Haut	Bas	Div.	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Suite de la page 12								
13 1/4	12 1/4	30	Maclean-H	1,700	13 1/4	13 1/4	13 1/4	+ 3/4
12 1/2	12 1/2	1 00	MacMill-Bloed	3,278	28	26 1/2	27 1/2	+ 1 1/4
12 1/2	12 1/2	1 00	Marathon	1,500	12 1/2	12 1/2	12 1/2	+ 1/4
27	24 1/2	1 20	Maritime Elec.	115	24 1/2	26	26	- 1/2
19 1/4	18	1 12	Metel. Tel.	18	18	18	18	+ 1/4
24 1/4	14	1 00	Messier	44,542	23 1/4	21 1/2	23	+ 1/4
14	8 1/4	24	Molson	36,350	14	10 1/4	13 1/4	+ 3/4
58	20 1/2	—	Molson Stoves	200	5 1/4	5 1/4	5 1/4	+ 1/4
14	10	1 00	Michl. Robt. A	576	13	13	13	+ 1/4
28 1/4	15 1/2	—	Molton	25	28 1/4	26	26	+ 1/4
28 1/4	16 1/2	72	do "B"	7,508	26 1/2	25	26	+ 1/4
16 1/4	10 1/4	60	MLW Working	1,479	10 1/4	10 1/4	10 1/4	unch.
14 1/4	10 1/4	60	Mit. Trust	5,474	10 1/4	10 1/4	10 1/4	unch.
32 1/4	25 1/4	45	Moore Corp.	30,700	31 1/4	28 1/4	30 1/2	+ 1 1/2
21 1/4	18 1/4	1 00	Morse Oil	775	18 1/4	18 1/4	18 1/4	+ 1/4
18 1/4	6 1/2	—	Murphy Oil	300	8	8	8	unch.
10 1/4	5 1/4	40	Mussens Ltd.	1,100	7 1/4	7 1/4	7 1/4	+ 1/4
10 1/4	5 1/4	—	Nat. Containers	1,050	10	9 1/4	7	+ 1/4
8	4 1/2	12	Nat. Sea Prod.	2,225	7 1/4	7 1/4	7 1/4	+ 1/4
1 1/4	1 1/4	72	N.B. Tel.	1,314	1 1/4	1 1/4	1 1/4	+ 1/4
9 1/4	7 1/4	50	Nfld. Lt. & Pwr.	2,580	8 1/4	8 1/4	8 1/4	+ 1/4
63 1/4	42 1/2	20	Noranda	9,041	42 1/2	41 1/2	42 1/2	+ 1/4
18 1/4	15 1/4	50	North & Cent. Gas	4,872	18 1/4	17 1/4	17 1/4	+ 1/4
9 1/4	7 1/4	40	N.S. Lt. & Pwr.	7,866	9	8 1/4	8 1/4	unch.
25 1/4	14 1/4	60	Oilville Flour	190	25 1/4	24 1/4	25 1/4	+ 1/4
29 1/4	25	—	do "B"	46	29 1/4	29 1/4	29 1/4	unch.
45	27 1/4	18	Oshtawa "A"	6,325	44	42 1/4	44	+ 1/4
25	16	18	Pacific Pete.	8,200	20 1/4	23 1/4	24	+ 1/4
20 1/4	12	60	Petrofina Can.	8,200	20 1/4	19	20 1/4	+ 1/4
34	24	—	Piacer Dev.	970	33	31 1/2	33	+ 1/4
12 1/4	6 1/4	—	Placer Dome	23,631	11 1/4	11 1/4	11 1/4	unch.
14 1/4	9 1/4	60	Power 3% pfd.	7,740	13 1/4	12 1/4	13 1/4	+ 1/4
13 1/4	8 1/4	75	Price Co.	14,044	13 1/4	12 1/4	13 1/4	+ 1/4
19 1/4	16 1/4	—	Que. Nat. Gas	2,452	16 1/4	15 1/4	16 1/4	+ 1/

Bourse canadienne - Variations de la semaine dernière

Table of Canadian stock market variations. Columns include 1968, Div, Ventes, Haut, Bas, Ferm, Chang. Lists various stocks like Amer. Metro, Anglo-Scand., Blue Bonnets, etc.

Bourse de Montréal - Variations de la semaine dernière

Table of Montreal stock market variations. Columns include 1968, Div, Ventes, Haut, Bas, Ferm, Chang. Lists various stocks like Abitibi, Alcan, Alouette, etc.

RECORD DE CROISSANCE

COMPTE RENDU SOMMAIRE

La Banque Canadienne Impériale de Commerce a enregistré, au cours de sa cent-deuxième année d'activité bancaire, de nouveaux records de croissance.

Son personnel, comptant plus de 19,000 employés, tant masculins que féminins, offre des services bancaires par l'entremise de plus de 1,450 succursales et agences situées au Canada, aussi bien qu'aux États-Unis, en Grande-Bretagne, dans les Antilles et dans divers autres pays.

Le total de l'actif s'est accru, au cours de l'exercice, de plus de 11%, pour atteindre \$8,343 millions. Quand aux bénéfices, ils ont marqué, après prélèvement des réserves et des impôts, une augmentation de \$32,928,520, soit 24%, ce qui représente l'équivalent de 95 cents par action pour 1968, contre 76 cents pour l'exercice précédent.

Table showing financial summary for 1968 and 1967. Columns: 1968, 1967. Rows: Avoirs en numéraire, Valeurs émises par le Gouvernement, Prêts, Engagements de clients, etc.

Table showing financial summary for PASSIF (Passive) for 1968 and 1967. Columns: 1968, 1967. Rows: Dépôts, Acceptations, garanties et lettres de crédit, Autres éléments de passif, etc.

ÉTAT DES REVENUS, DÉPENSES ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

Table showing revenue, expenses, and non-distributed benefits for 1968 and 1967. Columns: 1968, 1967. Rows: Revenus des prêts, Revenus des valeurs, Revenus d'exploitation, etc.

Table showing expenses for 1968 and 1967. Columns: 1968, 1967. Rows: Intérêts sur dépôts, Traitements, contributions aux caisses de retraite, etc.

Table showing dividends and other financial details for 1968 and 1967. Columns: 1968, 1967. Rows: Bénéfices nets de l'exercice, Dividendes, Montant reporté, etc.

Table showing the state of reserves for 1968 and 1967. Columns: 1968, 1967. Rows: Solde au début de l'exercice, Viré des bénéfices non répartis, etc.

Table showing the state of reserves for 1968 and 1967. Columns: 1968, 1967. Rows: Solde à la fin de l'exercice.

COMPTABLES AGRÉÉS

Advertisement for BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE. Comptables agréés. 2345 est. Belanger, Montréal. 729-5226.

Advertisement for PROVOST & PROVOST. Comptables agréés. 928 est. boul. St-Joseph, Montréal. 526-1661.

Advertisement for Duval, Buteau & Cie. COMPTABLES AGRÉÉS. 159 ouest, rue Craig, Montréal 1. 861-9987.

Advertisement for Mallette, Normandin & Cie. René de Cotret & Cie. Comptables agréés.

Advertisement for PHILIPPE GÉLINAS. avocat. 6555, Côte-des-Neiges. Tél.: 739-7272.

Advertisement for THORNE, GUNN & CIE. Incorporant AIMÉ GALBARNEAU & CIE. Comptables agréés.

Advertisement for Sam Goldwater Avocat. 31 St-Jacques O., suite 400. 845-3231.

Advertisement for Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés. Comptables agréés. 800 Place Victoria, Suite 2604. Tél. 878-3011.

Advertisement for Horace Labrecque & Fils Limitée. Plus d'un demi-siècle au service du public. 1411, RUE CRESCENT, MONTRÉAL. Tél. 849-2371.

Vous pouvez vous faire livrer à la maison cette eau sans chlorure.



Appelez L'EAU MINÉRALE NATURELLE Laurentian pour détails 522-3138.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Advertisement for PHILIPPE GÉLINAS. avocat. 6555, Côte-des-Neiges. Tél.: 739-7272.

Advertisement for RONALD N. COHEN. B.A., B.C.L. (McGill). Avocat-conseil. Édifice Carré Dominion, Suite 344. 866-2255 ou 866-8519.

Advertisement for Sam Goldwater Avocat. 31 St-Jacques O., suite 400. 845-3231.

Advertisement for Brevets d'invention. MARQUES DE COMMERCE. Marion, Robic & Robic. 2100, rue DRUMMOND. Montréal, 25 288-2152.

Advertisement for EN ASSURANCES, Pour votre protection, votre sécurité et la surveillance de votre dossier. ADRESSEZ-VOUS À Horace Labrecque & Fils Limitée. 1411, RUE CRESCENT, MONTRÉAL. Tél. 849-2371.

Advertisement for BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE.

# informations

## Mutisme sur d'éventuelles grandes manoeuvres socialistes en Roumanie

BUCAREST (AFP) — Trois jours après la conférence du traité de Varsovie à Bucarest, rien n'est encore venu confirmer officiellement que les prochaines grandes manoeuvres de ce pacte auront effectivement lieu au printemps dans un périmètre limite du territoire roumain. Cependant cette information n'a pas été non plus démentie.

Les observateurs politiques notent en tout cas que M. Nicolas Ceausescu, premier secrétaire du parti communiste roumain, président du conseil d'Etat, ne s'est nullement laissé intimider par les dernières pressions soviétiques. En effet, vendredi, devant la grande Assemblée nationale roumaine, loin de faire un pas en arrière en matière de politique étrangère, il a réaffirmé avec force les options fondamentales de son pays en n'hésitant pas à proclamer bien haut que chaque parti communiste devait rester indépendant et qu'il n'existait pas de centre directeur du communisme mondial.

Ces propos, pensent généralement les observateurs, n'ont pas dû plaire outre mesure à Moscou.

Ces mêmes observateurs ont remarqué avec intérêt un fait qui est passé relativement inaperçu: le 27 novembre, c'est-à-dire au moment où la conférence du pacte de Varsovie que présidait le maréchal Yakoubovskiy battait son plein à Bucarest le chef d'état-major général de l'armée roumaine le général Ion Gheorghe a rencontré à l'aéroport de Baneasa son homologue chinois, le général Kuang Hung Cheng, qui conduisait une délégation de Pékin en route pour Tirana. Rien, évidemment, de ce que se sont dit les deux chefs militaires n'a filtré, mais le moment choisi pour cette rencon-

tre, alors que rien n'obligeait la délégation chinoise à faire escale à Bucarest, ne manque pas de signification.

Cependant, remarque-t-on à Bucarest les Roumains n'ont pas manqué de faire preuve ces derniers temps d'une certaine bonne volonté à l'égard de Moscou: d'abord en participant à la conférence de Budapest, ensuite en annonçant que la Roumanie serait présente au sommet du Comecom à Moscou, ainsi qu'à la prochaine grande rencontre des partis communistes prévue en mars prochain, également dans la capitale soviétique. Une bonne volonté certaine, mais nuancée pourtant, puisque M. Ceausescu a, une nouvelle fois, vendredi fait savoir que la politique roumaine au sein du bloc communiste restait basée sur les mêmes principes: égalité entre les partis et renforcement de l'ensemble socialiste, sans exclusion aucune, c'est-à-dire en harmonie avec Pékin et Belgrade.

Sur le plan intérieur, la popularité du président Ceausescu n'a jamais baissé depuis août dernier. Toutes les couches de la population sont unanimement derrière lui.

Une certaine nervosité, qui s'était manifestée la semaine passée, d'une part à l'annonce de la réunion du pacte de Varsovie à Bucarest, d'autre part à la suite de rumeurs invérifiables selon lesquelles des mouvements de troupes soviétiques avaient lieu aux frontières orientales de la Roumanie, semble avoir maintenant disparu, bien que le Roumain moyen ne soit toujours pas convaincu que le Kremlin ait définitivement renoncé à rééditer le coup de Prague. Dans ce domaine pourtant, les Roumains font généralement confiance à leurs dirigeants qui répètent inlassablement que les frontières de la Roumanie sont inviolables et que l'indépendance du pays sera défendue coûte que coûte par tous les moyens.

## Moshe Dayan: le statu quo est préférable à une paix imposée

TEL AVIV (AFP) — "Le statu quo actuel, aussi imparfait qu'il soit, est préférable à une paix imposée de l'extérieur" a déclaré hier soir le général Moshe Dayan, au cours d'une interview télévisée évoquant la possibilité d'une pression soviéto-américaine sur les parties en conflit.

Le cessez-le-feu actuel, tout comme l'armistice qui a régné pendant 19 ans valent mieux qu'une paix imposée, a ajouté le ministre de la défense israélien. Cependant

a-t-il dit, si une pression soviéto-américaine visait à obliger Israël à abandonner les lignes du cessez-le-feu actuel, le choix ne serait pas entre les lignes actuelles, et un état de paix imposé, mais entre ces lignes et la guerre.

Israël ne prendra pas l'initiative d'une guerre pour changer les lignes du cessez-le-feu mais la reprise de la guerre n'est pas exclue car le statu quo d'aujourd'hui est presque intenable pour l'Egypte comme pour la Jordanie. Interrogé sur le point de savoir si le gouvernement a réellement accepté d'appliquer la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre, le général Dayan a répondu: "Si on l'avait acceptée, croyez-vous qu'il y aurait une telle pression internationale pour nous le faire dire publiquement?"

"Il faut, et au plus vite, intensifier nos efforts pour intégrer la Cisjordanie et la bande de Gaza au sein de l'Etat d'Israël, non pas au point de vue politique, mais économiquement afin que tout cela forme une seule unité", a dit le général Dayan tout en soulignant qu'il ne s'agit pas d'annexer ces territoires ni

## Rusk: l'OTAN n'entend pas étendre sa "couverture" à l'Autriche ou la Roumanie

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk s'est départi hier de sa réserve habituelle de diplomate chevronné pour démentir en termes acerbes des informations selon lesquelles, au cours de la dernière réunion ministérielle de l'Alliance atlantique, il aurait étendu l'ombrelle nucléaire de l'OTAN à l'Autriche, à la Roumanie et à la Yougoslavie.

Interrogé à ce propos lors d'une interview télévisée, M. Rusk a affirmé qu'il n'avait fait qu'évoquer avec ses collègues de l'OTAN certaines possibilités qui pourraient se produire dans le sillage de l'intervention des forces du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie. Le chef de la diplomatie américaine s'est défendu d'avoir voulu automatiquement rattacher à la protection immédiate de l'OTAN les trois pays mentionnés dans les "indiscretions" recueillies à l'issue de la réunion ministérielle.

"Quelques membres stupides d'autres délégations sont allés rapporter cette information à la presse. Il est parfaitement évident que certaines choses peuvent se produire en dehors de l'OTAN et créer des problèmes. Mais je ne désire aucunement entamer un débat public à ce propos. Je ne faisais que discuter en privé de certaines choses avec des ministres des affaires étrangères. Je ne suis tout de même pas l'idiot du village".

M. Rusk a par ailleurs manifesté un certain intérêt en vue de la reprise du dialogue est-ouest, et notamment de l'ouverture des pourparlers américano-soviétiques en vue de la limitation des arme-

# internationales

## La récente crise monétaire est surmontée mais le mal demeure

PARIS (AFP) — La crise est passée, mais le mal demeure: telle est, huit jours après les remèdes administrés par le "club des Dix", et les gouvernements allemand, britannique et français pour faire tomber la fièvre suscitée par la spéculation sur le deutchmark, l'opinion quasi unanime recueillie sur les places financières internationales.

Il y a certes eu, si l'on se réfère aux déclarations officielles et aux mouvements de capitaux récents, un vaincu dans la bataille livrée pour la sauvegarde des monnaies, en l'occurrence le "spéculateur" — encore qu'on ne sache pas bien de qui il s'agit exactement — mais nul ne peut afficher un bulletin de victoire. Ni le Français, condamné à l'austérité, ni l'Allemand qui se sent "pénalisé" pour cause de richesse. En fait, c'est une fois de plus le système monétaire international qui a été remis en question au point qu'un observateur japonais a pu écrire: "Nous sommes tous dans le même bateau. Celui-ci a été lancé en 1944 à Bretton Woods et a besoin d'être mis en cale sèche".

Il demeure que depuis lundi dernier un retour à la normale s'est effectué progressivement sur les grandes places financières du monde où l'on a enregistré une remontée du Franc français, une amélioration du sterling — qui n'a pas été totalement maintenue en fin de semaine — en même temps qu'une baisse continue du mark allemand.

Cependant cette situation est loin d'apaiser les inquiétudes dans les différents pays, tant en ce qui concerne leurs problèmes intérieurs immédiats que l'avenir monétaire du monde occidental.

Après avoir décidé le maintien de la parité du franc, le gouvernement a été amené à prendre des mesures rigoureuses d'austérité (contrôle des changes, surveillance des prix, économies budgétaires...) Patronat et commerçants semblent décidés à appuyer l'oeuvre du gouvernement mais les syndicats sont réticents.

Le transfert de certaines charges supportées par les entreprises sur les consommateurs, les incidences à terme des derniers événements sur les prix, risquent, à leurs

yeux, d'atteindre en premier lieu les classes laborieuses et de remettre en cause les avantages obtenus en mai et juin derniers. Obtenir l'adhésion des milieux ouvriers sera la tâche essentielle du gouvernement cette semaine et, à cet égard, on attend avec intérêt l'entretien qu'aura lundi le premier ministre avec les dirigeants syndicaux.

En Allemagne: Les mesures prises dans des buts opposés, à Bonn, posent de sérieux problèmes au commerce extérieur de la R.F.A., en réduisant la capacité de concurrence des entreprises allemandes sur les marchés internationaux.

Une note pessimiste est apportée par l'Institut d'études économiques de Munich qui prévoit que ces diverses mesures pourraient provoquer une nouvelle régression économique en République fédérale, dès 1969 ou au début de 1970.

En Grande-Bretagne: Le calme est revenu sur les marchés financiers mais la confiance est loin d'être rétablie. On est très inquiet pour les mois de janvier et février.

Outre l'incertitude quant à la politique financière de l'Administration Nixon, on estime que si, d'ici le printemps, la conjoncture ne s'est pas nettement améliorée en France et en Grande-Bretagne, la spéculation reprendra inévitablement. Dans les milieux d'affaires, on exprime de plus en plus le souhait de voir convoquée une grande conférence monétaire

internationale pour résoudre, une fois pour toutes, le déséquilibre du système actuel. Réunion réclamée également par le "Trades Unions Congress", "en priorité absolue".

Aux Etats-Unis: Optimisme tempéré. Wall Street a retrouvé sa fermeté et la Trésorerie américaine est satisfaite de constater que l'or n'a pas attiré les spéculateurs et que les capitaux flottants qui se détournent du mark viennent surtout se placer aux Etats-Unis.

Mais des craintes subsistent dans les milieux économiques sur les effets à long terme des mesures prises par la France et la Grande-Bretagne d'une part, pour défendre leurs monnaies, et par l'Allemagne d'autre part, pour réduire son excédent de réserves.

Japon: nouveau cabinet TOKYO (AFP) — Le nouveau gouvernement japonais dont la composition a été rendue publique samedi, est entièrement nouveau, à l'exception de son chef, M. Eisaku Sato, mais les observateurs dans la capitale japonaise ne s'attendent pas pour autant à un changement substantiel de politique.

Les nouveaux ministres appartiennent tous en effet au parti de M. Sato le parti conservateur, dit "libéral démocratique".

**"TOUT POUR LE BUREAU"**  
SERVICE RAPIDE  
stationnement



CANADA DACTYLOGRAPHE INC.  
7035 AVE DU PARC — TEL.: 270-1141

NOUS AVONS CE QU'IL Y A DE PLUS MODERNE


- DACTYLOGRAPHES, CALCULATEURS
- MACHINES A ADDITIONNER OLIVETTI - UNDERWOOD
- AMEUBLEMENT DE BUREAU B.K. JOHL SUNAR STANDARD
- CHAISES FILIERES • DUPLICATEURS REX-ROTARY
- MACHINES A DICTER ASSMANN • HORODATEURS STROMBERG

de faire de ses habitants palestiniens, des citoyens d'Israël.

Le ministre de la défense s'est félicité de ce que 10.000 ouvriers palestiniens arabes seront autorisés à travailler à la rentrée de la moisson en Israël et il a exprimé l'espoir que "malgré l'avis contraire du ministre d'Etat M. Pinhas Sapir" le ministère du commerce et de l'industrie n'hésitera pas à investir dans les territoires occupés, "afin de lier solidement au point de vue économique, la Cisjordanie et la région de Gaza à l'Etat d'Israël".

# 90<sup>e</sup> Anniversaire

(1878-1968)



A cette occasion Berlitz vous offre des réductions de 20 à 30% sur tout Berlitz Blitz en: Anglais - Français Espagnol Allemand - Italien Japonais.

Pour bénéficier des tarifs "90<sup>e</sup> anniversaire", inscrivez-vous avant le 31 décembre 1968 et prenez, vous aussi, votre Berlitz Blitz, maintenant ou en 1969.

**Berlitz**  
Langues vivantes

Siege social  
1, Place Ville-Marie  
Montréal; 288-3111

Alma 668-8888 • Calgary 265-3850 • Chicoutimi 549-7474 • Drummondville 478-7000 • Edmonton 429-5602 • Granby 378-8787 • Halifax 423-1257  
Hamilton 229-2688 • Joliette 795-0438 • Montréal 288-3111 • Ottawa 232-5343 • Québec 529-6161 • Rimouski 723-1944 • Rouyn 762-0282  
Shawinigan 537-0416 • Sherbrooke 565-3179 • Soré 733-8679 • St. Hyacinthe 773-7022 • St. Jean 306-6100 • St. Jérôme 436-1388  
Toronto 924-7773 • Trois-Rivières 378-2811 • Val d'Or 824-2200 • Valleyfield 971-3010 • Vancouver 685-9331 • Victoriaville 758-1333

## Avez-vous vu tous les viaducs de la Transcanadienne entre Montréal et Québec?



**Oui! Alors offrez-vous un peu de détente!**

Rendez-vous à Québec en toute quiétude à quatre pieds d'altitude

2 Rapidos par jour: 8h 45, 17h 15.  
3<sup>e</sup> train quotidien à 12h 15.  
Départs de la gare Centrale.  
Repas inclus dans le prix du billet de voiture-salon.  
Le train arrête à Sainte-Foy.

Les jours de tarif Rouge —

billet simple de voiture-coach: \$ 4.70  
billet simple de voiture-salon: \$10.70

Carnet de 11 billets au prix de 10 valable pendant 3 mois et transférable à une autre personne.

